

CGG SA

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2014

MAZARS

61 RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE – PARIS LA DEFENSE
SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153
COMMISSAIRE AUX COMPTES – MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE VERSAILLES

ERNST & YOUNG ET AUTRES

1/2, PLACE DES SAISONS - 92400 COURBEVOIE – PARIS-LA DEFENSE 1
S.A.S. A CAPITAL VARIABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES – MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE VERSAILLES

CGG SA

Société anonyme au capital de 70 826 076 €
Siège social : Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine
75015 Paris
RCS : Paris 969 202 241

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2014

CGG SA

Comptes consolidés

Exercice clos le

31 décembre 2014

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société CGG SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Certains principes comptables appliqués par votre société nécessitent de recourir à des jugements et estimations notamment en ce qui concerne :

- les modalités d'amortissement et la réalisation de tests de perte de valeur des études « multi-clients » (immobilisations incorporelles), Note 1 Principes, Règles et Méthodes comptables et Note 10 Immobilisations incorporelles,
- la reconnaissance du chiffre d'affaires et de la marge sur les contrats de services « exclusifs » et « multi-clients », Note 1 § 4 Chiffre d'affaires,
- la reconnaissance des impôts différés actifs, Note 1 § 6 Impôt sur les bénéfices et impôt différé,
- la réalisation de tests de perte de valeur, Note 1 § 7 Immobilisations corporelles et incorporelles, note 1 § 8 Participations et autres immobilisations financières, note 11 Ecarts d'acquisition
- les provisions pour risques, charges et litiges, Note 1 § 12 Provisions

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces jugements et estimations, à revoir, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection les calculs effectués par votre groupe et à vérifier que les différentes notes aux états financiers fournissent une information appropriée à cet égard.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

CGG SA

Comptes consolidés

Exercice clos le

31 décembre 2014

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris-La Défense, le 13 avril 2015

Les Commissaires aux Comptes,

ERNST & YOUNG ET
AUTRES

Pierre Jouanne

Laurent Vitse

MAZARS

Jean-Luc Barlet

COMPTES CONSOLIDÉS 2012-2013-2014 DE CGG

État de situation financière consolidé

(En millions de dollars US)	Notes	31 décembre		
		2014	2013	2012 (retraité) ^(a)
ACTIF :				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	28	359,1	530,0	1 520,2
Clients et comptes rattachés	3	942,5	987,4	888,7
Stocks et travaux en cours	4	417,3	505,2	419,2
Créances d'impôt		145,9	118,1	111,7
Autres actifs courants	5	126,5	175,6	139,6
Actifs détenus en vue de la vente, nets	5	38,3	37,7	393,9
Total actif courant		2 029,6	2 354,0	3 473,3
Impôts différés actifs	24	98,2	222,6	171,4
Participations et autres immobilisations financières	7	141,8	47,8	53,7
Sociétés mises en équivalence	8	137,7	325,8	124,5
Immobilisations corporelles, nettes	9	1 238,2	1 557,8	1 159,5
Immobilisations incorporelles, nettes	10	1 373,8	1 271,6	934,9
Écarts d'acquisition des entités consolidées	11	2 041,7	2 483,2	2 415,5
Total actif non courant		5 031,4	5 908,8	4 859,5
TOTAL ACTIF		7 061,0	8 262,8	8 332,8
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES :				
Concours bancaires court terme	13	2,9	4,5	4,2
Dettes financières — part court terme	13	75,7	247,0	47,8
Fournisseurs et comptes rattachés		444,2	557,6	505,5
Dettes sociales		222,5	251,1	209,9
Impôts sur les bénéfices à payer		72,2	73,9	97,0
Acomptes clients		54,4	52,4	36,0
Provisions — part court terme	16	106,0	73,1	21,0
Autres passifs courants	12	231,8	283,9	300,2
Total passif courant		1 209,7	1 543,5	1 221,6
Impôts différés passif	24	153,8	148,9	106,0
Provisions — part long terme	16	220,3	142,5	123,5
Dettes financières — part long terme	13	2 700,3	2 496,1	2 253,2
Autres passifs non courants	17	30,7	41,7	46,6
Total dettes et provisions non courantes		3 105,1	2 829,2	2 529,3
Capital social 286 705 217 actions autorisées et 177 065 192 actions émises au nominal de 0,40 € au 31 décembre 2014	15	92,8	92,7	92,4
Primes d'émission et d'apport		3 180,4	3 180,4	3 179,1
Réserves		562,0	1 273,9	1 190,6
Autres réserves		64,7	(46,1)	(27,8)
Titres d'autocontrôle		(20,6)	(20,6)	(20,6)
Résultat de la période attribué aux actionnaires de la société mère		(1 154,4)	(698,8)	75,2
Résultats directement enregistrés en capitaux propres		(7,6)	(7,6)	(7,6)
Écarts de conversion		(24,3)	26,0	1,9
Total capitaux propres — attribuables aux actionnaires de la société mère		2 693,0	3 799,9	4 483,2
Participations ne donnant pas le contrôle		53,2	90,2	98,7
Total capitaux propres		2 746,2	3 890,1	4 581,9
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		7 061,0	8 262,8	8 332,8

(a) Retraitement lié à l'application d'IAS 19 révisée — voir note 1 — Changement de méthodes comptables.

Compte de résultat consolidé

31 décembre

(En millions de dollars US, sauf pour les données par action)	Notes	2014	2013	2012 (retraité) ^(d)
Chiffre d'affaires	19	3 095,4	3 765,8	3 410,5
Autres produits des activités ordinaires	19	1,5	2,1	3,6
Total produits des activités ordinaires		3 096,9	3 767,9	3 414,1
Coût des ventes		(2 510,8)	(2 977,2)	(2 685,4)
Marge brute		586,1	790,7	728,7
Coûts nets de recherche et développement	20	(101,2)	(105,9)	(92,8)
Frais commerciaux		(113,9)	(118,6)	(96,0)
Frais généraux et administratifs		(146,6)	(215,9)	(182,6)
Autres produits et charges, nets	21	(921,9)	(745,2)	(26,7)
Résultat d'exploitation	19	(697,5)	(394,9)	330,6
Coût de l'endettement financier brut		(202,3)	(193,3)	(159,0)
Produits financiers sur la trésorerie		1,7	1,6	2,3
Coût de l'endettement financier net	22	(200,6)	(191,7)	(156,7)
Autres produits (charges) financiers	23	(43,0)	(22,3)	(19,7)
Résultat avant impôt des entreprises intégrées		(941,1)	(608,9)	154,2
Impôts différés sur les variations de change		(15,9)	9,7	—
Autres impôts sur les bénéfices		(107,9)	(92,6)	(99,2)
Impôt sur les bénéfices	24	(123,8)	(82,9)	(99,2)
Résultat net des entreprises intégrées		(1 064,9)	(691,8)	55,0
Résultat des sociétés mises en équivalence		(81,7)	0,6	37,4
Résultat net de l'ensemble consolidé		(1 146,6)	(691,2)	92,4
Attribué aux :				
Actionnaires	\$	(1 154,4)	(698,8)	75,2
Actionnaires ⁽⁵⁾	€	(866,1)	(527,2)	58,3
Participations ne donnant pas le contrôle	\$	7,8	7,6	17,2
Nombre moyen pondéré d'actions émises ^(c)	29	176 985 293	176 734 989	162 077 608
Nombre moyen pondéré d'actions potentielles liées aux stock-options	29	(a)	(a)	827 902
Nombre moyen pondéré d'actions potentielles liées à l'attribution d'actions gratuites	29	(a)	(a)	503 932
Nombre moyen pondéré d'actions potentielles liées aux obligations convertibles	29	(a)	(a)	(b)
Nombre moyen ajusté des actions potentielles liées aux instruments ayant un effet dilutif	29	176 985 293	176 734 989	163 409 442
Résultat net par action ^(c)				
Base	\$	(6,52)	(3,95)	0,46
Base ^(e)	€	(4,89)	(2,98)	0,36
Dilué	\$	(6,52)	(3,95)	0,46
Dilué ^(e)	€	(4,89)	(2,98)	0,36

(a) Dès lors que le résultat de l'exercice est une perte, les plans d'attribution de stock-options, d'actions gratuites sous condition de performance et les obligations convertibles ont un effet relatif. Par conséquent, les actions potentielles liées à ces instruments de capitaux propres n'ont pas été retenues dans la détermination du nombre moyen ajusté des actions potentielles ayant un effet dilutif, ni dans la détermination de la perte nette diluée par action.

(b) Les obligations convertibles avaient un effet accrétif ; par conséquent les actions potentielles liées à ces instruments de capitaux propres n'ont pas été retenues dans la détermination du nombre moyen ajusté des actions potentielles ayant un effet dilutif, ni dans la détermination du résultat dilué par action.

(c) Le calcul du résultat net par action de base et dilué de 2012 avait été ajusté suite à l'augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription réalisée par CGG SA en 2012. Le nombre d'actions ordinaires émises a été ajusté rétrospectivement.

(d) Retraitement lié à l'application d'IAS 19 révisée — voir note 1 — Changement de méthodes comptables.

(e) Converti au taux moyen de 1,3328 dollar US ; 1,3254 dollar US et 1,29 dollar US pour un euro respectivement en 2014, 2013 et 2012.

État du résultat global consolidé

<i>(En millions de dollars US)</i>	31 décembre		
	2014	2013	2012 (retraité) (a)
Résultat net de l'ensemble consolidé	(1 146,6)	(691,2)	92,4
Éléments appelés à être reclassés ultérieurement dans le résultat net :			
Produits (charges) sur couverture des flux de trésorerie	(1,8)	—	3,7
Impôts	0,6	—	(1,3)
Produits (charges) nets sur couverture des flux de trésorerie	(1,2)	—	2,4
Variation de l'écart de conversion	(49,2)	25,2	27,7
Total des éléments appelés à être reclassés ultérieurement dans le résultat net (1)	(50,4)	25,2	30,1
Éléments non classés ultérieurement en résultat :			
Produits (charges) sur écarts actuariels des plans de retraite	(13,0)	(3,8)	(18,0)
Impôts	4,5	1,3	6,2
Produits (charges) nets sur écarts actuariels des plans de retraite	(8,5)	(2,5)	(11,8)
Total des éléments non reclassés ultérieurement en résultat (2)	(8,5)	(2,5)	(11,8)
Quote-part de variation du résultat global des sociétés mises en équivalence, nette d'impôts (3)	—	—	1,5
Autres éléments du résultat global des sociétés, nets d'impôts (1)+(2)+(3)	(58,9)	22,7	19,8
État du résultat global consolidé de la période	(1 205,5)	(668,5)	112,2
<i>Attribué aux :</i>			
<i>Actionnaires de la société mère</i>	<i>(1 213,2)</i>	<i>(677,6)</i>	<i>95,0</i>
<i>Participations ne donnant pas le contrôle</i>	<i>7,7</i>	<i>9,1</i>	<i>17,2</i>

(a) Retraitement lié à l'application d'IAS 19 révisée — voir note 1 — Changement de méthodes comptables.

Les écarts actuariels des plans de retraite ne seront pas reclassés au compte de résultat les exercices suivants. Les autres éléments du résultat global consolidé seront reclassés au compte de résultat si certaines conditions sont remplies

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

<i>(En millions de dollars US, sauf les nombres d'actions)</i>	Nombre d'actions émises	Capital social	Primes d'émission et d'apport	Réserves	Autres réserves	Actions propres	Résultats directement enregistrés en capitaux propres	Écarts de Conversion	Capitaux propres attribués aux actionnaires de la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
Au 1^{er} janvier 2012 (retraité) ^(a)	151 861 932	79,8	2 669,3	1 120,4	(17,0)	(20,6)	(11,5)	(25,8)	3 794,6	87,1	3 881,7
Augmentations de capital	24 530 293	12,6	509,8						522,4		522,4
Dividendes									—	(5,6)	(5,6)
Résultat net				75,2					75,2	17,2	92,4
Paiements fondés sur des actions				21,5					21,5		21,5
<i>Produits (charges) nets sur écarts actuariels des plans de retraite (1)</i>				(11,8)					(11,8)		(11,8)
<i>Produits (charges) nets sur couverture des flux de trésorerie (2)</i>							3,9		3,9		3,9
<i>Variation de l'écart de conversion (3)</i>								27,7	27,7		27,7
Autres éléments du résultat étendu consolidé (1)+(2)+(3)				(11,8)			3,9	27,7	19,8		19,8
Émission d'obligations convertibles, nets d'impôts différés				64,1					64,1		64,1
Variation de périmètre et autres				(3,6)	(10,8)			—	(14,4)		(14,4)
Au 31 décembre 2012 (retraité) ^(a)	176 392 225	92,4	3 179,1	1 265,8	(27,8)	(20,6)	(7,6)	1,9	4 483,2	98,7	4 581,9

(a) Retraitement lié à l'application d'IAS 19 révisée — voir note 1 — Changement de méthodes comptables.

<i>(En millions de dollars US, sauf les nombres d'actions)</i>	Nombre d'actions émises	Capital social	Primes d'émission et d'apport	Réserves	Autres réserves	Actions propres	Résultats directement enregistrés en capitaux propres	Écarts de Conversion	Capitaux propres attribués aux actionnaires de la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
Au 1^{er} janvier 2013 (retraité) (a)	176 392 225	92,4	3 179,1	1 265,8	(27,8)	(20,6)	(7,6)	1,9	4 483,2	98,7	4 581,9
Augmentations de capital	498 641	0,3	1,3	(0,2)					1,4		1,4
Dividendes									—	(7,5)	(7,5)
Résultat net				(698,8)					(698,8)	7,6	(691,2)
Paiements fondés sur des actions				11,9					11,9		11,9
<i>Produits (charges) nets sur écarts actuariels des plans de retraite (1)</i>				(2,5)					(2,5)		(2,5)
<i>Produits (charges) nets sur couverture des flux de trésorerie (2)</i>									—		—
<i>Variation de l'écart de conversion (3)</i>							(0,4)	24,1	23,7	1,5	25,2
Autres éléments du résultat étendu consolidé (1)+(2)+(3)				(2,5)			(0,4)	24,1	21,2	1,5	22,7
Variation de périmètre et autres				(1,1)	(18,3)		0,4		(19,0)	(10,1)	(29,1)
Au 31 décembre 2013	176 890 866	92,7	3 180,4	575,1	(46,1)	(20,6)	(7,6)	26,0	3 799,9	90,2	3 890,1

(a) Retraitement lié à l'application d'IAS 19 révisée — voir note 1 — Changement de méthodes comptables.

<i>(En millions de dollars US, sauf les nombres d'actions)</i>	Nombre d'actions émises	Capital social	Primes d'émission et d'apport	Réserves	Autres réserves	Actions propres	Résultats directement enregistrés en capitaux propres	Écarts de Conversion	Capitaux propres attribués aux actionnaires de la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
Au 1^{er} janvier 2014	176 890 866	92,7	3 180,4	575,1	(46,1)	(20,6)	(7,6)	26,0	3 799,9	90,2	3 890,1
Augmentations de capital	174 326	0,1		(0,1)					—		—
Dividendes									—	(7,5)	(7,5)
Résultat net				(1 154,4)					(1 154,4)	7,8	(1 146,6)
Paiements fondés sur des actions				8,2					8,2		8,2
<i>Produits (charges) nets sur écarts actuariels des plans de retraite (1)</i>				(8,5)					(8,5)		(8,5)
<i>Produits (charges) nets sur couverture des flux de trésorerie (2)</i>							(1,2)		(1,2)		(1,2)
<i>Variation de l'écart de conversion (3)</i>							1,2	(50,3)	(49,1)	(0,1)	(49,2)
Autres éléments du résultat étendu consolidé (1)+(2)+(3)				(8,5)			—	(50,3)	(58,8)	(0,1)	(58,9)
Remboursement d'obligations convertibles, nets d'impôts différés				(16,3)					(16,3)		(16,3)
Variation de l'écart de conversion généré par la maison mère					110,8				110,8		110,8
Variation de périmètre et autres				3,6					3,6	(37,2)	(33,6)
Au 31 décembre 2014	177 065 192	92,8	3 180,4	(592,4)	64,7	(20,6)	(7,6)	(24,3)	2 693,0	53,2	2 746,2

Tableau des flux de trésorerie consolidés

(En millions de dollars US)	Notes	31 décembre		
		2014	2013	2012 (retraité) ^(a)
EXPLOITATION				
Résultat net (y compris participations ne donnant pas le contrôle)		(1 146,6)	(691,2)	92,4
Amortissements et dépréciations	28	1 031,3	1 213,0	368,0
Amortissements et dépréciations des études multi-clients	10, 28	565,8	398,7	340,9
Amortissements et dépréciations capitalisés en études multi-clients	10	(130,0)	(92,9)	(54,2)
Augmentation (diminution) des provisions		116,1	39,6	(20,1)
Charges liées aux stock-options		6,1	15,8	20,9
Plus ou moins-values de cessions d'actifs	28	(7,3)	(90,3)	(9,4)
Résultat des mises en équivalence	8	81,7	(0,6)	(37,4)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		30,7	10,0	48,2
Autres éléments sans impact sur les flux de trésorerie	28	44,8	4,5	(0,5)
Flux de trésorerie net incluant le coût de la dette et la charge d'impôt		592,6	806,6	748,8
Annulation du coût de la dette financière		200,6	191,7	156,7
Annulation de la charge d'impôt		123,8	82,9	99,2
Flux de trésorerie net hors coût de la dette et charge d'impôt		917,0	1 081,2	1 004,7
Impôt décaissé		(22,9)	(117,3)	(145,1)
Flux de trésorerie net avant variation du besoin en fonds de roulement		894,1	963,9	859,6
Variation des actifs et passifs circulants :				
(augmentation) diminution des clients et comptes rattachés		7,6	46,5	(49,3)
(augmentation) diminution des stocks et travaux en cours		40,3	(46,8)	(46,7)
(augmentation) diminution des autres actifs circulants		12,8	25,5	7,1
augmentation (diminution) des fournisseurs et comptes rattachés		(73,4)	(76,9)	113,8
augmentation (diminution) des autres passifs circulants		(36,3)	0,5	37,8
impact du change sur les actifs et passifs financiers	28	19,1	(5,0)	(1,4)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		864,2	907,7	920,9
INVESTISSEMENT				
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles, nette des variations de fournisseurs d'immobilisations	9	(281,9)	(347,2)	(368,8)
Investissements en trésorerie dans les études multi-clients	10	(583,3)	(479,4)	(363,8)
Valeurs de cession des immobilisations corporelles et incorporelles		7,8	6,1	6,2
Plus ou moins-values sur immobilisations financières	28	21,5	33,7	35,4
Acquisition de titres consolidés, nette de trésorerie acquise	28	(8,1)	(937,9)	(52,5)
Variation des prêts et avances donnés/reçus	28	(50,0)	3,9	1,7
Variation des subventions d'investissement		(0,9)	(1,5)	(1,2)
Variation des autres actifs financiers non courants		1,4	2,8	(1,6)
Flux de trésorerie affectés aux investissements		(893,5)	(1 719,5)	(744,6)

(a) Retraitement lié à l'application d'IAS 19 révisée — voir note 1 — Changement de méthodes comptables.

31 décembre

(En millions de dollars US)	Notes	31 décembre		
		2014	2013	2012 (retraité) (a)
FINANCEMENT				
Remboursement d'emprunts		(1 288,1)	(481,3)	(94,8)
Nouveaux emprunts		1 382,3	444,4	537,4
Paiement du principal des contrats de crédit-bail		(8,8)	(16,8)	(30,1)
Augmentation (diminution) nette des découverts bancaires		(0,8)	(0,4)	(1,7)
Charges d'intérêts payés		(144,0)	(136,9)	(125,2)
Augmentation de capital :				
par les actionnaires de la société mère		0,1	1,4	514,8
par les participations ne donnant pas le contrôle		—	—	—
Dividendes versés et remboursement de capital :				
aux actionnaires		—	—	—
aux participations ne donnant pas le contrôle des sociétés intégrées	28	(43,2)	(7,5)	(5,6)
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement		(102,5)	(197,1)	794,8
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie		(8,7)	21,4	17,7
Incidence des variations de périmètre		(30,4)	(2,7)	—
Variation de trésorerie		(170,9)	(990,2)	988,8
Trésorerie à l'ouverture	28	530,0	1 520,2	531,4
Trésorerie à la clôture	28	359,1	530,0	1 520,2

(a) Retraitement lié à l'application d'IAS 19 révisée — voir note 1 — Changement de méthodes comptables.

NOTE 1 PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

CGG SA (« la Compagnie ») et ses filiales (constituant ensemble « le Groupe ») sont un acteur mondial dans l'industrie des services géophysiques, qui fournit une large gamme de services pour l'acquisition, le traitement et l'interprétation de données sismiques ainsi que les logiciels de traitement et d'interprétation des données aux clients du secteur de la production et de l'exploration du gaz et du pétrole. Elle est également un fabricant mondial d'équipements géophysiques.

Du fait de sa cotation dans un pays de l'Union européenne et conformément au règlement (CE) n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe publiés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 sont établis suivant les normes comptables internationales *International Financial Reporting Standards* (IFRS) et leurs interprétations publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB), adoptées par l'Union européenne et applicables au 31 décembre 2014.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 25 février 2015 et seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires du 29 mai 2015.

Principaux principes comptables

Les principaux principes comptables appliqués par le Groupe sont décrits de manière détaillée ci-dessous. Les principes comptables influent de manière importante sur la constitution des états financiers et des soldes de gestion du Groupe. Dès lors que la mise en œuvre de certains de ces principes relève pour partie d'une appréciation, leur application peut comprendre un degré d'incertitude.

Ces principes comptables sont identiques à ceux qui ont été retenus pour la préparation des comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2013, décrits dans le rapport annuel 20-F pour l'exercice 2013 déposé auprès de la SEC le 10 avril 2014 et le document de référence déposé auprès de l'AMF le même jour, à l'exception des normes et interprétations nouvellement adoptées :

- ▶ Amendement d'IFRS 7 et d'IAS 32 « Compensation des actifs financiers et des passifs financiers » ;
- ▶ Amendement d'IAS 36 « Information à fournir relative à la valeur recouvrable des actifs non financiers » ;
- ▶ Amendement d'IAS 39 « Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture » ;
- ▶ IFRIC 21 « Taxes prélevées par une autorité publique », dont l'adoption anticipée a été autorisée par l'Union européenne.

L'adoption de ces normes et interprétations n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés. Par conséquent, les états financiers historiques n'ont pas été retraités.

S'agissant des normes et interprétations adoptées par l'Union européenne et dont l'application n'est pas obligatoire, le Groupe a décidé de ne pas appliquer par anticipation :

- ▶ Améliorations annuelles 2010-2012 ;
- ▶ Améliorations annuelles 2011-2013 ;
- ▶ Amendement d'IAS 19 « Régime à prestations définies : contribution des membres du personnel ».

En outre, le Groupe n'applique pas les textes suivants qui n'ont pas été adoptés par l'Union européenne au 31 décembre 2014 :

- ▶ IFRS 9 « Instruments financiers — classification et évaluation des actifs financiers et des passifs financiers » ;
- ▶ Améliorations annuelles 2012-2014 ;
- ▶ Amendement d'IFRS 11 « Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune » ;
- ▶ Amendement d'IAS 16 et IAS 38 « Clarification sur les modes d'amortissement acceptables » ;
- ▶ IFRS 15 « Produits provenant des contrats avec les clients » ;
- ▶ Amendements d'IFRS 10 et IAS 28 « vente ou contribution d'actifs entre un Groupe et ses filiales ou joint-venture ».
- ▶ Amendement d'IAS 1 « Présentation des états financiers » — Initiative Informations à fournir.

La revue de ces textes est actuellement en cours afin de mesurer leur impact potentiel sur les comptes consolidés.

Application d'IAS 19 révisée — Avantages au personnel

À partir du 1^{er} janvier 2013, le Groupe a appliqué l'amendement de la norme IAS 19. L'application de cet amendement a constitué un changement de méthodes comptables applicable de manière rétrospective. À ce titre, les états financiers historiques ont été retraités afin de présenter les montants comparatifs pour chaque période comme si la nouvelle règle comptable avait toujours été appliquée :

- ▶ les coûts des services passés sont comptabilisés en résultat à la date de modification du régime ou lorsque les coûts de restructuration correspondants sont comptabilisés ;
- ▶ les intérêts sur les actifs de régime comptabilisés au compte de résultat sont calculés en multipliant la juste valeur de ces actifs à l'ouverture par le taux d'actualisation. La réestimation liée au rendement réellement constaté est comptabilisée en « autres éléments du résultat global » ;
- ▶ le Groupe comptabilise les écarts actuariels « en autres éléments du résultat global ».

Les retraitements liés à l'application de cet amendement se présentaient comme suit :

<i>(En million de dollars US)</i>	31 décembre 2012
Augmentation des provisions pour départ à la retraite	15,9
Diminution des impôts différés passifs	(5,9)
Augmentation du résultat avant impôt des entreprises intégrées	1,5
Augmentation de la charge d'impôt sur les bénéfices	(0,5)
Incidence sur le résultat net de l'ensemble consolidé	1,0
Incidence sur les réserves et écarts de conversion	(11,0)
Incidence sur les réserves consolidées	(10,0)
Attribuable aux :	
Actionnaires	(10,0)
Participations ne donnant pas le contrôle	—

Ce changement n'a pas eu d'impact sur le tableau des flux de trésorerie consolidés. L'impact sur le résultat net par action de base et dilué a été non significatif.

financière, du compte de résultat et des informations annexes sont déterminés par la Direction du Groupe à partir de jugements et d'estimations et sur la base d'hypothèses. Les chiffres réels peuvent donc différer de façon significative des données estimées en raison de changement des conditions économiques, de modification des lois et règlements, de changement de stratégie et de l'imprécision inhérente à l'utilisation de données estimées.

Jugements et estimations

Pour établir les États Financiers consolidés conformément au référentiel IFRS, certains éléments de l'état de situation

Le tableau suivant récapitule les hypothèses déterminantes pour les jugements et estimations présents dans les comptes de CGG :

<i>Note</i>	Jugements et estimations	Hypothèses clés
Note 2	Juste valeur des actifs et passifs acquis dans le cadre des différentes allocations du prix d'acquisition	Modèles utilisés pour déterminer la juste valeur
Note 3	Caractère recouvrable des créances clients	Estimation du risque de défaillance des clients
Notes 7 et 8	Évaluation des participations et immobilisations financières	Estimation de la juste valeur des actifs financiers Estimation de la valeur des sociétés mises en équivalence
Note 10	Amortissement et dépréciation des études multi-clients	Taux de marge attendu par catégorie d'études Durée d'utilité des études multi-clients
Note 10	Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	Durée d'utilité des actifs
Note 11	Valeur recouvrable des écarts d'acquisition et des actifs incorporels	Perspectives industrielles du marché de la géophysique Taux d'actualisation (CMPC)
Note 16	Avantages postérieurs à l'emploi	Taux d'actualisation Taux d'adhésion aux avantages postérieurs à l'emploi Taux d'inflation
Note 16	Provisions pour restructuration et contrats déficitaires	Estimation des coûts futurs liés aux plans de restructuration et aux contrats déficitaires
Note 16	Provisions pour risques, charges et litiges	Appréciation du risque lié aux litiges auxquels le Groupe est partie prenante
Note 19	Reconnaissance du revenu	Estimation de l'avancement des contrats Estimation de la juste valeur des programmes de fidélisation des clients Estimation de la juste valeur des différents éléments identifiables d'un contrat
Note 20	Coûts de développement	Estimation des avantages futurs des projets
Note 24	Impôts différés actifs	Hypothèses de réalisation de bénéfices fiscaux futurs

Changements d'estimations

En 2013, CGG a réévalué la durée d'utilisation normale de ses streamers solides « Sentinelles » de sept à six ans. De ce fait, CGG calcule les amortissements pratiqués sur ces équipements sur leur durée de vie résiduelle réestimée. Ce changement d'estimation a été appliqué de façon prospective et n'a pas affecté les exercices précédents.

L'impact sur les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2013 se présentait comme suit :

- ▶ augmentation des dépréciations et amortissements du résultat d'exploitation de 13,3 millions de dollars US ;
- ▶ diminution de la valeur nette comptable des immobilisations corporelles de 13,3 millions de dollars US.

1. Méthodes de consolidation

Nos états financiers incluent CGG SA et toutes ses filiales.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à partir de la date d'acquisition, c'est-à-dire la date à laquelle le contrôle de la filiale est obtenu. Elles sont consolidées tant que le contrôle perdure. La société mère contrôle une filiale lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec cette filiale, et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient. Même si elle détient moins de la majorité des droits de vote dans la filiale, la société mère peut avoir le pouvoir, notamment du fait d'accords contractuels conclus avec les autres détenteurs de droits de vote ou encore du fait de droits de vote potentiels.

Les états financiers des filiales sont établis à la même date que la société mère et selon des méthodes comptables uniformes. Les soldes, les transactions, les produits et les charges intragroupes sont intégralement éliminés.

Le résultat global total est attribué aux propriétaires de la société mère et aux participations ne donnant pas le contrôle, même si cela se traduit par un solde déficitaire pour les participations ne donnant pas le contrôle. Les modifications de la part d'intérêt d'une société mère dans une filiale qui n'aboutissent pas à une perte de contrôle sont comptabilisées comme des transactions portant sur des capitaux propres.

En cas de perte du contrôle d'une filiale, nous :

- (a) décomptabilisons les actifs (y compris tout écart d'acquisition éventuel) et les passifs de la filiale à leur valeur comptable à la date de la perte du contrôle ;
- (b) décomptabilisons la valeur comptable de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'ancienne filiale à la date de la perte de contrôle (y compris tous les autres éléments du résultat global qui lui sont attribuables) ;
- (c) comptabilisons :
 - (i) la juste valeur de la contrepartie éventuellement reçue au titre de la transaction, de l'événement ou des circonstances qui ont abouti à la perte de contrôle, et
 - (ii) si la transaction qui a abouti à la perte de contrôle implique une distribution de parts de la filiale à des

propriétaires agissant en cette qualité, cette distribution ;

(d) comptabilisons toute participation conservée dans l'ancienne filiale à sa juste valeur à la date de perte de contrôle ;

(e) reclassons en résultat, ou transférons directement en résultats non distribués, la part de la société mère dans les autres éléments du résultat global ;

(f) comptabilisons toute différence qui en résulte au titre de profit ou de perte en résultat attribuable à la société mère.

Nous utilisons la méthode de comptabilisation par mise en équivalence pour les filiales qualifiées de coentreprises, dans lesquelles nous exerçons un contrôle conjoint et avons des droits sur l'actif net de celles-ci. Le Groupe possède effectivement des sociétés sous contrôle commun, dans lesquelles le contrôle économique est partagé en vertu d'un accord contractuel. Les décisions stratégiques financières et opérationnelles correspondant à l'activité imposent alors le consentement unanime des partenaires.

2. Conversion des états financiers de certaines filiales françaises et des filiales étrangères et des opérations en devises

Le 1^{er} janvier 2012, le Groupe a changé la devise de présentation de ses états financiers consolidés de l'euro au dollar US afin de mieux refléter le profil des produits, des coûts et des flux de trésorerie qui sont principalement générés en dollars US, et ainsi, permettre de mieux figurer sa performance financière.

Les comptes des filiales du Groupe sont tenus dans leur monnaie locale, à l'exception des comptes des filiales pour lesquelles la monnaie fonctionnelle est différente. Pour ces filiales, les comptes sont tenus dans la principale monnaie de l'environnement économique dans lequel ces sociétés opèrent. Les écarts d'acquisition des filiales sont comptabilisés dans leur devise fonctionnelle.

Les états de situation financière des sociétés dont la monnaie n'est pas le dollar US sont convertis en dollars US au cours de change de clôture et les comptes de résultat au taux moyen de l'année. Les différences de conversion qui en résultent sont enregistrées en écarts de conversion dans les capitaux propres.

Pour les sociétés étrangères mises en équivalence, l'incidence des variations de change sur l'actif net est inscrite directement en écarts de conversion dans les capitaux propres.

Les opérations en devises sont converties au cours du jour de la transaction. Les actifs et passifs monétaires comptabilisés en devises étrangères sont revalorisés au cours de clôture de l'exercice. Les gains ou pertes de changes latents qui en résultent sont enregistrés directement en compte de résultat. Les différences de change latent sur des actifs et passifs monétaires dont le règlement n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible sont comptabilisées directement dans les capitaux propres.

3. Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en utilisant la méthode de l'acquisition. Les coûts d'acquisition sont mesurés comme la somme de la juste valeur des actifs identifiables acquis, des passifs repris et des participations ne donnant pas le contrôle. Pour chaque regroupement d'entreprise, nous évaluons toute participation détenue dans l'entreprise acquise et ne donnant pas le contrôle soit à la juste valeur, soit pour la quote-part de l'actif net identifiable comptabilisé de l'entreprise acquise à laquelle donnent droit ces titres représentant des droits de propriété actuels. Les coûts connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges sur les périodes durant lesquelles ils sont encourus.

Lors d'un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, nous réévaluons la participation détenue précédemment dans l'entreprise acquise à la juste valeur à la date d'acquisition et comptabilisons l'éventuel profit ou perte en résultat. Nous comptabilisons toute contrepartie éventuelle à sa juste valeur à la date de l'acquisition comme faisant partie de la contrepartie transférée en échange de l'entreprise acquise. Nous comptabilisons les changements de juste valeur de contreparties éventuelles comme des instruments financiers qui relèvent du champ d'application d'IAS 39 ; ainsi, pour tout profit ou perte en résultant est comptabilisé soit en résultat, soit en autres éléments du résultat global. Si la contrepartie éventuelle est classée en capitaux propres, celle-ci n'est pas réévaluée et son règlement ultérieur est comptabilisé en capitaux propres.

L'écart d'acquisition à la date d'acquisition est évalué comme l'excédent du total de la contrepartie transférée évaluée à la juste valeur et des participations ne donnant pas le contrôle par rapport au solde net des actifs identifiables acquis et des passifs assumés. Si la contrepartie transférée est inférieure à la juste valeur du solde des actifs identifiables acquis et des passifs repris, la différence est constatée en résultat. Après sa comptabilisation initiale, l'écart d'acquisition est égal à sa valeur initiale minorée des pertes de valeurs cumulées constatées au cours des différents exercices. Afin d'effectuer des tests de perte de valeur, l'écart d'acquisition comptabilisé après un regroupement d'entreprise est alloué à chacune des unités génératrices de trésorerie du Groupe susceptible de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises, que d'autres actifs ou passifs de l'entreprise acquise soient ou non affectés à ces unités. Si l'écart d'acquisition a été affecté à une unité génératrice de trésorerie et si le Groupe se sépare d'une activité incluse dans cette unité, l'écart d'acquisition lié à l'activité sortie est inclus dans la valeur comptable de l'activité lors de la détermination du résultat de la cession et est évalué sur la base des valeurs relatives de l'activité sortie et de la part de l'unité génératrice de trésorerie conservée.

4. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu lorsqu'il peut être estimé de manière fiable, lorsqu'il est probable que tous les avantages économiques associés à la transaction vont bénéficier au Groupe et lorsque les coûts associés à la transaction (supportés ou restant à supporter) peuvent être mesurés de manière fiable.

Études multi-clients

Les études multi-clients représentent des études sismiques pour lesquelles une licence d'utilisation est cédée aux clients de façon non exclusive. L'ensemble des coûts liés à l'acquisition, au traitement et à la finalisation des études est comptabilisé en immobilisations incorporelles. Les études multi-clients sont valorisées sur la base des coûts précédents moins les amortissements cumulés, ou à leur juste valeur si cette dernière est inférieure. Le Groupe examine la librairie des études pour toute dépréciation potentielle des études indépendantes dans une logique de continuité d'exploitation.

Le chiffre d'affaires généré par les études multi-clients est composé des préfinancements et de la vente de licences d'utilisation après achèvement des études (« après-ventes »).

Préfinancements — D'une manière générale, le Groupe obtient des engagements d'achats de la part de clients avant l'achèvement même de l'étude sismique. Ces engagements couvrent tout ou partie des blocs de la zone d'étude. En contrepartie, le client est généralement habilité à intervenir directement dans la définition ou à participer aux spécifications du projet, et autorisé à accéder en priorité aux données acquises, le plus souvent à des conditions préférentielles d'achat. Le Groupe comptabilise les paiements qu'il reçoit durant les périodes de mobilisations comme des avances et ces paiements sont présentés dans l'état de situation financière en « acomptes clients ».

Les préfinancements sont reconnus en chiffre d'affaires selon la méthode à l'avancement, c'est-à-dire en fonction de l'avancement physique dudit projet.

Après-ventes — D'une manière générale, le Groupe accorde une licence d'utilisation permettant un accès non exclusif à des données sismiques correctement formatées et dûment définies issues de la bibliothèque d'études multi-clients, en contrepartie d'un paiement fixe et déterminé. Le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires à la signature du contrat et lorsque le client a accès aux données.

Si le contrat comporte de multiples éléments, le revenu est décomposé et affecté aux différents éléments du contrat sur la base de leur juste valeur respective, qui peut être différente de la ventilation contractuelle. Chaque élément est comptabilisé selon la règle applicable à chaque élément.

Après-ventes sur des contrats multiblocs — Le Groupe conclut des accords dans lesquels il octroie des licences d'accès pour un nombre déterminé de blocs de la bibliothèque d'études multi-clients. Ces contrats permettent au client de sélectionner des blocs spécifiques et d'accéder aux données sismiques correspondantes pour une durée limitée. Le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires dès que le client a accès aux données et a sélectionné les blocs, et que le chiffre d'affaires peut être estimé de manière fiable.

Études exclusives

Le Groupe réalise des services sismiques — acquisition, traitement — pour le compte de clients donnés. Le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires lorsque ces services sont contractuellement exécutés selon la méthode à l'avancement, c'est-à-dire en fonction du taux d'exécution du contrat apprécié

sur la base de coûts engagés en fonction de la réalisation effective de la prestation de services sur les coûts totaux lorsque ceux-ci peuvent être estimés de façon fiable.

La facturation et les coûts relatifs aux transits des navires sismiques au démarrage de l'étude sont différés et reconnus sur la durée du contrat au rythme de l'avancement technique.

Dans certains contrats d'études exclusives et dans un nombre limité d'études multi-clients, le Groupe s'engage à respecter certains objectifs. Le Groupe diffère la reconnaissance du chiffre d'affaires sur ces contrats jusqu'à ce que tous les objectifs qui donnent au client un droit d'annulation ou de remboursement soient atteints.

Vente de matériel

Le chiffre d'affaires provenant de la vente de matériel est comptabilisé dans le compte de résultat quand le transfert à l'acheteur des risques et avantages significatifs liés à la propriété du matériel est effectif, lors de la livraison aux clients. Les acomptes et avances versés par les clients sont enregistrés en passifs courants.

Vente de logiciels et de matériel informatique

Le chiffre d'affaires provenant de la vente de matériel informatique ou de logiciels est comptabilisé dans le compte de résultat quand le transfert à l'acheteur des risques et avantages significatifs liés à la propriété du matériel est effectif, lors de l'acceptation du produit par le client, dès lors que le Groupe n'a plus d'obligations résiduelles significatives. Les acomptes et avances versés par les clients sont enregistrés en passifs courants.

Si la vente d'un logiciel ou d'un matériel informatique nécessite un aménagement particulier qui entraîne une modification ou une adaptation du produit, l'ensemble est comptabilisé, comme pour un contrat de prestation classique, selon la méthode à l'avancement.

Si le contrat comporte de multiples sections (par exemple mises à jour ou améliorations, support client post-contractuel telle la maintenance, ou des services), le revenu est décomposé et affecté aux différents éléments du contrat sur la base de leur juste valeur respective, qui peut être différente de la ventilation indiquée dans le contrat. Chaque élément est comptabilisé selon la règle applicable à chaque section.

Le chiffre d'affaires relatif à la maintenance concerne notamment des contrats « support client » post-livraison et est enregistré en « acomptes clients » et rattaché en produits au compte de résultat de manière linéaire sur la durée du contrat.

Autres prestations géophysiques

Le chiffre d'affaires provenant des autres prestations géophysiques est comptabilisé dans le compte de résultat lorsque les prestations géophysiques ont été réalisées et, dans le cadre de contrats long terme, suivant la méthode à l'avancement à la date de clôture.

Programmes de fidélisation des clients

Le Groupe peut octroyer des crédits de prestations à ses principaux clients. Ces crédits sont déterminés contractuellement sur la base des volumes d'affaires annuels réalisés auprès de ces clients et facturés, et sont utilisables sur des services futurs. Ces crédits sont considérés comme un élément séparé de la vente initiale. Le chiffre d'affaires relatif à ces crédits n'est reconnu que lorsque l'obligation a été remplie.

Ces crédits sont mesurés à leur juste valeur sur la base des taux contractuels et des volumes d'affaires annuels prévisionnels.

5. Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net inclut l'ensemble des charges relatives aux dettes financières (celles-ci incluant les emprunts obligataires, les prêts et découverts bancaires, les contrats de crédit-bail), net des produits financiers provenant des dépôts bancaires et valeurs mobilières de placement.

Les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus, indépendamment de l'utilisation qui est faite des fonds empruntés.

Les coûts d'emprunt relatifs aux actifs qualifiés sont capitalisés.

6. Impôt sur les bénéfices et impôt différé

L'impôt sur les bénéfices inclut toutes les taxes assises sur les profits taxables.

Un impôt différé est constaté sur toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable. Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que lorsque leur recouvrement est jugé suffisamment probable.

Un impôt différé passif est également constaté sur les immobilisations incorporelles valorisées lors de regroupement d'entreprises (actifs technologiques, relations clientèles).

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

7. Immobilisations corporelles et incorporelles

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles » et à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition diminué des amortissements

cumulés et des pertes de valeur constatées. Les amortissements sont généralement pratiqués en fonction des durées normales d'utilisation suivantes :

- ▶ installations techniques, matériel et outillage : 3 à 10 ans ;
- ▶ véhicules : 3 à 5 ans ;
- ▶ avions : 5 à 10 ans ;
- ▶ navires sismiques : 12 à 30 ans ;
- ▶ bâtiments industriels : 20 ans ;
- ▶ bâtiments administratifs et commerciaux : 20 à 40 ans.

Le mode d'amortissement utilisé par le Groupe est le mode linéaire.

Il est tenu compte de la valeur résiduelle dans le montant amortissable, quand celle-ci est jugée significative. Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée de vie estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes.

Contrats de location

Les biens financés par un contrat de location-financement ou de location de longue durée, qui en substance transfère tous les risques et avantages liés à la propriété de l'actif au locataire, sont comptabilisés dans l'actif immobilisé au commencement du contrat de location à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur un solde restant dû au passif. Les actifs faisant l'objet d'une location-financement sont amortis sur la plus courte de leur durée d'utilité et de la durée du contrat si le Groupe n'a pas une certitude raisonnable de devenir propriétaire de l'actif à la fin du contrat de location. L'amortissement économique relatif à des immobilisations faisant l'objet d'un contrat de crédit-bail est comptabilisé comme si le Groupe en détenait la propriété juridique.

Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges d'exploitation jusqu'à l'échéance du contrat.

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition sont déterminés conformément à IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises ». Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis, mais sont soumis à un test de dépréciation au moins une fois par an à la date de clôture.

Études multi-clients

Les études multi-clients représentent des études sismiques pour lesquelles une licence d'utilisation est cédée aux clients de façon non exclusive. L'ensemble des coûts liés à l'acquisition, au traitement et à la finalisation des études est comptabilisé en immobilisations incorporelles (y compris les éventuels coûts de transit). Les études multi-clients sont valorisées sur la base des coûts précédents moins les

amortissements cumulés ou à leur juste valeur si cette dernière est inférieure. L'éventualité de dépréciation à constater est réexaminée de manière courante et au niveau pertinent en matière de données multi-clients (études indépendantes). Le Groupe examine à chaque clôture la librarie des études pour toute dépréciation éventuelle des études au niveau pertinent (études ou groupes d'études indépendants).

Les études multi-clients sont classées dans une même catégorie lorsqu'elles sont situées dans une même zone géographique avec les mêmes perspectives de ventes, ces estimations étant généralement fondées sur les historiques de ventes.

Les études multi-clients sont amorties sur la période attendue de commercialisation des données en appliquant au chiffre d'affaires comptabilisé un taux d'amortissement en fonction de la catégorie d'étude.

Le Groupe utilise généralement des taux d'amortissement de 50 % à 80 % qui correspondent au rapport des coûts totaux estimés par le chiffre d'affaires total estimé, à moins d'indications spécifiques conduisant à l'utilisation d'un taux différent.

Pour toute catégorie d'études et à compter de la date de livraison, un amortissement linéaire minimum sur une période de cinq à sept ans est pratiqué lorsque le total cumulé d'amortissements déterminé à partir des ventes est inférieur à l'équivalent de cet amortissement minimum.

Dépenses de développement

Les dépenses de recherche et développement, engagées dans le but d'acquérir un savoir-faire technique ou scientifique, sont enregistrées en charges de l'exercice où elles sont encourues, dans le poste « coûts nets de recherche et développement ».

Les dépenses de développement, si elles concernent la découverte ou l'amélioration d'un processus, sont capitalisées si les critères suivants sont réunis :

- ▶ le projet est clairement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable ;
- ▶ la faisabilité technique du projet est démontrée ;
- ▶ les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles ;
- ▶ il est probable que l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs. Le Groupe doit démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité.

Les dépenses capitalisées comprennent le coût des matériels, les salaires directs, ainsi qu'un prorata approprié de charges indirectes. Toutes les autres dépenses de développement sont enregistrées en charges de l'exercice où elles sont encourues, dans le poste « coûts nets de recherche et développement ».

Les dépenses de développement capitalisées sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées.

Les coûts de développement capitalisés sont amortis sur cinq ans.

Les frais de recherche et de développement en compte de résultat représentent le coût net des dépenses de développement qui ne sont pas capitalisées, des dépenses de recherche et des subventions acquises au titre de la recherche et du développement.

Autres actifs incorporels

Les autres actifs incorporels correspondent principalement aux fichiers clients, à la technologie et aux marques commerciales acquis lors de regroupements d'entreprises. Les fichiers clients sont généralement amortis sur des périodes de 10 à 20 ans et la technologie sur des périodes de 5 à 10 ans.

Perte de valeur

Les valeurs nettes comptables des actifs du Groupe, à l'exception des stocks, des actifs générés par des contrats de construction, des actifs non courants classés comme étant détenus en vue de la vente selon IFRS 5, des impôts différés actifs, des actifs relatifs aux régimes de retraite et des actifs financiers, font l'objet d'une revue afin d'identifier le risque de perte de valeur, conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs ». Lorsqu'une telle indication existe, leur valeur recouvrable doit être déterminée. Les facteurs considérés comme importants et pouvant conduire à une revue de perte de valeur sont :

- ▶ sous-performance significative par rapport aux résultats attendus fondés sur des données historiques ou estimées ;
- ▶ changement significatif relatif à l'utilisation des actifs testés ou à la stratégie menée pour l'ensemble des activités ;
- ▶ tendance significativement à la baisse de l'industrie ou de l'économie.

La valeur recouvrable d'une immobilisation corporelle ou incorporelle est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité.

Les écarts d'acquisition, les actifs à durée de vie indéfinie et les immobilisations incorporelles sont affectés à des unités génératrices de trésorerie ou à des groupes d'unités génératrices de trésorerie dont la valeur recouvrable est estimée à chaque clôture ou bien dès qu'une indication de perte de valeur d'une unité génératrice de trésorerie survient.

La valeur d'utilité est généralement déterminée en fonction d'une estimation par le Groupe des flux de trésorerie futurs attendus des actifs ou des unités génératrices de trésorerie évalués, ces flux étant actualisés avec le coût moyen pondéré du capital (CMPC) annuellement retenu par le Groupe pour chaque secteur. Lorsque la valeur recouvrable retenue correspond à la juste valeur diminuée des coûts de la vente, la juste valeur est déterminée par référence à un marché actif.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur nette comptable d'un actif est supérieure à sa valeur recouvrable. Pour un actif non autonome, la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie auquel l'actif est rattaché.

Les pertes de valeur sont comptabilisées au résultat et viennent, dans le cas d'un groupe d'actifs non autonomes affecté à une unité génératrice de trésorerie, réduire en premier lieu la valeur nette comptable des écarts d'acquisition affectés à l'unité génératrice de trésorerie, puis les valeurs nettes comptables des actifs au prorata des actifs de l'unité génératrice de trésorerie, à la condition que la valeur nette comptable ne devienne pas inférieure à sa valeur d'usage ou à sa juste valeur diminuée des coûts de vente.

Une perte de valeur comptabilisée au cours de périodes antérieures pour un actif autre qu'un écart d'acquisition doit être reprise si, et seulement si, il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur.

La valeur comptable d'un actif, autre qu'un écart d'acquisition, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette des amortissements) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours d'exercices antérieurs. Une reprise de perte de valeur d'un actif autre qu'un écart d'acquisition doit être immédiatement comptabilisée au compte de résultat, sauf si l'actif est comptabilisé à son montant réévalué, auquel cas celle-ci doit être traitée comme une réévaluation positive.

Une perte de valeur relative à l'écart d'acquisition ne peut pas être reprise.

Actifs détenus en vue de la vente

Les actifs classés en actifs détenus en vue de la vente correspondent à des actifs non courants dont la valeur comptable sera recouvrée par une cession plutôt que par son utilisation dans le cadre de l'exploitation. Les actifs détenus en vue de la vente sont valorisés au plus bas de leur coût historique et de leur juste valeur diminuée des coûts de vente.

8. Participations et autres immobilisations financières

Les participations et autres immobilisations financières comprennent des titres de participation dans des sociétés non consolidées et des prêts et créances.

Participations dans les entreprises mises en équivalence

Selon la méthode de la mise en équivalence, la participation dans une entreprise associée ou dans une co-entreprise est initialement comptabilisée au coût, et la valeur comptable est augmentée ou diminuée pour comptabiliser la quote-part de l'investisseur dans les résultats de l'entreprise détenue après la date d'acquisition. L'écart d'acquisition qui fait partie de la valeur comptable d'une participation dans une entreprise associée ou dans une co-entreprise n'est pas comptabilisé individuellement et n'est pas soumis au test de dépréciation séparément.

La valeur comptable totale de la participation est soumise au test de dépréciation selon IAS 36 en tant qu'actif unique, en comparant sa valeur recouvrable avec sa valeur comptable.

À la fin de chaque période de reporting, le Groupe apprécie s'il existe une indication objective de dépréciation de ses participations dans les entreprises mises en équivalence. Dans ce cas, le montant de la perte de valeur est égal à la différence entre la valeur recouvrable et la valeur comptable des participations. La perte de valeur éventuelle est comptabilisée dans la ligne « résultat net des sociétés mises en équivalence » du compte de résultat sauf cas particuliers.

Lorsqu'une participation cesse d'être une participation dans une entreprise associée ou une coentreprise et devient un actif financier, les intérêts conservés dans l'ancienne entreprise associée ou coentreprise sont évalués à la juste valeur.

Toute différence entre la valeur comptable de la participation à la date de cessation de l'application de la méthode de la mise en équivalence, la juste valeur des intérêts conservés et le produit lié à la vente est reconnue au compte de résultat.

Titres de participation dans des sociétés non consolidées

Conformément à la norme IAS 39 « Instruments financiers », les titres de participation dans des sociétés non consolidées sont analysés comme disponibles à la vente et sont donc comptabilisés à leur juste valeur. Pour les titres cotés, cette juste valeur correspond au cours de bourse à la date de clôture. Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût historique. Les variations de juste valeur sont comptabilisées directement en autres éléments du résultat global, sauf en cas de perte de valeur jugée définitive.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti.

Dépréciation

À la fin de chaque période de reporting, un examen du portefeuille des titres non consolidés et des autres actifs financiers est effectué afin d'apprécier s'il existe des indications de perte de valeur de ces actifs. Le cas échéant, une dépréciation est comptabilisée au compte de résultat.

En cas d'indication objective de dépréciation des titres de participation dans des sociétés non consolidées (par exemple en cas de baisse sévère ou durable de la valeur de cet actif), une perte de valeur non réversible est enregistrée au compte de résultat.

Décomptabilisation

Le Groupe décomptabilise tout ou partie d'un actif financier (ou d'un groupe d'actifs similaires) lorsque :

- ▶ les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration, ou
- ▶ lorsque le Groupe a transféré les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif financier ou lorsque le Groupe a l'obligation de remettre sans délai significatif tout flux de trésorerie qu'elle recouvre pour le compte des bénéficiaires finaux ; et soit (a) le Groupe a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier, soit (b) le Groupe ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier mais a transféré le contrôle de l'actif financier.

Lorsque les droits sur les flux de trésorerie liés à cet actif financier sont transférés, le Groupe évalue dans quelle mesure il conserve les risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier.

Si le Groupe ne transfère pas, mais ne conserve pas non plus, la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif transféré, et conserve le contrôle de l'actif transféré, il continue à comptabiliser l'actif transféré à hauteur de son implication continue. Dans ce cas, le Groupe comptabilise également un passif associé. L'actif transféré et le passif associé sont évalués sur une base reflétant les droits et obligations conservés par le Groupe.

Quand l'implication continue du Groupe prend la forme d'une garantie de l'actif transféré, la mesure de l'implication continue est déterminée comme suit : le plus faible des montants entre la valeur comptable de cet actif et le montant maximal de la contrepartie reçue que le Groupe pourra être tenu de rembourser.

9. Titres d'autocontrôle

Les titres d'autocontrôle sont enregistrés pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

10. Stocks et encours de production

Les stocks et encours de production sont évalués au plus bas du coût de revient (y compris coûts indirects de production) et de leur valeur nette de réalisation. Les coûts de revient sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré pour le secteur des Équipements et selon la méthode FIFO (First in, First out) pour les secteurs Acquisitions & Géologie, Géophysique et Réservoir (« GGR »).

Les dotations nettes de reprises aux provisions pour dépréciation des stocks et des travaux en cours sont présentées dans le compte de résultat consolidé en « Coût des ventes ».

11. Clients et comptes rattachés

Les clients des activités Acquisition et Géologie, Géophysique et Réservoir (« GGR ») sont généralement d'importantes compagnies pétrolières nationales et internationales, ce qui réduit le risque potentiel de crédit. En ce qui concerne l'activité Équipement, une grande partie des ventes fait l'objet de lettres de crédit irrévocables.

Le Groupe constate une dépréciation des créances douteuses, déterminée en fonction du risque de défaillance de certains clients, des tendances historiques, ainsi que d'autres facteurs. Les pertes sur créances irrécouvrables ne sont pas significatives pour les périodes présentées.

Les créances à l'avancement non facturées représentent le chiffre d'affaires reconnu selon la méthode à l'avancement sur des contrats pour lesquels la facturation n'a pas été présentée au client. Ces créances sont généralement facturées dans les 30 à 60 jours qui suivent la réalisation de la prestation.

12. Provisions

Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il existe une obligation actuelle de l'entreprise résultant d'événements passés et dont le règlement devrait se traduire pour l'entreprise par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques dont le montant peut être évalué de manière fiable.

Provisions pour contrats déficitaires

Les contrats déficitaires (ou dits « onéreux ») font l'objet d'une provision correspondant aux coûts inévitables engagés et restant à engager pour la réalisation du contrat, qui ne seront pas couverts par les revenus liés à ce contrat et estimés par le Groupe.

Provisions pour pensions, indemnités de fin de carrière et autres avantages du personnel

Régimes à cotisations définies: le Groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues, et aucune provision n'est comptabilisée, le Groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

Régimes à prestations définies :

- ▶ les provisions sont déterminées suivant la méthode actuarielle dite des unités de crédits projetés (*projected unit credit method*), qui prévoit que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale.
- ▶ Le passif enregistré dans l'état de situation financière correspond à la valeur de l'obligation actualisée, nette de la juste valeur des actifs de régime. L'impact de l'actualisation est calculé sur la base du montant net de la provision et comptabilisé au compte de résultat.

- ▶ Les coûts de services passés sont reconnus immédiatement si les prestations ont été acquises immédiatement après la mise en place ou la modification d'un régime à prestation définies.
- ▶ Le Groupe comptabilise les gains et pertes actuariels relatifs aux régimes à prestations définies en capitaux propres.

13. Dettes financières

Les dettes financières sont comptabilisées :

- ▶ à l'émission, à la juste valeur de la contrepartie reçue, diminuée des frais d'émission et/ou des primes d'émission ;
- ▶ puis au coût amorti, correspondant à la juste valeur à laquelle est initialement comptabilisé le passif financier, diminuée des remboursements en principal et majorée ou minorée du cumul de l'amortissement, de toute différence entre cette juste valeur initialement comptabilisée et le montant à l'échéance ; l'amortissement des différences entre la juste valeur initialement comptabilisée et le montant à l'échéance se fait selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

14. Emprunts convertibles

Le Groupe comptabilise séparément les composantes d'une obligation convertible qui, d'une part, crée un passif financier et, d'autre part, confère au porteur de l'obligation une option de conversion de l'obligation en instrument de capitaux propres du Groupe.

Le Groupe détermine d'abord la valeur comptable de la composante passif en évaluant la juste valeur d'un passif analogue (y compris les composantes dérivées n'ayant pas la qualité de capitaux propres) non assorti d'une composante capitaux propres associée.

La valeur comptable de l'instrument de capitaux propres représenté par l'option de conversion de l'instrument en actions ordinaires est ensuite déterminée en déduisant la juste valeur du passif financier de la juste valeur de l'instrument financier composé pris dans son ensemble. La valeur comptable de l'instrument de capitaux propres est présentée nette de l'imposition différée relative.

La somme des valeurs comptables attribuées aux composantes de passif et de capitaux propres lors de la comptabilisation initiale est toujours égale à la juste valeur qui serait attribuée à l'instrument dans sa globalité.

15. Instruments financiers dérivés

Afin de limiter son exposition aux risques de change liés à des activités libellées dans des monnaies différentes de la monnaie principale de l'environnement économique, le Groupe a recours à des instruments financiers conclus de gré à gré. Le Groupe peut également avoir recours à des contrats de swap de taux d'intérêts afin de limiter son exposition aux variations de ces taux. Conformément à sa politique de couverture, le Groupe n'utilise pas d'instruments de couverture à des fins

spéculatives. Cependant, certains de ces dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture sont traités comme des instruments spéculatifs et donc comptabilisés en « autres charges et produits financiers ».

Les dérivés de gré à gré sont conclus dans le cadre de conventions qui prévoient de compenser les montants dus et à recevoir en cas de défaillance de l'une des parties contractantes. Ces accords de compensation conditionnels ne respectent pas les critères de la norme IAS 32 pour permettre la compensation des dérivés actifs et passifs au bilan.

Les écarts de change sur les instruments financiers libellés en devises correspondant à la partie efficace d'une couverture d'investissement net dans une filiale étrangère sont inscrits dans les capitaux propres au poste « écart de conversion cumulé », la partie inefficace étant comptabilisée en compte de résultat. La valeur cumulée des écarts de change enregistrés directement en capitaux propres sera comptabilisée en compte de résultat lors de la cession ou de la perte de l'investissement net.

Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur.

Les variations de juste valeur des instruments éligibles à la couverture de flux futurs sont comptabilisées directement dans les capitaux propres pour la partie efficace de la couverture au poste « résultats enregistrés directement en capitaux propres ». La partie inefficace est enregistrée en « autres charges et produits financiers ». Les montants comptabilisés directement en capitaux propres sont comptabilisés dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle la transaction couverte prévue affecte le résultat. Si la transaction prévue ne se réalise pas, les montants précédemment reconnus en autres éléments du résultat global sont comptabilisés en compte de résultat.

Les variations de juste valeur des instruments non éligibles à la couverture sont enregistrées en compte de résultat.

16. Tableau de flux de trésorerie

Les flux de trésorerie de la période présentés dans le tableau de flux de trésorerie sont classés en trois catégories : opérations d'exploitation, d'investissement et de financement.

Flux de trésorerie généré par les opérations d'exploitation

Les opérations d'exploitation correspondent aux principales activités génératrices de revenus pour l'entité ainsi qu'à celles qui n'appartiennent pas aux activités d'investissement et de financement.

Flux de trésorerie généré par les opérations d'investissement

Les opérations d'investissement correspondent aux actifs à long terme ainsi qu'aux autres investissements non compris dans les équivalents de trésorerie. Lors de l'acquisition d'une filiale, un poste unique, égal au montant versé net des disponibilités ou équivalents de trésorerie détenus par la filiale au moment de l'acquisition, permet de constater la sortie de trésorerie liée à l'investissement.

Les investissements en études multi-clients sont présentés nets des dotations aux amortissements capitalisés dans les études multi-clients, afin de refléter les sorties de trésorerie effectives. Ces dotations aux amortissements sont également retraitées au niveau des opérations d'exploitation.

Flux de trésorerie généré par les opérations de financement

Les opérations de financement concernent les opérations entraînant des variations sur les capitaux propres et les emprunts effectués par l'entité. Elles incluent les charges financières décaissées.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie dans l'état de situation financière consolidé comprennent des dépôts bancaires ainsi que de la monnaie fiduciaire et des placements à court terme ayant une maturité inférieure à trois mois.

17. Paiements fondés sur des actions, incluant les options de souscription ou d'achat d'actions

Certains salariés du Groupe (dont les cadres dirigeants) reçoivent une partie de leur rémunération sous la forme de paiements fondés sur des actions. Ces droits peuvent donner lieu soit à l'attribution d'actions (paiement en actions) soit à un versement (paiement en numéraire).

Paiement en actions

Les options de souscription ou d'achat d'actions attribuées aux salariés sont comptabilisées dans les états financiers selon les modalités suivantes : la juste valeur des options attribuée est déterminée à la date d'attribution et est comptabilisée en coût du personnel (avec une contrepartie reconnue en capitaux propres) suivant le mode d'acquisition des droits sur la période allant de la date d'octroi à la date de fin d'acquisition des droits. La juste valeur des stock-options est déterminée selon le modèle mathématique de Black-Scholes.

Paiement en numéraire

Le coût des transactions réglées en trésorerie est évalué initialement à la juste valeur à la date d'attribution, à l'aide d'un modèle binomial. Les engagements résultant de rémunérations dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie sont provisionnés durant la période de blocage. Ils sont valorisés à leur juste valeur à chaque date de clôture de l'état de situation financière et tout changement de juste valeur est comptabilisé en compte de résultat.

18. Subventions

Les subventions publiques, y compris les subventions non monétaires évaluées à la juste valeur, ne sont pas comptabilisées tant qu'il n'existe pas une assurance raisonnable que l'entreprise se conformera aux conditions attachées aux subventions et que les subventions seront reçues.

Les subventions publiques sont comptabilisées en produits sur les exercices nécessaires pour les rattacher aux coûts liés qu'elles sont censées compenser. Elles sont présentées en déduction des charges auxquelles elles sont liées dans le poste « coûts nets de recherche et de développement ».

Les subventions remboursables sont présentées dans l'état de situation financière en autres dettes non courantes.

19. Résultat par action

Le résultat net par action de base est calculé en divisant le résultat net distribuable aux actionnaires ordinaires du Groupe

par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'année.

Le résultat net par action dilué est calculé en divisant le résultat net distribuable aux actionnaires ordinaires du Groupe (ajusté des montants après impôt, des dividendes préférentiels, des écarts résultants du règlement des actions préférentielles et d'autres effets similaires d'actions préférentielles classées en capitaux propres) par le nombre moyen pondéré des actions ordinaires en circulation durant l'année plus le nombre moyen pondéré des actions ordinaires qui seraient émises suite à la conversion des obligations convertibles, l'exercice des options en circulation ainsi que des actions gratuites sous condition de performance.

NOTE 2 ACQUISITIONS ET CESSIONS

Au cours de l'exercice 2014

Accord-cadre signé avec la société Industrialization & Energy Services Company (TAQA) et cession de 2 % du capital d'Ardiseis FZCO

Le 31 décembre 2013, CGG et TAQA ont conclu un accord de coopération par lequel les deux sociétés renforcent et étendent leur partenariat à long terme au Moyen-Orient. CGG et TAQA sont actionnaires de deux joint-ventures au Moyen-Orient, ARGAS et Ardiseis. ARGAS, une entreprise saoudienne créée en 1966 (détenue à 51 % par TAQA et à 49 % par CGG) opère des activités de géophysique au Royaume d'Arabie Saoudite. Ardiseis, une société créée en 2006 à Dubaï détenue à 51 % par CGG et à 49 % par TAQA, collecte des données sur terre et en eaux peu profondes dans le reste du Moyen-Orient.

Par cet accord, ARGAS deviendra l'actionnaire unique d'Ardiseis. L'ensemble des ressources d'Ardiseis et d'ARGAS seront regroupées dans un nouveau Groupe ARGAS, doté d'un capital plus important détenu à 51 % par TAQA et à 49 % par CGG, plus efficace et plus puissant sur un périmètre d'activité plus étendu.

Selon cet accord, les actifs nets d'Ardiseis avaient été reclassés en « actifs détenus en vue de la vente » pour un montant de 22 millions de dollars US au 31 décembre 2013 (voir note 5).

Suite à cet accord, CGG Services UK Ltd, filiale consolidée du Groupe CGG, a conclu en juin 2014 un contrat de cession de 2 % du capital qu'elle détient dans la société Ardiseis FZCO au groupe Industrialization & Energy Services Company (TAQA) pour un montant de 1,2 million de dollars US. Suite à cette transaction, CGG détient 49 % du capital de la société et perd son contrôle. Ardiseis FZCO n'est plus consolidée par intégration globale, mais est mise en équivalence dans les comptes consolidés du Groupe.

Le gain généré par cette transaction s'élève à 11,9 millions de dollars US et a été comptabilisé sur la ligne « Autres produits et charges nets » du compte de résultat consolidé.

Vente de l'activité contractuelle terrestre en Amérique du Nord à Geokinetics

Le 30 septembre 2014, CGG a cédé son activité terrestre en Amérique du Nord à Geokinetics Inc. contre des titres de participation de cette société. Ces titres non consolidés sont présentés dans les « participations et autres immobilisations financières » dans l'état de situation financière du Groupe et sont comptabilisés à leur juste valeur pour un montant de 49,0 millions de dollars US (note 7).

L'impact net résultant de cette cession dans nos états financiers n'est pas significatif.

Accord avec la société Alcatel-Lucent

Le 20 octobre 2014, Sercel et Alcatel-Lucent Submarine Networks (ASN) ont signé un accord contractuel pour la vente de la société Optoplan AS, filiale du Groupe CGG consolidée par intégration globale, pour un montant de 20,7 millions de dollars US. La transaction a été finalisée le 31 octobre 2014.

Option d'achat conclue avec Louis Dreyfus Armateurs (LDA)

Le 27 novembre 2013, CGG avait convenu avec le groupe Louis Dreyfus Armateurs (LDA) d'exercer son option d'achat sur les titres détenus par LDA dans la société Geomar SAS, la joint-venture propriétaire du navire sismique *CGG Alizé*. Cet achat a eu lieu le 1^{er} avril 2014.

Cet accord n'a pas eu d'incidence sur la méthode de consolidation de cette filiale consolidée par intégration globale. Cette modification de la part d'intérêt de CGG dans Geomar SAS a été comptabilisée comme une transaction portant sur les capitaux propres au 31 décembre 2013.

Au cours de l'exercice 2013

Acquisition de la Division Géoscience du groupe Fugro

Le 31 janvier 2013, CGG a acquis la Division Géoscience du groupe Fugro, à l'exception de l'Activité Aéroportée et de

certaines actifs non significatifs dont l'acquisition a été finalisée le 2 septembre 2013 suite à l'obtention des principales autorisations administratives nécessaires.

Le prix d'achat total de l'opération, s'élevait à 1 572 millions de dollars US et a conduit à reconnaître un écart d'acquisition de 721 millions de dollars US dans les comptes consolidés au 31 décembre 2013.

L'opération avait été financée par les produits nets de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription de 414 millions d'euros réalisée en octobre 2012 (voir note 15), les produits nets de l'émission d'obligations convertibles de 360 millions d'euros réalisée en novembre 2012 (voir note 13) et par un prêt vendeur consenti par Fugro pour permettre la finalisation rapide de l'accord et s'élevant à 125 millions d'euros à la date de clôture

pour être ensuite étendu à 225 millions d'euros lorsque l'activité aéroportée avait effectivement été cédée (voir note 13).

A fin décembre 2013, le montant total versé à Fugro après finalisation des ajustements de prix relatifs au besoin en fonds de roulement acquis, ainsi qu'à la position de trésorerie et à la dette financière réellement acquise, s'élevait à 933,0 millions de dollars US. Par ailleurs, la moitié de crédit vendeur accordé par Fugro avait été remboursée au 31 décembre 2013.

Sur la base des informations financières disponibles relatives au périmètre acquis de la Division Géoscience hors librairie multi-clients, le chiffre d'affaires 2013 du Groupe aurait été de 3 875,8 millions de dollars US si l'acquisition avait eu lieu le 1^{er} janvier 2013. L'incidence sur le résultat net consolidé du Groupe aurait été non significative.

Le montant des actifs nets acquis et des passifs reconnus à la date d'acquisition s'établissait comme suit :

<i>(En millions de dollars US)</i>	Juste valeur
Trésorerie et équivalents de trésorerie	28
Actifs courants, nets	39
Navires et actifs corporels ^(a)	625
Autres actifs non courants, nets	12
Actifs incorporels nets ^(a)	94
Fichiers clients (durée de vie moyenne de 14 ans)	53
Librairie géologique multi-clients (durée de vie maximum de 7 ans) ^(b)	39
Dette financière	(4)
Autres passifs non courants	(35)
Total Actifs nets identifiables acquis	851
Écart d'acquisition	721
Prix d'acquisition	1 572

(a) Les justes valeurs de deux navires et de leurs équipements et technologies associés ont été déterminées sur la base de données de marché comparables.

(b) La juste valeur de la librairie géologique de Robertson a été déterminée selon la méthode d'exemption de redevances.

Les écarts d'acquisition incluaient des immobilisations incorporelles ne répondant pas aux critères de comptabilisation séparée telles que le regroupement de nos effectifs et les synergies attendues au sein de notre secteur d'activités « GGR » résultant de cette transaction (voir note 19). Les écarts d'acquisition reconnus n'étaient pas déductibles du calcul de la charge d'impôt.

Mise en place de la joint-venture Seabed Geosolutions BV avec Fugro

La joint-venture Seabed Geosolutions BV entre CGG et Fugro a été mise en place le 16 février 2013. Le Groupe CGG détient

40% du capital de Seabed Geosolutions BV. Cette société est mise en équivalence depuis cette date.

Le tableau suivant détaille les contreparties reçues en échange de l'apport des activités Shallow Water et OBC ainsi que la valeur comptable des actifs et passifs apportés :

(En millions de dollars US)

Contreparties reçues	
Soulte due par Fugro ^(a)	281
Juste valeur de notre participation dans la société Seabed Geosolutions BV ^(b)	217
Contreparties reçues totales	498
Valeur comptable des actifs et passifs apportés	
Trésorerie	9
Écart d'acquisition	313
Autres actifs et passifs	91
Valeur comptable totale des actifs et passifs apportés	413
Plus-value réalisée	85

(a) Montant lié à la participation de Fugro dans la joint-venture et venant en déduction du prix payé pour l'acquisition de la Division Géoscience (voir ci-dessus).

(b) La juste valeur dans notre participation dans la société Seabed Geosolutions BV avait été déterminée à partir de techniques d'évaluation multiples, sur la base de la valeur actuelle attendue (flux de trésorerie attendus) et de multiples de marché dérivés d'un échantillon de transactions comparables.

La plus-value réalisée lors de cette opération s'était élevée à 84,5 millions de dollars US et était présentée sur la ligne « autres produits et charges, nets » du compte de résultat.

Au 31 décembre 2012, conformément au contrat d'acquisition de la Division Géoscience de Fugro, il avait été procédé au reclassement en « Actifs détenus en vue de la vente » des actifs destinés à être apportés à la joint-venture Seabed Geosolutions BV pour un montant global de 76,4 millions de dollars US. L'écart d'acquisition lié aux activités apportées avait également été reclassé en « Actifs détenus en vue de la vente » pour un montant de 300 millions de dollars US (voir note 5).

Création d'une joint-venture avec Louis Dreyfus Armateurs (LDA)

CGG et le groupe Louis Dreyfus Armateurs (LDA) avaient créé le 16 avril 2013 la joint-venture Geofield Ship Management Services SAS dont CGG détient 50 %. Cette joint-venture assure la gestion de navires sismiques 3D de haute capacité de la flotte de CGG. Cette société est mise en équivalence depuis cette date.

Vente de la participation dans le capital de Spectrum ASA

Au cours de l'année 2012, à travers deux transactions datées respectivement du 27 avril et du 24 septembre, le Groupe a cédé 18,82 % de ses parts dans la société Spectrum ASA. La plus-value résultante de cette cession s'était élevée à 15 millions de dollars US. Au 31 décembre 2012, le Groupe détenait 10,14 % de la société Spectrum ASA. Spectrum ASA était mise en équivalence dans les états financiers du Groupe, dans la mesure où le Groupe disposait d'un siège au Conseil d'administration de la société.

Le 20 février 2013, le Groupe a cédé l'intégralité de sa participation résiduelle dans Spectrum ASA, soit 3 965 181 actions à un prix par action de 47,50 NOK. Une plus-value de 19,8 millions de dollars US avait été reconnue et présentée sur la ligne « autres produits et charges, nets » du compte de résultat (voir note 21).

Au cours de l'exercice 2012

Geophysical Research Corporation

Le 17 janvier 2012, Sercel a acquis l'ensemble des actifs de Geophysical Research Corporation LLC (« GRC »). Basée à Tulsa, Oklahoma (USA) et créée en 1925 par Amerada Petroleum Corporation, GRC est un fournisseur de premier rang d'outils de puits et de sondes pour l'industrie pétrolière. Le prix d'acquisition s'était élevé à 66 millions de dollars US, y compris un « earn-out » de 17 millions de dollars US. Un écart d'acquisition définitif de 23 millions de dollars US avait été enregistré.

GRC est consolidée par intégration globale dans les états financiers du Groupe depuis le 17 janvier 2012.

PTSC CGGV Geophysical Survey Company Limited

Le 27 mars 2012, le Groupe a apporté à la joint-venture PTSC CGGV Geophysical Survey Company Limited un navire sismique 3D de haute capacité, l'*Amadeus* et PTSC un navire sismique 2D, *Binh Minh II*.

Cette joint-venture, détenue à hauteur de 51 % par PTSC et 49 % par CGG, est mise en équivalence depuis cette date.

NOTE 3 CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

L'analyse des créances clients par échéance est la suivante :

<i>(En millions de dollars US)</i>	Au 31 décembre		
	2014	2013	2012 (retraité)
Clients et comptes rattachés, bruts – part court terme	651,9	751,1	600,4
Provision pour créances douteuses – part court terme	(34,7)	(29,6)	(23,8)
Clients et comptes rattachés, nets – part court terme	617,2	721,5	576,6
Clients et comptes rattachés, bruts – part à plus d'un an	3,0	5,2	9,6
Provision pour créances douteuses – part à plus d'un an	—	(1,0)	(0,5)
Clients et comptes rattachés, nets – part à plus d'un an	3,0	4,2	9,1
Créances à l'avancement non facturées	322,3	261,7	303,0
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	942,5	987,4	888,7

Les créances clients et comptes rattachés rachetées dans le cadre de l'acquisition de la Division Fugro Géoscience le 31 janvier 2013 s'élèvent à 192,3 millions de dollars US. Au 31 décembre 2012, le Groupe avait reclassé 11 millions de dollars US de créances devant être apportés à la joint-venture Seabed Geosolutions BV en « Actifs détenus en vue de la vente ».

Les créances à plus d'un an sont relatives au secteur Équipements au 31 décembre 2014, 2013, et 2012.

Les provisions pour créances douteuses concernent exclusivement les créances échues à la date de clôture.

Au 31 décembre 2014, l'analyse de la balance âgée des clients et comptes rattachés s'établit comme suit :

<i>(En millions de dollars US)</i>	Non échus < 30 jours	30-60 jours	60-90 jours	90-120 jours	> 120 jours	Total	
2014 Clients et comptes rattachés – nets	326,9	100,6	45,4	48,3	10,6	88,4	620,2
2013 Clients et comptes rattachés – nets	445,3	99,9	71,6	18,6	12,6	77,7	725,7
2012 Clients et comptes rattachés – nets	340,8	103,4	16,8	42,3	13,1	69,3	585,7

Litiges

Le 18 mars 2013, la société CGG Services SA, une filiale de CGG SA, a initié une procédure d'arbitrage à l'encontre de la société indienne ONGC aux fins de recouvrer certaines sommes dues par cette dernière au titre de trois contrats commerciaux conclus entre les deux sociétés entre 2008 et 2010. La procédure est en cours. Nous estimons que cette procédure d'arbitrage nous permettra de recouvrer le montant figurant à notre bilan au 31 décembre 2014 au titre de ces créances clients non réglées.

31 décembre 2014, le montant total des créances commerciales transférées s'élève 81,1 millions de dollars US et à 36,9 millions de dollars US et 68,2 millions de dollars US au 31 décembre 2013 et 2012 respectivement. Les principaux risques conservés par le Groupe sont le risque de non-paiement pour une période de 30 jours et le risque de litige commercial, lesquels ont été historiquement bas au regard des créances transférées.

En conséquence, le Groupe n'a constaté que des montants non significatifs correspondant à son implication continue. Les coûts relatifs reconnus en résultat d'exploitation sont non significatifs.

Contrats d'affacturage

En 2014, 2013 et 2012, le Groupe a conclu des contrats d'affacturage avec divers établissements bancaires. Au

NOTE 4 STOCKS ET TRAVAUX EN COURS

	31 décembre 2014		31 décembre 2013		31 décembre 2012 (retraité)				
	Brut Provisions	Net	Brut Provisions	Net	Brut Provisions	Net			
<i>(En millions de dollars US)</i>									
Matières et pièces détachées	36,4	(0,6)	35,8	60,6	(0,8)	59,8	48,1	(1,2)	46,9
Matières premières et produits intermédiaires	91,9	(13,5)	78,4	121,8	(16,5)	105,3	108,7	(14,5)	94,2
Travaux en cours	197,0	(26,4)	170,6	245,6	(17,5)	228,1	212,2	(11,7)	200,5
Produits finis	143,8	(11,3)	132,5	127,1	(15,1)	112,0	87,5	(9,9)	77,6
STOCKS ET TRAVAUX EN COURS	469,1	(51,8)	417,3	555,1	(49,9)	505,2	456,5	(37,3)	419,2

Variation de la période

Au 31 décembre

<i>(En millions de dollars US)</i>	Au 31 décembre		
	2014	2013	2012 (retraité)
Solde en début de période	505,2	419,2	361,5
Variations	(30,8)	60,1	49,2
Dotation nette de reprise aux provisions pour dépréciation	(9,5)	(11,3)	(2,5)
Variations de périmètre	(8,0)	20,9	6,0
Effets de change	(39,6)	13,8	6,4
Autres	—	2,5	(1,4)
Solde en fin de période	417,3	505,2	419,2

En 2014, la ligne « Variations de périmètre » correspond aux sorties de stocks réalisées dans le cadre des accords de cession conclus avec Alcatel-Lucent Submarine Networks (ASN) et avec Geokinetics (voir note 2). En 2013, la ligne correspondait aux entrées de stocks et travaux en cours

acquis lors de l'acquisition de la Division géoscience du groupe Fugro.

La ligne « Autres » incluait une reclassification de 2,9 millions de dollars US de stocks en « Actifs détenus en vue de la vente » en 2013 et de 2,0 millions de dollars US en 2012.

NOTE 5 AUTRES ACTIFS COURANTS ET ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

<i>(En millions de dollars US)</i>	Au 31 décembre		
	2014	2013	2012 (retraité)
Créances d'impôt et sociales	41,9	61,7	44,3
Juste valeur des instruments financiers (voir note 14)	1,4	1,8	3,0
Autres créances diverses ^(a)	32,1	34,4	27,3
Acomptes fournisseurs	33,3	52,1	39,2
Charges constatées d'avance	17,8	25,6	25,8
AUTRES ACTIFS COURANTS	126,5	175,6	139,6

(a) Inclut 1,0 million de dollars de disponibilités bloquées en 2014.

Actifs détenus en vue de la vente

Au 31 décembre

(En millions de dollars US)	2014	2013	2012 [retraité]
Site de Massy, terrain	10,7	10,7	10,7
Actifs nets Ardiseis liés à l'accord signé avec TAQA (voir note 2)	-	21,9	-
Actifs nets Seabed Geosolutions BV liés à l'accord signé avec Fugro (voir note 2)	-	-	376,4
Navires sismiques	26,2	-	6,8
Équipements sismiques et autres actifs	1,4	5,1	-
ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE	38,3	37,7	393,9

Au 31 décembre 2014, trois navires sismiques ont été classés en tant qu'actifs détenus en vue de la vente dans le cadre du plan de réduction de la flotte.

NOTE 6 DÉPRÉCIATION DES ACTIFS COURANTS

Au 31 décembre 2014

(En millions de dollars US)	Solde à l'ouverture	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres (a)	Solde à la clôture
Clients et comptes rattachés	30,6	17,4	(12,4)	-	(0,8)	34,8
Stocks et en cours	49,9	13,6	(4,1)	-	(7,7)	51,7
Actifs d'impôt	0,1	7,9	-	-	-	8,0
Autres actifs	11,2	2,7	(3,9)	-	(0,2)	9,8
Prêts et autres investissements	0,1	-	-	-	(0,1)	-
DÉPRÉCIATIONS COMPTABILISÉES	91,9	41,6	(20,4)	-	(8,8)	104,3

(a) Inclut les effets des variations de taux de change et des variations de périmètre.

Au 31 décembre 2013

(En millions de dollars US)	Solde à l'ouverture	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres (a)	Solde à la clôture
Clients et comptes rattachés	24,3	7,9	(6,1)	-	4,5	30,6
Stocks et en cours	37,3	14,2	(2,9)	-	1,3	49,9
Actifs d'impôt	1,6	-	(1,5)	-	-	0,1
Autres actifs	13,9	3,9	(6,6)	-	-	11,2
Prêts et autres investissements	0,2	-	(0,2)	-	0,1	0,1
DÉPRÉCIATIONS COMPTABILISÉES	77,3	26,0	(17,3)	-	5,9	91,9

(a) Inclut les effets des variations de taux de change et des variations de périmètre.

Au 31 décembre 2012 (retraité)

<i>(En millions de dollars US)</i>	Solde à l'ouverture	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres ^(a)	Solde à la clôture
Clients et comptes rattachés	23,9	4,0	(3,8)	—	0,2	24,3
Stocks et en cours	32,4	6,9	(4,4)	—	2,4	37,3
Actifs d'impôt	1,0	0,6	—	—	—	1,6
Autres actifs	10,6	3,3	—	—	—	13,9
Prêts et autres investissements	1,2	—	(1,1)	—	0,1	0,2
DÉPRÉCIATIONS COMPTABILISÉES	69,1	14,8	(9,3)	—	2,7	77,3

(a) Inclut les effets des variations de taux de change et des variations de périmètre.

NOTE 7 PARTICIPATIONS ET AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Au 31 décembre

<i>(En millions de dollars US)</i>	2014	2013	2012 (retraité)
Titres non consolidés	57,0	8,5	7,3
Prêts et avances	72,5	26,5	30,5
Dépôts et autres	12,3	12,8	15,9
PARTICIPATIONS ET AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	141,8	47,8	53,7

Titres non consolidés

<i>(En millions de dollars US)</i>	Pays	% d'intérêt à fin 2014	2014	2013	2012 (retraité)
Autres investissements dans des sociétés non consolidées					
Tronic's Microsystems SA	France	15,43 %	4,7	5,3	5,1
Geokinetics — note 2	États-Unis	16,00 %	49,0	—	—
Autres investissements dans des sociétés non consolidées <i>(non significatif individuellement)</i>			3,3	3,2	2,2
TOTAL TITRES NON CONSOLIDÉS			57,0	8,5	7,3

Le 30 septembre 2014, CGG a cédé son activité terrestre en Amérique du Nord à Geokinetics Inc. contre des titres de participation de cette société (note 2). Ces titres ont été comptabilisés à leur juste valeur pour un montant de 49,0 millions de dollars US. La Juste valeur a été déterminée sur la base de multiples de marché.

Aucune restriction ou aucun engagement n'existe entre le Groupe et les entités non consolidées.

Prêts et avances consentis

Un prêt d'un montant de 45,1 millions de dollars US au 31 décembre 2014 a été consenti à la joint-venture Seabed

Geosolutions BV. CGG s'est notamment engagé à fournir son soutien financier à la joint-venture jusqu'à hauteur de 110 millions de dollars US maximum, soit un prêt complémentaire possible de près de 65 millions de dollars US.

Ce poste inclut également un prêt accordé par CGG Holding BV à la joint-venture PTSC CGGV Geophysical Survey limited pour un montant de 26,7 millions de dollars US, 25,1 millions de dollars US et US 29,2 millions de dollars, respectivement au 31 décembre 2014, 2013 et 2012.

NOTE 8 SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

Au 31 décembre

<i>(En millions de dollars US)</i>			Au 31 décembre		
	Siège	% d'intérêt à fin 2014	2014	2013	2012 [retraité]
Secteur opérationnel Acquisition Marine					
CGG Eidesvik Ship Management AS	Norvège/Bergen	49,0%	0,2	1,2	(0,8)
Eidesvik Seismic Vessels AS	Norvège/Bomlo	49,0%	16,6	14,2	12,5
Gardline	Singapour	49,0%	5,5	5,8	4,9
Geofield Ship Management Services SAS	France/Suresnes	50,0%	(0,1)	—	—
Oceanic Seismic Vessels AS	Norvège/Bomlo	49,0%	23,5	21,6	19,2
Elnusa-CGGVeritas Seismic	Indonésie/Jakarta	49,0%	0,5	0,6	0,5
PTSC CGGV Geophysical Survey Limited	Vietnam/Vung Tau City	49,0%	23,9	28,9	27,1
Secteur opérationnel Acquisition terrestre et aéroportée					
Ardiseis FZCO	Emirats Arabes Unis/Dubaï	49,0%	27,4	—	—
Argas	Arabie Saoudite/Al-Khobar	49,0%	37,2	63,3	51,1
Seabed Geosolutions BV	Pays Bas/Amsterdam	40,0%	4,9	193,2	—
Veri-Illuq Geophysical Ltd.	Canada/Calgary	49,0%	(0,1)	(0,1)	—
Yamoria Geophysical Ltd.	Canada/Calgary	49,0%	(0,4)	(0,4)	—
Secteur opérationnel « GGR »					
Magnitude Microseismic LLC	États-Unis/Houston	49,0%	(4,6)	(4,1)	(2,4)
Reservoir Evaluation Services LLP	Kazakhstan/Almaty	36,0%	3,2	1,6	—
Spectrum ASA	Norvège/Oslo	0,0%	—	—	12,4
INVESTISSEMENTS DANS DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE			137,7	325,8	124,5

La variation du poste « sociétés mises en équivalence » se décompose ainsi :

<i>Variation de la période</i>		Au 31 décembre		
<i>(En millions de dollars US)</i>		2014	2013	2012 [retraité]
Solde en début de période		325,8	124,5	131,7
Variation de périmètre		29,2	(13,9)	(20,4)
Investissements effectués durant l'année		4,9	219,6	21,7
Quote-part des résultats		(81,7)	0,6	37,4
Dépréciations		(107,0)	—	—
Dividendes reçus et remboursement de capital		(30,7)	(10,0)	(48,2)
Variation du résultat global des sociétés mises en équivalence		—	—	1,5
Variation de change et autres		(2,8)	5,0	0,8
Solde en fin de période		137,7	325,8	124,5

En 2014, la variation de périmètre correspond à hauteur de 27,6 millions de dollars US au changement de méthode de consolidation de la société Ardiseis mise en équivalence depuis juin 2014 (voir note 2).

En 2013 et 2012, la variation de périmètre correspondait exclusivement à la cession de nos parts détenues dans la

société Spectrum ASA (voir note 2), l'adoption de la norme IFRS 11 à compter du 1^{er} janvier 2013 n'ayant eu aucun impact sur le périmètre de consolidation.

Les investissements en 2014 correspondent pour 4,9 millions de dollars US à notre contribution dans la société Magnitude.

Les investissements correspondaient en 2013 à l'investissement au capital de Seabed Geosolutions BV pour 217 millions de dollars US et en 2012 à notre contribution dans la joint-venture PTSC CGGV Geophysical Survey Limited pour 21,7 millions de dollars US (voir note 2).

La ligne « dépréciation » en 2014 correspond à la dépréciation de la valeur nette de notre participation dans Seabed Geosolutions BV, présentée dans la ligne « autres produits et charges, nets » du compte de résultat.

Sociétés mises en équivalence significatives

Le tableau ci-dessous résume les données financières pour l'exercice clos au 31 décembre 2014 des principales entités mises en équivalence à travers lesquelles le Groupe opère dans le secteur Acquisition terrestre et aéroportée pour des raisons stratégiques :

<i>(En millions de dollars US)</i>	Ardiseis FZCO	Argas	Seabed Geosolutions BV
Chiffre d'affaires	50,0	82,4	306,0
Amortissements et dépréciations	3,0	(13,9)	(327,1)
Coût de l'endettement financier	—	(0,2)	(2,0)
Impôt sur les bénéfices	5,2	—	4,6
Résultat net	(0,5)	6,6	(472,1)
Disponibilités	11,4	8,1	21,8
Actifs courants	65,4	100,3	97,6
Actifs non courants	27,8	89,1	284,6
Passifs financiers courants	—	6,7	—
Passifs courants	46,7	66,9	150,6
Passifs financiers non courants	—	46,6	101,9
Passifs non courants	2,3	10,8	70,2
Capitaux propres	55,6	66,6	81,3
Dividendes versés à CGG	—	26,1	—

Un prêt d'un montant de 45,1 millions de dollars US au 31 décembre 2014 a été consenti à Seabed Geosolutions BV. CGG s'est notamment engagé à fournir son soutien financier à la joint-venture jusqu'à hauteur de 110 millions de dollars US maximum, soit un prêt complémentaire possible de près de 65 millions de dollars US.

Le Groupe a également émis des garanties pour le compte des sociétés mises en équivalence à hauteur de 60 millions de dollars US au 31 décembre 2014.

Les transactions réalisées avec ces entités sont présentées dans la note 27 — Parties liées.

La réconciliation entre les données financières des principales entités mises en équivalence présentées ci-dessus et la valeur nette des investissements dans l'état de situation financière du Groupe au 31 décembre 2014 d'une part et le résultat des sociétés mises en équivalence d'autre part se détaille comme suit :

<i>(En millions de dollars US)</i>	Ardiseis FZCO	Argas	Seabed Geosolutions BV	Autres entités mises en équivalence	Total
Capitaux propres	55,6	66,6	81,3		
% d'intérêt	49 %	49 %	40 %		
Part des capitaux propres des principales entités mises en équivalence	27,7	32,6	32,5		
Ajustements et éliminations	0,2	4,6	(27,6)		
Valeur nette des investissements dans les sociétés mises en équivalence	27,4	37,2	4,9	68,2	137,7

<i>(En millions de dollars US)</i>	Ardiseis FZCO Juillet à décembre ^(a)	Argas	Seabed Geosolutions BV	Autres entités mises en équivalence	Total
Résultat net	(0,5)	6,6	(472,1)		
% d'intérêt	49 %	49 %	40 %		
Part du résultat net des principales entités mises en équivalence	(0,3)	3,2	(188,8)		
Ajustements et éliminations ^(b)	—	—	107,3		
Résultat des sociétés mises en équivalence	(0,3)	3,2	(81,5)	(3,1)	(81,7)

(a) À partir du 30 juin 2014, Ardiseis FZCO n'est plus consolidée par intégration globale, mais est mise en équivalence dans les comptes consolidés du Groupe.

(b) Correspond à la dépréciation de la valeur nette de notre participation dans Seabed Geosolutions BV, présentée dans la ligne « autres produits et charges, nets » du compte de résultat.

NOTE 9 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>(En millions de dollars US)</i>	Au 31 décembre						
	2014			2013			2012 (retraité)
	Bruts	Amortissements cumulés	Nets	Bruts	Amortissements cumulés	Nets	Nets
Terrains	19,6	—	19,6	21,1	—	21,1	20,2
Constructions	248,3	(106,4)	141,9	276,8	(110,1)	166,7	150,9
Matériels et outillages	1 112,6	(626,4)	486,2	1 590,4	(912,8)	677,6	559,0
Matériel de transport	682,7	(181,3)	501,4	975,0	(400,6)	574,4	353,9
Mobiliers, agencements et divers	125,3	(86,9)	38,4	140,3	(99,8)	40,5	35,8
Immobilisations en cours	50,7	—	50,7	77,5	—	77,5	39,7
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 239,2	(1 001,0)	1 238,2	3 081,1	(1 523,3)	1 557,8	1 159,5

Variation du poste « Immobilisations corporelles »

<i>(En millions de dollars US)</i>	Au 31 décembre		
	2014	2013	2012 (retraité)
Solde en début de période	1 557,8	1 159,5	1 183,2
Acquisitions	201,0	289,5	339,1
Acquisitions par crédit-bail	—	—	2,8
Amortissements	(400,2)	(482,2)	(287,5)
Cessions	(16,7)	(16,1)	(16,4)
Effets de change	(25,7)	6,4	4,4
Variation de périmètre	(41,0)	624,1	2,0
Reclassement d'actifs corporels en actifs détenus en vue de la vente	(29,6)	(20,8)	(57,5)
Autres	(7,4)	(2,6)	(10,6)
Solde en fin de période	1 238,2	1 557,8	1 159,5

En 2014, la ligne « amortissements » inclut des dépréciations exceptionnelles d'actifs du secteur marine pour un montant de 65 millions de dollars US. En 2013, elle comprenait 105 millions de dollars US de dépréciations exceptionnelles de navires et d'équipements (voir notes 19 et 21).

Les cessions correspondent essentiellement à des équipements marine endommagés et/ou mis au rebut.

En 2014, la variation de périmètre correspond principalement à la cession de l'activité terrestre en Amérique du Nord à Geokinetics Inc. contre des titres de participation de cette société (voir note 2). En 2013, la variation de périmètre

correspondait à l'acquisition de la Division Géoscience du groupe Fugro.

En 2014, trois navires sismiques ont été classés en tant qu'Actifs détenus en vue de la vente dans le cadre du plan de réduction de la flotte.

Des immobilisations corporelles avaient été également reclassées en Actifs détenus en vue de la vente en 2013 pour un montant de 20,8 millions de dollars US dans le cadre des accords conclus avec TAQA (voir note 2), et en 2012 pour un montant de 57,5 millions de dollars US dans le cadre de la création de la joint-venture Seabed Geosolutions BV.

Réconciliation avec les acquisitions du tableau des flux de trésorerie

<i>(En millions de dollars US)</i>	Au 31 décembre		
	2014	2013	2012 (retraité)
Acquisitions d'immobilisations corporelles (hors crédit-bail)	201,0	289,5	339,1
Coûts de développement capitalisés — voir notes 10 et 20	56,8	56,9	29,1
Acquisitions d'autres immobilisations incorporelles (hors études multi-clients) — voir note 10	20,6	8,7	2,5
Variation des fournisseurs d'immobilisations	3,5	(7,9)	(1,9)
Total acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles selon le tableau des flux de trésorerie	281,9	347,2	368,8

Contrats de crédit-bail

<i>(En millions de dollars US)</i>	Au 31 décembre							
	2014			2013			2012 (retraité)	
	Bruts	Amortissements cumulés	Nets	Bruts	Amortissements cumulés	Nets	Nets	
Matériel géophysique et de transport en crédit-bail	18,2	(1,4)	16,8	117,4	(92,5)	24,9	40,5	
Terrain et constructions en crédit-bail	93,5	(12,4)	81,1	106,3	(10,0)	96,3	96,2	
Autres immobilisations corporelles en crédit-bail	3,7	(3,7)	—	3,7	(3,7)	—	0,3	
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN CRÉDIT-BAIL	115,4	(17,5)	97,9	227,4	(106,2)	121,2	137,0	

Dépenses de réparation et maintenance

En 2014, le coût des ventes correspond à hauteur de 106,8 millions de dollars US à des dépenses de rénovation et

de réparation des navires sismiques. Ces dépenses s'élevaient à 115,9 millions de dollars US en 2013 et à 114,7 millions de dollars US en 2012.

NOTE 10 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Au 31 décembre

(En millions de dollars US)	2014			2013 (retraité)			2012 (retraité)
	Bruts	Amortissements cumulés	Nets	Bruts	Amortissements cumulés	Nets	Nets
Études multi-clients Marine	3 727,7	(2 903,9)	823,8	3 049,2	(2 380,9)	668,3	474,1
Études multi-clients Terrestre	908,4	(784,8)	123,6	867,5	(752,6)	114,9	130,1
Coûts de développement capitalisés	332,4	(133,1)	199,3	306,9	(101,6)	205,3	96,2
Logiciels	103,2	(61,3)	41,9	89,3	(55,9)	33,4	30,5
Technologies	89,7	(81,9)	7,8	153,5	(111,5)	42,0	51,4
Fichiers clients	250,5	(113,8)	136,7	239,6	(102,3)	137,3	132,2
Marques	44,1	(31,0)	13,1	45,2	(30,3)	14,9	3,7
Autres immobilisations incorporelles	117,2	(89,6)	27,6	105,2	(49,7)	55,5	16,7
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 573,2	(4 199,4)	1 373,8	4 856,4	(3 584,8)	1 271,6	934,9

Variation du poste « Immobilisations Incorporelles »

Variation de la période

Au 31 décembre

(En millions de dollars US)	2014	2013	2012 (retraité)
Solde en début de période	1 271,6	934,9	865,1
Investissements dans études multi-clients	713,3	572,3	418,0
Coûts de développement capitalisés	56,8	56,9	29,1
Autres acquisitions	20,6	8,7	2,5
Dépréciation des études multi-clients	(565,8)	(398,7)	(340,9)
Autres amortissements	(109,1)	(90,8)	(80,5)
Cessions	—	(0,4)	(0,2)
Effets de change	(28,1)	2,3	4,2
Variation de périmètre	6,0	184,9	34,5
Reclassement d'actifs incorporels en actifs détenus en vue de la vente	—	—	(6,7)
Autres	8,5	1,5	9,8
Solde en fin de période	1 373,8	1 271,6	934,9

En 2013 et 2014, le fort niveau d'investissement dans les études multi-clients est lié aux programmes dans le Golfe du Mexique.

En 2014, la dépréciation des études multi-clients comprend une perte de valeur de 112,7 millions de dollars US relative aux études multi-clients acquises notamment au Brésil en 2007-2009 et en Mer du Nord.

En 2014, la ligne « Autres amortissements » comprend une dépréciation d'actifs destinés aux activités de fond de mer (« Seabed ») d'un montant de 21,7 millions de dollars US. En 2013 et 2012 respectivement, cette ligne comprenait une

dépréciation des fichiers clients de 21 millions de dollars US et la dépréciation de 30 millions de dollars US de la marque Veritas suite à la décision de changement de nom du Groupe (voir note 21).

En 2013 et 2012 respectivement, la ligne « variation de périmètre » correspondait à l'acquisition de la Division Fugro Géoscience et à l'acquisition de l'ensemble des actifs de GRC.

En 2012, les actifs incorporels à apporter à la joint-venture Seabed Geosolutions BV étaient reclassés en « Actifs détenus en vue de la vente » pour un montant de 6,7 millions de dollars US.

Réconciliation avec les acquisitions du tableau des flux de trésorerie et de la note 19

(En millions de dollars US)	Au 31 décembre		
	2014	2013	2012 (retraité)
Investissements dans études multi-clients	713,3	572,3	418,0
Amortissements et dépréciations capitalisés en études multi-clients	(130,0)	(92,9)	(54,2)
Investissement dans les études multi-clients selon le tableau des flux de trésorerie	583,3	479,4	363,8

NOTE 11 ÉCARTS D'ACQUISITION

Variation de la période (En millions de dollars US)	Au 31 décembre		
	2014	2013	2012 (retraité)
Solde en début de période	2 483,2	2 415,5	2 688,2
Augmentation	—	721,6	23,0
Dépréciation	(415,0)	(640,0)	—
Reclassement en Actif détenus en vue de la vente (note 5)	(13,7)	(13,0)	(300,0)
Effets de change	(12,8)	(0,9)	4,3
Autre	—	—	—
Solde en fin de période	2 041,7	2 483,2	2 415,5

Une dépréciation de 415 millions de dollars US en 2014 et de 640 millions de dollars US en 2013 a été reconnue suite au test annuel de valeur des écarts d'acquisition et comptabilisée dans la ligne « Autres produits et charges nets » du Compte de résultat consolidé (voir note 21).

Revue des tests de valeur

La Direction du Groupe effectue au moins une fois par an un test de valeur des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles et des actifs à durée de vie indéterminée affectés aux unités génératrices de trésorerie, afin d'apprécier si une dépréciation pour perte de valeur est nécessaire.

La valeur recouvrable retenue par le Groupe correspond à la valeur d'utilité des actifs, unités génératrices de trésorerie ou groupe d'unités génératrices de trésorerie, définie comme étant l'ensemble des flux de trésorerie futurs actualisés. Dans certains cas, la valeur recouvrable retenue est la juste valeur

des actifs minorée des coûts de cession, le cas échéant définie par rapport à un marché actif.

Suite à l'acquisition de la Division Géoscience en janvier 2013 et à la nouvelle organisation du Groupe autour de trois Divisions Acquisition, GGR, et Équipement, les unités génératrices de trésorerie ont été redéfinies en cohérence avec les nouveaux secteurs à présenter. Cela a notamment été rendu nécessaire par la séparation des précédentes unités génératrices de trésorerie, comme la Marine, entre l'activité multi-clients dans un segment et l'activité acquisition dans un autre segment. De plus, les nouvelles activités géoscience acquises auprès du Groupe Fugro ont rendu nécessaire l'identification de nouvelles unités génératrice de trésorerie.

Par conséquent, il y a maintenant huit unités génératrices de trésorerie. Une unité génératrice de trésorerie est un groupe homogène d'actifs qui génère des flux de trésorerie qui sont largement indépendants de ceux générés par d'autres groupes d'actifs.

Le tableau suivant décrit le détail des écarts d'acquisition par segment :

(En millions de dollars US)	Au 31 décembre		
	2014	2013	2012 (retraité)
Acquisition (a)	366	782	1 344
GGR	1 492	1 493	901
Équipements	184	208	170
Total	2 042	2 483	2 415

(a) L'écart d'acquisition de la Division Acquisition est porté uniquement par l'unité génératrice de trésorerie Marine en 2013 et 2014.

Depuis 2013, l'écart d'acquisition résiduel de la Division Acquisition est porté uniquement par l'unité génératrice de trésorerie Marine. Dès lors, les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur recouvrable et l'analyse des sensibilités seront détaillées pour l'unité génératrice de trésorerie Marine et non pour les unités génératrices de trésorerie Acquisition.

Hypothèses retenues pour la détermination de la valeur recouvrable

Pour déterminer la valeur recouvrable des actifs en approche valeur d'usage, la Direction du Groupe est amenée à effectuer certains jugements, à retenir certaines estimations et hypothèses au regard d'éléments incertains. Les valeurs d'utilité sont déterminées sur la base d'hypothèses économiques, et de conditions d'exploitation prévisionnelles comme présenté ci-dessous :

- ▶ flux de trésorerie prévisionnels estimés du budget 2015 et des perspectives 2016-2017 tels que présentés au Conseil d'administration du 25 février 2015 ;
- ▶ utilisation des flux de trésorerie normatifs au-delà de la troisième année ; le poids des flux normatifs actualisés représente plus de 80 % de la valeur d'utilité totale ;
- ▶ taux de croissance à long terme entre 2 % et 2,5 % en fonction de l'activité ;
- ▶ taux d'actualisation après impôts, inchangé par rapport à 2013, considéré comme reflétant le coût moyen pondéré du capital (CMPC) du secteur concerné :
 - » 10,0 % pour le secteur Équipements (correspondant à un taux avant impôt de 14,0 %),
 - » 8,5 % pour l'unité génératrice de trésorerie Marine du secteur Acquisition (correspondant à un taux avant impôt de 10,4 %),
 - » 9,5 % pour les unités génératrices de trésorerie du secteur GGR (correspondant à un taux avant impôt compris entre 12,9 % and 14,2 %).

CGG opère sur un marché cyclique, actuellement en baisse suite à la chute drastique des prix du baril, avec un point bas de cycle qui sera atteint au cours des trois années à venir.

Les changements d'hypothèses sont présentés de la façon suivante :

(En millions de dollars US)	Écart d'acquisition	Excédent des flux de trésorerie futurs attendus actualisés sur la valeur nette comptable des actifs incluant les écarts d'acquisition						Sensibilité à une diminution de 0,25 sur le taux d'actualisation net d'impôt	Sensibilité à une augmentation de 0,25 sur le taux d'actualisation net d'impôt
		Sensibilité à une diminution de 10 % des flux 2016	Sensibilité à une augmentation de 10 % des flux 2016	Sensibilité à une diminution de 10 % des flux normatifs	Sensibilité à une augmentation de 10 % des flux normatifs				
UGT Marine	366	0	(6)	6	(106)	106	51	(47)	
GGR	1 492	1	(13)	13	(268)	268	120	(112)	
Équipement	184	1 266	(11)	11	(169)	169	68	(64)	
TOTAL	2 042								

Cependant, les hypothèses économiques clés, exception faite de la réduction de la flotte de navires, n'ont pas été modifiées par rapport à l'année dernière pour la vision à moyen terme, c'est-à-dire pour l'année normative.

L'unité génératrice de trésorerie Marine est fortement impactée par les conditions de marché détériorées. Suite à la seconde phase de notre plan de réduction de flotte et aux conditions de marché difficiles, le test de valeur de notre unité de génératrice de trésorerie Marine au 31 décembre 2014 s'est traduit par une dépréciation pour perte de valeur des écarts d'acquisition à hauteur de 415 millions de dollars US.

La Division GGR devrait résister aux conditions de marché. Le test de valeur des unités génératrices de trésorerie de la Division GGR, ou de chaque unité génératrice de trésorerie de GGR prise individuellement n'a pas justifié de dépréciation. L'excès des flux futurs de trésorerie actualisé sur la valeur nette comptable des actifs incluant les écarts d'acquisition est proche de zéro.

En 2013, des dépréciations pour perte de valeur des écarts d'acquisition à hauteur de 582 et 58 millions de dollars US ont été reconnues respectivement pour l'unité génératrice de trésorerie Marine et Terrestre, soit un total de dépréciation pour perte de valeur des écarts d'acquisition du segment Acquisition de 640 millions de dollars US. Aucune perte de valeur n'a été enregistrée pour l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Sensibilité aux changements dans les hypothèses retenues

Changer certaines hypothèses définies par la Direction du Groupe, en particulier le taux d'actualisation et les flux normatifs (basés sur l'EBITDAS) retenus, peut affecter significativement l'évaluation de la valeur d'utilité des unités génératrices de trésorerie, et donc les résultats du test de valeur du Groupe. Le profil du cycle pouvant affecter, dans une moindre mesure que les deux facteurs précédents, l'évaluation de la valeur d'utilité de nos unités génératrices de trésorerie, les flux de trésorerie générés pendant une année — 2016 choisie comme année médiane de la séquence de trois ans — représentent une hypothèse importante.

NOTE 12 AUTRES PASSIFS COURANTS

Au 31 décembre

(En millions de dollars US)	Au 31 décembre		
	2014	2013	2012 (retraité)
TVA et autres taxes à payer	67,7	89,1	75,6
Produits constatés d'avance	119,0	109,3	139,3
Juste valeur des instruments financiers (voir note 14)	2,6	1,0	0,8
Autres passifs d'exploitation	42,5	84,5	84,5
AUTRES PASSIFS COURANTS	231,8	283,9	300,2

Les autres passifs d'exploitation comprennent un « earn-out » relatif à l'acquisition en 2012 de Geophysical Research Corporation, LLC d'un montant de 15,7 millions de dollars US au 31 décembre 2014. Cette dette déterminée en fonction des volumes de ventes de l'entité de janvier 2012 à janvier 2015 a été réglée en février 2015.

En 2012 et 2013, les autres passifs d'exploitation comprenaient également l'option d'achat sur les titres détenus par Louis Dreyfus Armateurs (LDA) dans la société Geomar SAS, la joint-venture propriétaire du navire sismique *CGG Alizé*, pour un montant de 28 millions de dollars US. Cet achat a eu lieu le 1^{er} avril 2014 (voir note 2).

NOTE 13 DETTES FINANCIÈRES

Au 31 décembre

(En millions de dollars US)	2014			2013			2012 (retraité)
	1 an	> 1 an	Total	1 an	> 1 an	Total	Total
Obligations à haut rendement	—	1 731,3	1 731,3	—	1 234,9	1 234,9	1 349,0
Obligations convertibles	—	367,0	367,0	—	836,6	836,6	763,5
Lignes de crédit ^(a)	—	273,0	273,0	168,5	68,7	237,2	—
Emprunts bancaires ^(a)	35,5	133,1	168,6	31,0	88,6	119,6	40,9
Autres emprunts ^(a)	3,2	102,5	105,7	18,8	155,1	173,9	—
Contrats de crédit-bail	8,6	93,4	102,0	9,0	112,2	121,2	130,9
Total dettes long terme	47,3	2 700,3	2 747,6	227,3	2 496,1	2 723,4	2 284,3
Intérêts courus	28,4	—	28,4	19,7	—	19,7	16,7
Dettes financières	75,7	2 700,3	2 776,0	247,0	2 496,1	2 743,1	2 301,0
Découverts bancaires	2,9	—	2,9	4,5	—	4,5	4,2
TOTAL			2 778,9			2 747,6	2 305,2

(a) Au 31 décembre 2014, 453,4 millions de dollars US sur un total de 547,3 millions de dollars US (lignes de crédit, emprunts bancaires et autres emprunts) sont garantis par des immobilisations corporelles et des créances.

Dettes financières par sources de financement

	Date d'émission	Échéance	Montant nominal	Solde net au 31.12.2014	Taux d'intérêt
			(en millions de devises)	(en millions de dollars US)	
Obligation à haut rendement 2017	2007	2017	400 US\$	134,0	7,8 %
Obligation à haut rendement 2020	2014	2020	400 €	478,8	5,9 %
Obligation à haut rendement 2021	2011	2021	650 US\$	624,1	6,5 %
Obligation à haut rendement 2022	2014	2022	500 US\$	494,4	6,9 %
Sous-total obligations à haut rendement				1 731,3	
Obligations convertibles 2019	2012	2019	360 €	367,0	1,3 %
Sous-total Obligations convertibles				367,0	
Lignes de crédit	—	—	—	273,0	—
Crédit Nordique (hors facilité de crédit)	2014	2019	150 US\$	147,9	4,4 %
Autres emprunts bancaires	—	—	—	20,7	—
Sous-total emprunts bancaires				168,6	
Autres emprunts	—	—	—	105,7	—
Crédit-bail immobilier	2010	2022	75 €	73,3	—
Autres crédits-baux	—	—	—	28,7	—
Sous-total crédits-baux				102,0	
TOTAL Dettes long terme hors intérêts courus et découverts bancaires				2 747,6	

Dettes financières par devise

	Au 31 décembre		
	2014	2013	2012 (retraité)
(En millions de dollars US)			
Dollar US	1 570,6	1 493,1	1 431,3
Euro	1 177,0	1 230,3	853,0
TOTAL Dettes long terme hors intérêts courus et découverts bancaires	2 747,6	2 723,4	2 284,3

Dettes financières par taux d'intérêt

	Au 31 décembre		
	2014	2013	2012 (retraité)
(En millions de dollars US)			
Taux variables (taux effectif moyen au 31 décembre 2014 : 2,82 %, 2013 : 2,20 %, 2012 : 2,84 %)	240,1	168,2	41,4
Taux fixes (taux effectif moyen au 31 décembre 2014 : 6,46 %, 2013 : 7,20 %, 2012 : 6,27 %)	2 507,5	2 555,2	2 242,9
TOTAL Dettes long terme hors intérêts courus et découverts bancaires	2 747,6	2 723,4	2 284,3

Les taux d'intérêts variables sont généralement indexés sur les taux interbancaires de la devise concernée.

L'impact des instruments de couverture n'est pas inclus dans les chiffres des tableaux ci-dessus.

Ratios financiers au 31 décembre 2014

	Ratio de levier financier ^(a)	Ratio de couverture d'intérêt ^(b)	Trésorerie minimum ^(c)
Crédit renouvelable France	≤ 3,75x	≥ 4,00x	—
Crédit renouvelable US	≤ 3,75x	≥ 4,00x	—
Facilité de crédit Nordique de 250 millions de dollars US	≤ 3,75x	≥ 3,00x	> \$75m
Facilité de crédit sécurisée de 45 millions de dollars US	≤ 3,75x	≥ 3,00x	> \$75m

(a) Le ratio de levier financier est défini comme le ratio dette financière nette/EBITDAS.

(b) Le ratio de couverture d'intérêt est défini comme le ratio EBITDAS/Intérêts financiers.

(c) La trésorerie est définie comme les soldes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie disponibles pour le Groupe.

L'EBITDAS est défini comme le résultat net avant charges financières, taxes, dépréciations, amortissements nets de ceux capitalisés dans la librairie multi-clients, et coût des paiements en actions aux salariés et dirigeants. Le coût des paiements en actions inclut le coût des stock-options et des attributions d'actions gratuites sous conditions de performance. L'EBITDAS est considéré hors éléments non récurrents pour le calcul des ratios.

La dette financière nette comprend les concours bancaires, la part à court terme des dettes financières, les dettes financières long terme moins les disponibilités et valeurs mobilières de placement.

L'ensemble des ratios financiers étaient respectés au 31 décembre 2014.

En septembre 2014, les lignes de crédit « French Revolver », « Revolver US », le Crédit Nordique et la facilité de crédit sécurisée de 45 millions de dollars US, ont fait l'objet d'avenants afin d'assouplir certains ratios financiers applicables. À la suite de ces accords, le ratio d'endettement maximal (défini comme la dette nette sur l'EBITDAS) a été accru de 3,00x à 3,75x pour les 12 mois glissants clos le 30 septembre 2015, à 3,50x pour les 12 mois glissants clos le 30 septembre 2016, à 3,25x pour les 12 mois glissants clos le 30 septembre 2017 et à 3,00x pour les périodes de 12 mois glissants suivantes.

Obligations à haut rendement

Depuis 2007, CGG SA a émis plusieurs obligations à haut rendement en dollars US à échéance 2016, 2017, 2020, 2021 et 2022.

Ces obligations font l'objet d'une cotation au Luxembourg sur le marché non réglementé Euro MTF et sont garanties par certaines filiales du Groupe.

Ces obligations contiennent certaines clauses restrictives, notamment sur la souscription d'endettement supplémentaire, la constitution de sûretés réelles, la réalisation d'opérations de cession et de crédit-bail adossé, l'émission et la vente de titres subsidiaires et le règlement de dividendes et autres paiements par certaines des entités du Groupe. De plus, le ratio de l'EBITDAS rapporté aux charges financières brutes doit être égal ou supérieur à 3.

Obligations à haut rendement (500 millions de dollars US, 6,875 % Senior Notes, échéance 2022)

Le 1^{er} mai 2014, la Société a émis sur les marchés internationaux un emprunt obligataire de 500 millions de dollars US, au taux de 6,875 % et à échéance 2022. Cet emprunt obligataire, émis au pair, a contribué au remboursement anticipé de la totalité du solde résiduel de 225 millions de dollars US de l'emprunt obligataire au taux de 9,50 % à échéance 2016, ainsi qu'au remboursement anticipé de 265 millions de dollars US de l'emprunt obligataire de 400 millions de dollars US, au taux de 7,75 % et à échéance 2017.

Obligations à haut rendement (400 millions d'euros, 5,875 % Senior Notes, échéance 2020)

Le 23 avril 2014, la Société a émis sur les marchés internationaux un emprunt obligataire de 400 millions d'euros (ou 546,3 millions de dollars US convertis au taux de clôture historique de 1,3658), au taux de 5,875 % et à échéance 2020. Cet emprunt obligataire, émis au pair, a permis le rachat des obligations à option de conversion (OCEANE) d'un montant nominal de 360 millions d'euros, au taux de 1,75 %, et à échéance 2016. Le produit net restant a été utilisé pour le paiement anticipé de l'échéance 2015 du crédit vendeur accordé par Fugro pour un montant de 28,1 millions d'euros.

Obligations à haut rendement (650 millions de dollars US, 6,5 % Senior Notes, échéance 2021)

Le 31 mai 2011, CGG SA avait émis par placement privé international un emprunt obligataire d'un nominal de 650 millions de dollars US à échéance juin 2021 et portant intérêt au taux de 6,5 %. Les obligations avaient été émises à un prix de 96,45 % du pair, correspondant à un rendement de 7,0 %. Le produit net de cette émission avait été affecté au remboursement total du crédit *Senior Term Loan B* de 508 millions de dollars US et au remboursement à hauteur de 70 millions de dollars US de l'emprunt obligataire à échéance 2015.

Obligations à haut rendement (350 millions de dollars US, 9,5 % Senior Notes, échéance 2016)

Le 2 juin 2014, la Société a procédé au remboursement de l'intégralité des 225 millions de dollars US résiduels de l'emprunt obligataire 9,50%, échéance 2016, à 102,375 % du pair. Ce remboursement a été financé par l'émission d'obligations à haut rendement pour un montant de 500 millions de dollars US, décrite ci-dessus.

Le 21 août 2013, CGG a procédé au remboursement anticipé de 125 millions de dollars US sur un montant total de 350 millions de dollars US de l'emprunt Senior 9,50% à échéance 2016.

Le 9 juin 2009, CGG SA avait émis un emprunt obligataire par placement privé international d'un nominal de 350 millions de dollars US à échéance 2016 et portant intérêt à 9,5 %. Cette émission a été réalisée au prix de 97,0 %, correspondant à un rendement de 10,125 %. Le remboursement est à échéance du 15 mai 2016.

Obligations à haut rendement (400 millions de dollars US, 7,75 % Senior Notes, échéance 2017)

Le 2 juin 2014, la Société a procédé au remboursement de 265 millions de dollars US de l'emprunt obligataire 7,75 %, d'un montant nominal initial de 400 millions de dollars US à échéance 2017. Le remboursement, effectué à 101,292 % du pair, a été financé par l'émission d'obligations à haut rendement pour un montant de 500 millions de dollars US, décrite ci-dessus.

Le 9 février 2007, CGG SA avait émis sur les marchés internationaux de capitaux un emprunt obligataire de 400 millions de dollars US à échéance 2017 au taux nominal de 7,75 %. Les fonds reçus avaient permis au Groupe de rembourser une partie du prêt relais de 700 millions de dollars US ayant financé l'acquisition de Veritas.

Obligations convertibles

Obligations convertibles (360 millions d'euros, 1,75 % Senior Notes, échéance 2016)

Au 30 juin 2014, les 360 millions d'euros d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions sont totalement remboursées.

Le 24 avril 2014, le Groupe a racheté 81,3 % des obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (OCEANE) émises par la Société à la suite d'une procédure de construction d'un livre d'ordres inversé au prix de 28,60 euros par obligation soit un montant nominal total d'environ 293 millions d'euros. CGG a ensuite procédé au rachat de 16,8 % des obligations restantes au prix de 28,60 euros pour un montant nominal total d'environ 60 millions d'euros. Le rachat anticipé des 1,9 % d'obligations restantes a été effectué le 27 juin 2014.

La contrepartie payée et tous les coûts de transactions liés au rachat ont été alloués aux composantes passifs et capitaux propres de l'instrument à la date de la transaction. La perte allouée à la composante passif s'élève à 37,6 millions de dollars US et a été comptabilisée sur la ligne « Autres produits

(charges) financières » de notre compte de résultat. L'impact négatif dans les capitaux propres s'élève à 16,1 millions de dollars US, net d'impôts.

L'amortissement accéléré des frais d'émission a été comptabilisé sur la ligne « Coût de l'endettement net » de notre compte de résultat pour un montant de 2,4 millions de dollars US.

Le 27 janvier 2011, CGG SA avait procédé à l'émission de 12 949 640 obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (« OCEANE ») à échéance 1^{er} janvier 2016, d'un montant nominal de 360 millions d'euros. Le produit net de l'émission avait été affecté au remboursement partiel de l'emprunt obligataire 7,5 % d'un montant de 530 millions de dollars US à échéance mai 2015, permettant de réduire les frais financiers décaissés par CGG SA.

La valeur nominale unitaire des obligations avait été fixée à 27,80 euros, ce qui faisait apparaître une prime d'émission de 25 % par rapport au cours de référence de l'action CGG sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris. Les obligations portent intérêt à un taux annuel de 1,75 % payable semestriellement à terme échu le 1^{er} janvier et le 1^{er} juillet de chaque année. Les obligations donnaient droit à l'attribution d'actions nouvelles ou existantes CGG à raison d'une action pour une obligation, sous réserve d'éventuels ajustements ultérieurs. Les obligations pouvaient faire l'objet d'un remboursement anticipé au gré de CGG SA, sous certaines conditions.

Au 27 janvier 2011, le montant de la dette financière s'élevait à 364 millions de dollars US (266 millions d'euros) et la composante en capitaux propres à 121 millions de dollars US (89 millions d'euros), nets de frais d'émission. La juste valeur de la dette avait été estimée avec un taux d'intérêt à 8,15 %.

Obligations convertibles (360 millions d'euros, 1,25 % Senior Notes, échéance 2019)

Le 20 novembre 2012, CGG SA avait procédé à l'émission de 11 200 995 obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (« OCEANE ») à échéance 1^{er} janvier 2019, d'un montant nominal de 360 millions d'euros. Le produit net de l'émission avait été affecté au financement partiel de l'acquisition de la Division Géoscience (hors librairie multi-clients et OBN) de Fugro.

La valeur nominale unitaire des obligations avait été fixée à 32,14 euros, ce qui faisait apparaître une prime d'émission de 40 % par rapport au cours de référence de l'action CGG sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris. Les obligations portent intérêt à un taux annuel de 1,25 % payable semestriellement à terme échu le 1^{er} janvier et le 1^{er} juillet de chaque année. Les obligations donneront droit à l'attribution d'actions nouvelles ou existantes CGG à raison d'une action pour une obligation, sous réserve d'éventuels ajustements ultérieurs. Les obligations pourront faire l'objet d'un remboursement anticipé au gré de CGG SA, sous certaines conditions.

Au 20 novembre 2012, le montant de la dette financière s'élevait à 359 millions de dollars US (277 millions d'euros) et la composante en capitaux propres à 98 millions de dollars US (75 millions d'euros), nets de frais d'émission. La juste valeur de la dette avait été estimée avec un taux d'intérêt à 5,47 %.

Facilités de crédit

	Date		Montant autorisé	Montant utilisé	Montant mobilisé	Montant disponible
	d'émission	Échéance				
<i>(en millions de dollars US)</i>						
Crédit renouvelable US	2013	2018	165,0	75,0	—	90,0
Crédit renouvelable France ^(a)	2013	2017	325,0	158,0	—	167,0
Crédit Nordique	2014	2019	100,0	50,0	—	50,0
TOTAL avant frais d'émission	—	—	590,0	283,0	—	307,0
Lignes de crédit à court terme (découverts bancaires)	—	—	6,7	2,9	—	3,8

(a) selon les termes contractuels, le montant autorisé sera revu de 325 millions de dollars US à 275 millions de dollars US en 2016.

Parmi les lignes de crédit à taux fixes, aucune ligne significative ne doit être renouvelée dans les prochains 12 mois (voir note 18).

Selon ces accords de facilités de crédit, le Groupe doit se soumettre aux ratios financiers définis dans le tableau des ratios financiers (voir tableau des ratios financiers).

Compte tenu du niveau d'activité actuel, du niveau d'investissement projeté, et des échéances à court et moyen terme de remboursement de la dette financière, nous estimons que la trésorerie générée par les opérations, la trésorerie et disponibilités à court terme existantes et les lignes de crédit disponibles sont suffisantes pour couvrir nos besoins en liquidité au cours des douze prochains mois.

Facilité de crédit « Revolver US »

Au 31 décembre 2014, le Groupe a réalisé un tirage d'un montant net de 75 millions de dollars US sur cette ligne de crédit de 165 millions de dollars US mise en place le 15 juillet 2013, sur cinq ans.

Crédit renouvelable américain

Le 18 juillet 2013, CGG a mis un terme à la facilité de crédit renouvelable américain.

Le 11 décembre 2012, le crédit syndiqué américain avait fait l'objet d'un avenant permettant l'acquisition de la Division Géoscience de Fugro. Cet avenant assouplissait certaines restrictions autorisant ainsi la mise en place de la joint-venture Seabed Geosolutions BV, la fourniture de garanties et l'émission de nouvelles dettes dans le cadre de la transaction avec Fugro.

Le 12 janvier 2007, le Groupe avait mis en place une ligne de crédit renouvelable américaine de 140 millions de dollars US (dont une partie peut être utilisée pour l'émission de lettres de crédit).

Facilité de crédit « French Revolver »

À fin décembre 2014, un montant net de 20 millions d'euros a été tiré sur cette ligne de crédit (ou 27 millions de dollars US convertis au taux moyen de 1,3328) afin de couvrir les besoins de trésorerie courant en euros. Le solde restant à rembourser au 31 décembre 2014 est de 130 millions

d'euros (ou 158 millions de dollars US convertis au taux de clôture de 1,2141).

Le 24 juillet 2014, la maturité de notre facilité de crédit « French Revolver » a été étendue. La facilité de crédit « French Revolver » s'élève à 325 millions de dollars US jusqu'au 31 juillet 2016 et à 275 millions de dollars US jusqu'au 31 juillet 2017.

Le 31 juillet 2013, une facilité de crédit « French revolver » de 325 millions de dollars US sur trois ans avec deux options d'extension d'une année chacune a été conclue.

Ligne de crédit renouvelable de 200 millions de dollars US (contrat de crédit syndiqué français)

Le 18 juillet 2013, CGG a mis un terme à cette facilité de crédit « French Revolver ».

Le 7 février 2007, CGG SA avait signé une convention de crédit renouvelable de 200 millions de dollars US avec Natixis comme agent administratif et Crédit Suisse comme agent collatéral. Cette ligne de crédit, mobilisable en dollars US et en euros, a pour objet de financer les opérations courantes de l'emprunteur.

Crédit Nordique

Voir emprunts bancaires

Emprunts bancaires

Selon les accords de notre Crédit Nordique et de notre Facilité de crédit sécurisée de 45 millions de dollars US, le Groupe doit se soumettre aux ratios financiers définis dans le tableau des ratios financiers ci-dessus.

Crédit Nordique de 250 millions de dollars US

Le solde restant à rembourser, au 31 décembre 2014 est de 195,2 millions de dollars US, net des frais d'émission.

Le Groupe a conclu le 16 décembre 2014 l'amendement et l'extension de son accord de crédit nordique avec un pool de banques dirigé par Nordea. Par cet accord, le montant de cette facilité de crédit a été porté de 175 millions de dollars US à 250 millions de dollars US et la maturité de

mai 2018 à décembre 2019. Ce nouveau crédit est composé d'une facilité de crédit de 100 millions de dollars US et d'un prêt de 150 millions de dollars US. Un contrat de swap de taux d'intérêt a été contracté afin de figer le taux annuel à 4,3 %.

Le 1^{er} juillet 2013, une convention de crédit de cinq ans d'un montant de 200 millions de dollars US et garantie par des actifs (navires), avait été signée afin notamment de rembourser l'échéance 2013 de notre crédit vendeur Fugro.

Un contrat de swap de taux d'intérêt avait alors été contracté afin de figer le taux annuel à 4,4 %.

Facilité de crédit sécurisée de 25 millions de dollars US

Le solde restant dû au 31 décembre 2014 est de 6,3 millions de dollars US.

Le 29 septembre 2014, cette ligne a été réduite à 12,5 millions de dollars US puis à 6,3 millions de dollars US le 18 décembre 2014, en ligne avec la réduction de nos investissements en équipements et de notre flotte.

Le 19 décembre 2013, un contrat de prêt en plusieurs tirages d'un montant maximum de 25 millions de dollars US avait été signé afin de financer l'acquisition d'équipements maritimes en un maximum de douze lots mensuels pendant une période d'un an. Ce prêt est remboursable sur cinq ans après la date limite de tirage.

Facilité de crédit sécurisée de 45 millions de dollars US

Le solde restant dû au 31 décembre 2014 est de 14,1 millions de dollars US, net des frais d'émission.

Le 13 janvier 2011, la société Exploration Vessel Resources II AS avait signé une convention de crédit sécurisée de 45 millions de dollars US faisant l'objet d'une garantie émise en faveur des banques.

Facilité de crédit sécurisée de 25 millions de dollars US

Au 31 décembre 2014, cette ligne de crédit est totalement remboursée.

Le 30 avril 2007, Geomar avait signé une convention de crédit sécurisée de 25 millions de dollars US. Cette ligne de crédit avait pour objet de refinancer le navire sismique *CGG Alizé*.

Autres emprunts

Crédit vendeur accordé par Fugro

Le solde restant dû au 31 décembre 2014 s'élève à 84,4 millions d'euros (ou 102,4 millions de dollars US convertis au taux de clôture de 1,2141).

Le 22 décembre 2014, Fugro et CGG ont amendé le crédit vendeur de telle sorte que 50 % du remboursement prévu le 31 janvier 2016 soit remboursé au plus tard le 31 janvier 2017 et les 50 % restants au plus tard le 31 janvier 2018 (c'est-à-dire 42,2 millions d'euros à rembourser pour les 31 janvier 2017 et 2018).

Le 27 juin 2014, la Société a procédé au remboursement de 28,1 millions d'euros (soit 38,6 millions de dollars US convertis au taux moyen historique de 1,3726), initialement dus le 31 janvier 2015. Ce remboursement anticipé a été financé par l'émission d'obligations à haut rendement pour un montant de 400 millions d'euros à échéance 2020 décrite ci-dessus.

Le 21 août 2013, le Groupe avait procédé au remboursement partiel du crédit vendeur de Fugro pour 112,5 millions d'euros.

Dans le cadre de l'acquisition de la Division Géoscience du groupe Fugro le 31 janvier 2013, Fugro avait accordé au Groupe un crédit vendeur de 125 millions d'euros avec une maturité de cinq ans et portant intérêts au taux de 5,5 % par an, porté à 225 millions d'euros lors de l'acquisition effective de l'activité aéroportée.

NOTE 14 INSTRUMENTS FINANCIERS

Du fait de son activité internationale, le Groupe est exposé à des risques généraux liés aux opérations à l'étranger. Les principaux risques de marché auxquels le Groupe est exposé sont notamment l'évolution des taux d'intérêt et des taux de change. Le Groupe ne conclut pas de contrats d'instruments financiers à des fins spéculatives.

Pour une information détaillée, voir également le chapitre 3 « Facteurs de risques » de notre document annuel de Référence.

Gestion du risque de change

CGG tire une partie substantielle de son chiffre d'affaires de ventes à l'étranger et est donc soumise aux risques relatifs aux fluctuations des taux de change. Les recettes et dépenses de CGG sont libellées de manière prépondérante en dollars US et en euros, et dans une moindre mesure en devises telles que le dollar canadien, le real brésilien, le dollar australien, la couronne norvégienne, la livre sterling et le yuan chinois. Historiquement, une part importante du chiffre d'affaires facturé en euros par CGG est en fait dérivée de contrats contenant des prix en dollars US, dès lors que le dollar US sert souvent de monnaie de référence dans les réponses aux appels d'offres pour des contrats de fourniture de services géophysiques.

Analyse de sensibilité

Les fluctuations des taux de change du dollar US par rapport à d'autres devises, l'euro en particulier, ont eu dans le passé et auront à l'avenir un effet significatif sur les résultats du Groupe. Dès lors que la plupart des appels d'offres pour des contrats d'acquisition auxquels participe le Groupe sont libellés en dollars US, l'appréciation de l'euro par rapport au dollar US nuit à la position concurrentielle du Groupe par rapport aux sociétés dont les coûts et les dépenses sont plus largement libellés en dollars US. Ainsi, bien que le Groupe tente de minimiser ce risque grâce à sa politique de couverture, le Groupe ne peut garantir son niveau de rentabilité dans l'absolu ni que les fluctuations des taux de change n'aient pas un effet significativement défavorable sur ses résultats d'exploitation futurs. Le Groupe estime ses dépenses nettes courantes en euros à un montant de l'ordre de 500 millions, et, en conséquence, une variation défavorable de 10 cents dans la parité moyenne de change entre l'euro et le dollar US aurait un impact négatif de l'ordre de 50 millions de dollars US au niveau de son résultat d'exploitation et de ses capitaux propres.

D'autre part, l'endettement du Groupe est pour partie libellé en euros et est valorisé en dollars US au taux de change de clôture. Au 31 décembre 2014, la composante euros de la dette financière nette de 2 419,8 millions de dollars US s'élevait à 957 millions d'euros sur la base d'un taux de clôture de 1,2141. Une variation de +10 cents du taux de clôture est ainsi susceptible d'avoir un impact de l'ordre de 100 millions de dollars US sur la dette financière nette du Groupe.

L'impact de ces contrats de vente à terme sur les états financiers est le suivant :

<i>(En millions de dollars US)</i>	Au 31 décembre		
	2014	2013	2012 (retraité)
Montant dans l'état de situation financière des contrats de vente à terme de devises (voir notes 5 et 12)	(1,2)	0,8	2,2
Profits (pertes) enregistrés en résultat (voir note 21)	(0,9)	1,9	0,8
Profits (pertes) enregistrés directement en capitaux propres (avant impôts différés)	(1,8)	—	3,7

Le tableau ci-dessus ne tient pas compte des instruments financiers des sociétés mises en équivalence.

Les profits (pertes) enregistrés en résultat pour ces entités sont inclus dans la ligne « résultat des sociétés mises en équivalence » du compte de résultat consolidé.

Les profits (pertes) enregistrés directement en capitaux propres sont présentés sur la ligne « quote-part de variation du résultat étendu des sociétés mises en équivalence » sur l'état du compte de résultat global consolidé.

Contrats d'option d'achat

Le Groupe ne disposait d'aucun contrat d'option d'achat de devises aux 31 décembre 2014, 2013 et 2012.

À travers l'IAS 12, le Groupe se trouve par ailleurs sur le plan comptable exposé aux variations de change au niveau de l'imposition différée lorsque la monnaie fonctionnelle de l'entité propriétaire d'actifs non monétaires ne coïncide pas avec la monnaie fiscale.

Contrats de ventes à terme

Le Groupe conclut également divers contrats pour couvrir les risques de change sur ses activités futures. Il mène notamment une politique de vente à terme de dollars US en fonction des excédents escomptés dans cette devise, compte tenu de son carnet de commandes à échéance de six mois en moyenne. Dans une moindre mesure, une politique de couverture similaire est appliquée aux excédents en livres sterling, en yuans chinois, en couronnes norvégiennes, en dollars de Singapour, en euros, en dollars canadiens, en dollars australiens, en roubles russes et en francs suisses. Cette stratégie de réduction des risques de change a permis d'atténuer, sans l'éliminer, l'impact positif ou négatif de la variation des cours de change sur ces devises.

Au 31 décembre 2014, les contrats représentaient un montant notionnel de 91,6 millions de dollars US, dont 23,6 millions de contrats de vente à terme de dollars US en livres sterling, 26,2 millions en euros, 16,8 millions en couronnes norvégiennes, 5,8 millions en yuan chinois, 5,3 millions en dollars de Singapour, 5,3 millions en dollars canadiens, 4,9 millions en francs suisses, 2,0 millions en roubles russes et 1,7 million en dollars australiens.

Gestion du risque de taux

La stratégie du Groupe est de gérer le risque de taux par l'utilisation maximale de dettes à taux fixe. Ainsi, l'exposition aux fluctuations des taux d'intérêts est limitée dans la mesure où 91 % de la dette financière au 31 décembre 2014 est constituée d'emprunts obligataires à taux fixe ainsi que d'un certain nombre de contrats de crédit-bail et de lignes de crédit bancaires à moyen terme à taux fixes et de maturités variables. Cependant, le Groupe peut être amené à souscrire à une partie de ses dettes financières auprès d'institutions financières à taux d'intérêts variables indexés sur des durées de tirage allant d'un à douze mois, et il peut en résulter une variation de la charge d'intérêt correspondante en fonction de l'évolution des taux d'intérêt à court terme. Le Groupe peut également avoir recours à des contrats de swap de taux d'intérêts afin d'ajuster l'exposition lorsque les conditions de marché sont favorables.

Analyse de sensibilité

Les sources de financement du Groupe CGG sont constituées d'emprunts garantis et de facilités de crédit soumis à des taux d'intérêts variables. En conséquence, les charges financières du Groupe peuvent augmenter si les taux d'intérêts augmentent. L'analyse de sensibilité porte sur une exposition nette passive après prise en compte des couvertures de 94 millions de dollars US. Le taux moyen de la part variable de la dette au 31 décembre 2014 était de 2,8 % alors que le taux de rémunération des actifs financiers était de 1,1 %. Toute augmentation de 1 % des taux d'intérêts augmenterait les charges financières du Groupe de près de 1,0 million de dollars US par an, alors qu'une baisse de 1 % diminuerait les charges financières de 1,0 million de dollars US.

Contrats de cap de taux d'intérêts

Le Groupe ne dispose d'aucun contrat de cap de taux d'intérêt au 31 décembre 2014.

Gestion du risque de crédit

Afin de minimiser le risque de crédit, ou risque de contrepartie, le Groupe conclut des contrats de couverture uniquement avec des institutions financières et des banques commerciales de premier rang. Bien que le risque de crédit puisse être formé par le coût de remplacement à la juste valeur estimée de l'instrument, le Groupe considère que le risque de subir une perte reste mineur, et que la perte en question ne serait de toute façon pas significative. Les créances clients du Groupe ne représentent pas un risque de crédit significatif, du fait de la large variété de clients, des

différents marchés dans lesquels le Groupe opère, et de sa présence dans plusieurs zones géographiques. Les deux plus importants clients du Groupe contribuent en 2014 pour respectivement 7,1 % et 5,2 % au chiffre d'affaires consolidé. Ils contribuaient respectivement pour 5,1 % et 3,9 % en 2013 et 7,1 % et 5,8 % en 2012.

Gestion du risque de liquidité

Les principaux besoins financiers du Groupe sont liés au financement des opérations d'exploitation courantes, des investissements industriels (plus particulièrement réparations et améliorations de nos navires sismiques), des investissements dans les études multi-clients, et des opérations d'acquisition.

Les opérations d'exploitation courante ainsi que le service d'intérêts de la dette sont financés par les flux de trésorerie provenant de l'exploitation. La capacité du Groupe à effectuer des remboursements réguliers du principal des emprunts, à payer d'éventuels intérêts exceptionnels, à restructurer son endettement, ou à financer ses investissements dépendra de ses performances futures, qui, dans une certaine mesure, restent liées à des facteurs économiques, financiers, de compétitivité, juridiques et de réglementation. Le Groupe considère que l'excédent de trésorerie provenant de l'exploitation, les ressources financières additionnelles générées par les émissions d'obligations et par les conventions de crédit renouvelable suffiront à couvrir ses besoins en liquidité pour les douze prochains mois (voir note 13).

Voir également le chapitre 3.3.6 « Risque de liquidité » du document annuel de référence.

Impact et ventilation des instruments financiers sur l'état de situation financière

L'impact et la ventilation sur l'état de situation financière des instruments financiers du Groupe au 31 décembre 2014 se présentent comme suit :

Au 31 décembre 2014

(En millions de dollars US)	Hierarchie des justes valeurs ⁽¹⁾	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs détenus en vue de la vente	Prêts, créances et dettes d'exploitation	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Titres non consolidés	Niveau 3	57,0	57,0		57,0			
Actifs financiers non courants	Niveau 3	84,7	84,7			84,7		
Clients et comptes rattachés	Niveau 3	942,5	942,5			942,5		
Actifs financiers courants	Niveau 2	1,4	1,4					1,4
Équivalents de trésorerie	Niveau 2	74,1	74,1	74,1				
Trésorerie	Niveau 2	285,1	285,1	285,1				
TOTAL ACTIFS		1 444,8	1 444,8	359,2	57,0	1 027,2		1,4
Dettes financières (note 13)	Niveau 2	2 747,6	3 198,6				2 747,6	
Découverts bancaires	Niveau 2	2,9	2,9					
Fournisseurs et comptes rattachés	Niveau 3	444,2	444,2			444,2		
Passifs financiers courants	Niveau 2	2,6	2,6					2,6
TOTAL PASSIFS		3 197,3	3 648,3			444,2	2 747,6	2,6

(1) Les niveaux de hiérarchie de juste valeur reflètent l'importance des données utilisées pour réaliser les évaluations :

- » niveau 1 : des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
- » niveau 2 : des données autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix) ;
- » niveau 3 : des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

Le classement des éléments de l'état de situation financière selon la hiérarchie des justes valeurs n'a fait l'objet d'aucune modification.

Le Groupe estime que la valeur inscrite dans l'état de situation financière des actifs et passifs peut être considérée comme la valeur de marché la plus représentative, à l'exception des dettes financières.

Pour les emprunts bancaires à taux fixe, la valeur de marché a été estimée en fonction de l'actualisation des flux de trésorerie futurs (paiement des intérêts et remboursement du

principal) aux taux d'intérêts de marché correspondant à leurs caractéristiques. Au 31 décembre 2014, le taux de marché utilisé pour actualiser les obligations à haut rendement est de 11,4 % (source Thomson Reuters), de 8,5 % (source BNP) pour les obligations convertibles, de 4,1 % (source : Thomson Reuters) pour le crédit Nordique, et de 9,3 % (source : Thomson Reuters) pour le crédit vendeur Fugro.

La valeur de marché des contrats de vente à terme est estimée à partir des cours à terme, négociables sur les marchés financiers, pour des échéances comparables.

NOTE 15 CAPITAL SOCIAL ET PLANS D'OPTIONS

Au 31 décembre 2014, le capital social de CGG SA se composait de 177 065 192 actions ordinaires de valeur nominale 0,40 euro. Au 31 décembre 2013, il se composait de 176 890 866 actions ordinaires et au 31 décembre 2012, de 176 392 225 actions ordinaires.

CGG cherche à optimiser de manière continue sa structure financière par un équilibre optimal entre son endettement financier net et ses capitaux propres totaux tels que figurant dans l'état de situation financière consolidé. Le Groupe gère sa structure financière et procède à des ajustements au regard de l'évolution des conditions économiques. Les objectifs, politiques et procédures de gestion sont demeurés identiques depuis plusieurs exercices. CGG SA n'est sujet à aucune exigence externe en termes de capitaux propres minimum, excepté les exigences légales.

Droits et privilèges associés aux actions ordinaires

Les actions ordinaires donnent droit à dividendes. Les actions ordinaires en nominatif détenues depuis plus de deux ans donnent un droit de vote double.

Les dividendes peuvent être distribués à partir des réserves disponibles de la société mère, en conformité avec la loi française et les statuts de la Société.

Au 31 décembre 2014, le montant des réserves libres de la société mère s'élevait à 1 044,4 millions d'euros (1 268,0 millions de dollars US).

Aucun dividende n'a été versé en 2014, 2013 et 2012.

Émission d'actions

En 2014, CGG SA a émis 174 326 actions ordinaires entièrement libérées liées à l'attribution d'actions gratuites sous condition de performance.

Plans d'options

Suite à diverses résolutions adoptées par le Conseil d'administration, le Groupe a attribué des options de souscription d'actions ordinaires à certains de ses salariés, cadres et administrateurs.

Les options attribuées dans le cadre du plan de mars 2007 ont une durée de 8 ans. Les droits aux options sont acquis par tiers tous les ans à compter de mars 2007, lesdites options pouvant être exercées à tout moment à hauteur des droits acquis mais, pour les résidents fiscaux français, les actions résultant de la levée des dites options ne pouvant quant à elles être vendues avant le 24 mars 2011. Des 1 308 750 options attribuées en mars 2007, 675 000 ont été attribuées aux dirigeants du Groupe.

Les options attribuées dans le cadre du plan de mars 2008 ont une durée de 8 ans. Les droits aux options sont acquis par tiers pendant une période de trois ans, lesdites options pouvant être exercées à tout moment à hauteur des droits acquis mais, pour les résidents fiscaux français, les actions résultant de la levée des dites options ne pouvant quant à elles être vendues avant le 14 mars 2012. Des 1 188 500 options attribuées en mars 2008, 584 742 ont été attribuées aux dirigeants du Groupe.

Les options attribuées dans le cadre du plan de mars 2009 ont une durée de huit ans. Les droits aux dites options sont acquis par tiers sur les trois premières années du plan. 1 002 000 actions ont été attribuées aux cadres dirigeants

et autres salariés du Groupe, 200 000 options ont été attribuées au Président-Directeur Général, et 125 000 options au Directeur Général Délégué.

Le Conseil d'administration du 6 janvier 2010 avait décidé d'attribuer 220 000 options de souscription d'actions à un bénéficiaire. Le prix de souscription avait été fixé à 14,71 euros. Les options ont une durée de huit ans ; 110 000 de ces options de souscription d'actions ont été acquises immédiatement, 55 000 ont été acquises le 7 janvier 2011 et 55 000 le 7 janvier 2012.

Le Conseil d'administration du 22 mars 2010 avait décidé d'attribuer :

- ▶ 1 348 150 options de souscription d'actions à 338 bénéficiaires. Le prix de souscription avait été fixé à 19,44 euros. Les options ont une durée de 8 ans. Elles sont acquises par tiers sur les trois premières années du plan ;
- ▶ 200 000 options de souscription d'actions au Président-Directeur Général. Le prix d'exercice desdites options est de 19,44 euros. Les droits aux dites options seront acquis par tiers sur les trois premières années du plan, d'une durée de huit ans. Cette acquisition par tiers est soumise à des conditions de performance fondées sur la réalisation de l'un des trois objectifs suivants :
 - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action apprécié au regard de l'indice boursier SBF 120,
 - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'ADS apprécié au regard de l'indice boursier PHLX Oil Services SectorSM (OSXSM),
 - » un objectif d'indicateur financier d'EBITDAS, exprimé en dollars US et relié à l'objectif correspondant de la partie variable annuelle de la rémunération des mandataires sociaux.

Le 21 octobre 2010, le Conseil d'administration avait décidé d'attribuer 120 000 options de souscription d'actions à trois bénéficiaires. Le prix de souscription avait été fixé à 16,88 euros. Les options ont une durée de huit ans. Elles sont acquises par tiers sur les trois premières années du plan.

Le 24 mars 2011, le Conseil d'administration avait décidé d'attribuer :

- ▶ 964 363 options de souscription d'actions à 364 bénéficiaires. Le prix de souscription avait été fixé à 25,48 euros. Les options ont une durée de 8 ans. Elles sont acquises par tiers sur les trois premières années du plan ;
- ▶ 66 667 options de souscription d'actions au Président du Conseil d'administration et 133 333 options de souscription d'actions au Directeur Général. Le prix d'exercice desdites options est de 25,48 euros. Les droits aux dites options seront acquis par tiers sur les trois premières années du plan, d'une durée de huit ans. Cette acquisition par tiers est soumise à des conditions de performance fondées sur la réalisation de l'un des trois objectifs suivants :
 - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action apprécié au regard de l'indice boursier SBF 120,

- » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'ADS apprécié au regard de l'indice boursier PHLX Oil Services SectorSM (OSXSM),
- » un objectif d'indicateur financier d'EBITDAS, exprimé en dollars US et relié à l'objectif correspondant de la partie variable annuelle de la rémunération des mandataires sociaux.

Le prix d'exercice de chaque option est la valeur de marché moyenne de l'action établie durant les vingt jours de cotation se terminant le jour précédant la date d'attribution de l'option.

Le 26 juin 2012, le Conseil d'administration avait décidé d'attribuer :

- ▶ 590 625 options de souscription d'actions à certains salariés du Groupe. Le prix d'exercice desdites options est de 18,77 €. Les droits aux dites options sont acquis en trois fois, en juin 2014 (à hauteur de 50 % des options attribuées), en juin 2015 (à hauteur de 25 % des options attribuées) et en juin 2016 (à hauteur de 25 % des options attribuées). Les options ont une durée de huit ans ;
- ▶ 420 000 options de souscription d'actions aux membres du Comité Exécutif. Le prix d'exercice desdites options est de 18,77 €. Les options ont une durée de huit ans. Les droits aux dites options sont acquis en trois fois, en juin 2014 (à hauteur de 50 % des options attribuées), en juin 2015 (à hauteur de 25 % des options attribuées) et en juin 2016 (à hauteur de 25 % des options attribuées), sous réserve de la réalisation de conditions de performance suivantes :
 - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action, en rythme annuel, sur la période d'acquisition des droits,
 - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action apprécié au regard de l'indice boursier SBF 120,
 - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'ADS apprécié au regard de l'indice boursier PHLX Oil Services SectorSM (OSXSM),
 - » un objectif d'indicateur financier d'EBITDAS, exprimé en dollars US et relié à l'objectif correspondant de la partie variable annuelle de la rémunération des mandataires sociaux.
- ▶ 200 000 options de souscription d'actions au Directeur Général et 100 000 options à chacun des Directeurs Généraux Délégués. Le prix d'exercice desdites options est de 18,77 €. Les options ont une durée de 8 ans. Les droits aux dites options sont acquis en trois fois, en juin 2014 (à hauteur de 50 % des options attribuées), en juin 2015 (à hauteur de 25 % des options attribuées) et en juin 2016 (à hauteur de 25 % des options attribuées), sous réserve de la réalisation de conditions de performance suivantes :
 - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action, en rythme annuel, sur la période d'acquisition des droits,
 - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action apprécié au regard de l'indice boursier SBF 120,
 - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'ADS apprécié au regard de l'indice boursier PHLX Oil Services SectorSM (OSXSM),
 - » un objectif d'indicateur financier d'EBITDAS, exprimé en dollars US et relié à l'objectif correspondant de la partie variable annuelle de la rémunération des mandataires sociaux.

- » un objectif d'indicateur financier d'EBITDAS, exprimé en dollars US et relié à l'objectif correspondant de la partie variable annuelle de la rémunération des mandataires sociaux.

Le prix d'exercice de chaque option est la valeur de marché moyenne de l'action établie durant les vingt jours de cotation se terminant le jour précédant la date d'attribution de l'option.

Le 24 juin 2013, le Conseil d'administration a décidé d'attribuer :

- ▶ 1 062 574 options de souscription d'actions à certains salariés du Groupe. Le prix d'exercice desdites options est de 18,47 €. Les droits aux dites options sont acquis en trois fois, en juin 2015 (à hauteur de 50 % des options attribuées), en juin 2016 (à hauteur de 25 % des options attribuées) et en juin 2017 (à hauteur de 25 % des options attribuées). Les options ont une durée de huit ans.
- ▶ 180 000 options de souscription d'actions aux autres membres du Comité Corporate. Le prix d'exercice desdites options est de 18,47 €. Les options ont une durée de huit ans. Les droits aux dites options sont acquis en trois fois, en juin 2015 (à hauteur de 50 % des options attribuées), en juin 2016 (à hauteur de 25 % des options attribuées) et en juin 2017 (à hauteur de 25 % des options attribuées), sous réserve de la réalisation de conditions de performance suivantes :
 - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action, en rythme annuel, sur la période d'acquisition des droits,
 - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action apprécié au regard de l'indice boursier SBF 120,
 - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'ADS apprécié au regard de l'indice boursier PHLX Oil Services SectorSM (OSXSM),
 - » un objectif d'indicateur financier d'EBITDAS, exprimé en dollars US et relié à l'objectif correspondant de la partie variable annuelle de la rémunération des mandataires sociaux.
- ▶ 200 000 options de souscription d'actions au Directeur Général et 100 000 options à chacun des Directeurs Généraux Délégués. Le prix d'exercice desdites options est de 18,47 €. Les options ont une durée de huit ans. Les droits aux dites options sont acquis en trois fois, en juin 2015 (à hauteur de 50 % des options attribuées), en juin 2016 (à hauteur de 25 % des options attribuées) et en juin 2017 (à hauteur de 25 % des options attribuées), sous réserve de la réalisation de conditions de performance suivantes :
 - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action, en rythme annuel, sur la période d'acquisition des droits,
 - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action apprécié au regard de l'indice boursier SBF 120,
 - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'ADS apprécié au regard de l'indice boursier PHLX Oil Services SectorSM (OSXSM),
 - » un objectif d'indicateur financier d'EBITDAS, exprimé en dollars US et relié à l'objectif correspondant de la partie variable annuelle de la rémunération des mandataires sociaux.

Le prix d'exercice de chaque option est la valeur de marché moyenne de l'action établie durant les vingt jours de cotation se terminant le jour précédant la date d'attribution de l'option.

Le 26 juin 2014, le Conseil d'administration a décidé d'attribuer :

- ▶ 1 135 843 options de souscription d'actions à certains salariés du Groupe. Le prix d'exercice desdites options est de 10,29 €. Les droits aux dites options sont acquis en trois fois, en juin 2016 (à hauteur de 50 % des options attribuées), en juin 2017 (à hauteur de 25 % des options attribuées) et en juin 2018 (à hauteur de 25 % des options attribuées). Les options ont une durée de huit ans.
- ▶ 120 000 options de souscription d'actions aux autres membres du Comité Corporate. Le prix d'exercice desdites options est de 10,29 €. Les options ont une durée de huit ans. Les droits aux dites options sont acquis en trois fois, en juin 2016 (à hauteur de 50 % des options attribuées), en juin 2017 (à hauteur de 25 % des options attribuées) et en juin 2018 (à hauteur de 25 % des options attribuées), sous réserve de la réalisation de conditions de performance suivantes :
 - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action, en rythme annuel, sur la période d'acquisition des droits,
 - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action apprécié au regard de l'indice boursier SBF 120,
 - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'ADS apprécié au regard de l'indice boursier PHLX Oil Services SectorSM (OSXSM),

- » un objectif d'indicateur financier d'EBITDAS, exprimé en dollars US et relié à l'objectif correspondant de la partie variable annuelle de la rémunération des mandataires sociaux.
- ▶ 200 000 options de souscription d'actions au Directeur Général et 100 000 options à chacun des Directeurs Généraux Délégués. Le prix d'exercice desdites options est de 10,29 €. Les options ont une durée de huit ans. Les droits aux dites options sont acquis en trois fois, en juin 2016 (à hauteur de 50 % des options attribuées), en juin 2017 (à hauteur de 25 % des options attribuées) et en juin 2018 (à hauteur de 25 % des options attribuées), sous réserve de la réalisation de conditions de performance suivantes :
 - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action, en rythme annuel, sur la période d'acquisition des droits,
 - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action apprécié au regard de l'indice boursier SBF 120,
 - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'ADS apprécié au regard de l'indice boursier PHLX Oil Services SectorSM (OSXSM),
 - » un objectif d'indicateur financier d'EBITDAS, exprimé en dollars US et relié à l'objectif correspondant de la partie variable annuelle de la rémunération des mandataires sociaux.

Le prix d'exercice de chaque option est la valeur de marché moyenne de l'action établie durant les vingt jours de cotation se terminant le jour précédant la date d'attribution de l'option.

Le tableau qui suit résume l'information relative aux options non exercées au 31 décembre 2014 :

	Options initialement attribuées	Options non exercées au 31.12.2014	Prix d'exercice par action	Date d'expiration	Durée de vie résiduelle
Plan du 23 mars 2007	1 308 750	1 216 425 ^(a)	28,89 € ^(a)	23 mars 2015	2,7 mois
Plan du 14 mars 2008	1 188 500	1 112 331 ^(a)	30,95 € ^(a)	14 mars 2016	14,4 mois
Plan du 16 mars 2009	1 327 000	828 039 ^(a)	8,38 € ^(a)	16 mars 2017	26,5 mois
Plan du 6 janvier 2010	220 000	231 538 ^(a)	13,98 € ^(a)	6 janvier 2018	36,2 mois
Plan du 22 mars 2010	1 548 150	1 408 607 ^(a)	18,47 € ^(a)	22 mars 2018	38,7 mois
Plan du 21 octobre 2010	120 000	126 291 ^(a)	16,05 € ^(a)	21 octobre 2018	45,7 mois
Plan du 24 mars 2011	1 164 363	1 118 534 ^(a)	24,21 € ^(a)	24 mars 2019	50,8 mois
Plan du 26 juin 2012	1 410 625	1 431 487 ^(a)	17,84 € ^(a)	26 juin 2020	65,9 mois
Plan du 24 juin 2013	1 642 574	1 588 773	18,47 €	24 juin 2021	77,8 mois
Plan du 26 juin 2014	1 655 843	1 634 118	10,29 €	26 juin 2022	89,8 mois
TOTAL	11 585 805	10 696 143			

(a) Suite à l'augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription intervenue en octobre 2012, les plans d'options avaient été ajustés de la manière suivante.

	Ajustement du nombre d'options au 23 octobre 2012	Prix d'exercice avant ajustement (€)	Prix d'exercice ajusté (€)
Plan du 23 mars 2007	1 221 425	30,40	28,89
Plan du 14 mars 2008	1 120 226	32,57	30,95
Plan du 16 mars 2009	950 179	8,82	8,38
Plan du 6 janvier 2010	231 538	14,71	13,98
Plan du 22 mars 2010	1 430 622	19,44	18,47
Plan du 21 octobre 2010	126 291	16,88	16,05
Plan du 24 mars 2011	1 150 636	25,48	24,21
Plan du 26 juin 2012	1 483 424	18,77	17,84
TOTAL	7 714 341		

Le tableau suivant résume l'information relative à l'évolution des plans de stock-options au 31 décembre 2014, 2013 et 2012 :

	2014		2013		2012 (retraité)	
	Nombre d'options	Prix moyen d'exercice	Nombre d'options	Prix moyen d'exercice	Nombre d'options	Prix moyen d'exercice
<i>(En euros, sauf nombre d'options)</i>						
Options non exercées en début d'exercice	10 151 820	21,33 €	8 711 012	21,67 €	7 062 320	23,16 €
Attributions	1 655 843	10,29 €	1 642 574	18,47 €	1 410 625	18,77 €
Ajustements liés à l'augmentation de capital	—	—	—	—	435 498	21,68 €
Exercées	—	—	(122 561)	8,42 €	(132 758)	13,06 €
Échues non exercées	(1 111 520)	24,29 €	(79 205)	20,30 €	(64 673)	23,98 €
Options non exercées en fin d'exercice	10 696 143	19,31 €	10 151 820	21,33 €	8 711 012	21,67 €
Options exerçables en fin d'exercice	6 757 509	21,85 €	6 694 183	22,62 €	5 943 122	22,06 €

Le cours moyen de l'action CGG s'est élevé à 8,16 euros en 2014, 17,46 euros en 2013 et 21,89 euros en 2012.

Actions gratuites sous conditions de performance

Le 26 juin 2012, le Conseil d'administration avait décidé l'attribution de 516 550 actions gratuites sous conditions de performance, dont 27 500 attribuées au Directeur Général, 11 250 attribuées à chacun des Directeurs Généraux Délégués, 57 000 attribuées aux membres du Comité Exécutif et 409 550 attribuées à certains employés. Cette attribution définitive interviendrait sous réserve de la constatation par le Conseil d'administration de (i) la réalisation d'un Résultat retraité des Éléments Financiers net consolidé moyen sur les exercices clos le 31 décembre 2012 et 2013 et (ii) la réalisation d'un EBITDAS moyen minimum, soit du Groupe, soit du secteur Services, soit du secteur Équipements, selon l'appartenance du bénéficiaire à l'un de ces secteurs, sur les exercices clos le 31 décembre 2012 et 2013. De plus, un contrat de travail ou un mandat social doit toujours exister entre le bénéficiaire et le Groupe au moment de la date d'attribution définitive des actions.

Suite à l'augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription intervenue en octobre 2012, le nombre d'actions existantes ou à émettre au profit des bénéficiaires, en ce compris les Mandataires Sociaux et les membres du Comité Exécutif avait été ajusté à 535 018.

Le Conseil d'administration du 4 juin 2014 a constaté que les conditions de performance fixées pour le plan mis en place le 26 juin 2012 étaient partiellement remplies et que 174 326 actions ont été attribuées au titre de ce plan le 26 juin 2014.

Unités de performance

Plan d'attribution du 24 juin 2013

Le Conseil d'administration de la Société, sur proposition du Comité de Nomination-Rémunération a mis en place, le 24 juin 2013, un système de rémunération variable pluriannuelle sous

la forme d'unités de performance, remplaçant les plans d'actions gratuites sous conditions de performance passés, et ce, avec un double objectif :

- ▶ mettre en place un système de rémunération variable harmonisé globalement et plus en ligne avec l'internationalisation croissante du Groupe,
- ▶ lier plus étroitement la rémunération des principaux dirigeants avec la performance combinée du titre et la performance économique du Groupe dans son ensemble et sur le moyen terme (trois ans).

Sont éligibles à ce système les membres du C-COM (incluant les mandataires sociaux) ainsi que les cadres dirigeants et les salariés ayant contribué aux performances du Groupe ou qui présentent un fort potentiel d'évolution au sein du Groupe.

Le Groupe a attribué 625 500 unités de performance sous conditions de performance dont 27 500 au Directeur Général, 12 500 à chacun des Directeurs Généraux Délégués, 20 000 aux autres membres du Comité Corporate et 553 000 à certains salariés.

Les unités de performance sont définitivement acquises aux bénéficiaires à l'issue d'une période de trois ans à compter de la date d'attribution sous réserve du respect d'une condition de présence dans le Groupe au moment de l'attribution définitive et de l'atteinte de conditions de performance. Ces conditions de performance sont liées à la réalisation d'objectifs groupe en matière de rentabilité des capitaux employés et de structure de bilan et à la réalisation d'objectifs financiers de chacune des Divisions, en ligne avec les orientations stratégiques pour le Groupe à trois ans.

L'atteinte des objectifs groupe permet de déterminer un nombre d'unités de performance 2013 qui sera définitivement acquis aux Bénéficiaires à hauteur de 60 %. L'acquisition du solde dépendra de l'atteinte des objectifs des Divisions.

Les unités de performance définitivement acquises seront valorisées sur la base de la moyenne des cours de clôture de l'action CGG sur Euronext au cours des cinq jours de bourse précédant la date d'acquisition définitive. Le règlement des unités de performance interviendra pour moitié en numéraire et pour moitié en actions CGG existantes.

Plan d'attribution du 26 juin 2014

Le 26 juin 2014, le Conseil d'administration a décidé l'attribution de 723 800 unités de performance sous conditions de performance dont 27 500 au Directeur Général, 12 500 à chacun des Directeurs Généraux Délégués, 20 000 aux autres membres du Comité Corporate et 651 300 à certains salariés.

Les unités de performance sont définitivement acquises aux bénéficiaires à l'issue d'une période de trois ans à compter de la date d'attribution sous réserve du respect d'une condition de présence dans le Groupe au moment de l'attribution définitive et de l'atteinte de conditions de performance. Ces conditions de performance sont liées à la réalisation d'objectifs groupe en matière de rentabilité des capitaux employés et de structure de bilan et à la réalisation d'objectifs financiers de chacune des Divisions, en ligne avec les orientations stratégiques pour le Groupe à trois ans.

L'atteinte des objectifs groupe permet de déterminer un nombre d'unités de performance 2014 qui sera définitivement acquis aux Bénéficiaires à hauteur de 60 %. L'acquisition du solde dépendra de l'atteinte des objectifs des Divisions.

Les unités de performance définitivement acquises seront valorisées sur la base de la moyenne des cours de clôture de l'action CGG sur Euronext au cours des cinq jours de bourse précédant la date d'acquisition définitive. Le règlement des unités de performance interviendra pour moitié en numéraire et pour moitié en actions CGG existantes.

Coût de compensation sur les options et actions gratuites sous condition de performance

Les hypothèses retenues pour évaluer les plans d'options 2012, 2013 et 2014, le plan 2012 d'attribution d'actions gratuites, le plan 2013 d'unités de performance et le plan 2014 d'unités de performance sont réalisées en application de la norme IFRS 2. La valorisation des options attribuées est calculée le jour de l'attribution selon la méthode Black & Scholes.

	Options attribuées	Volatilité ^(a)	Taux sans risque	Prix d'exercice par actions (en euros)	Durée de vie résiduelle (en années)	Juste valeur par action à la date d'attribution (en euros)	Dividendes
Plan d'options 2012	1 410 625	42 %	1,23 %	17,84	4	5,98	0,0 %
Plan d'options 2013	1 642 574	42 %	1,11 %	18,47	4	5,14	0,0 %
Plan d'options 2014	1 655 843	39 %	0,34 %	10,29	4	3,23	0,0 %

(a) Correspond à la moyenne de la volatilité moyenne historique retraitée et la volatilité implicite.

	Actions gratuites attribuées	Accomplissement des conditions de performance (a)	Juste valeur par action à la date d'attribution (en euros) (b)	Dividendes
Plan d'actions gratuites sous condition de performance 2012	516 550	35 %	18,13	0,0 %
Plan d'unités de performance sous condition de performance 2013	625 500	25 %	16,80	0,0 %
Plan d'unités de performance sous condition de performance 2014	723 800	50 %	10,44	0,0 %

(a) Estimé.

(b) Correspond au cours de clôture de l'action CGG en date d'attribution.

Selon IFRS 2, la juste valeur des options attribuées depuis le 7 novembre 2002 est reconnue en charge sur la durée de vie du plan. Le détail de ces charges est présenté dans le tableau suivant :

(En millions de dollars US)	Charge IFRS 2 totale			Dont pour les dirigeants du Groupe		
	2014	2013	2012 (retraité)	2014	2013	2012 (retraité)
Plan d'options 2009	—	—	0,1	—	—	0,1
Plan d'options 2010	—	0,6	3,2	—	0,3	1,4
Plan d'option 2011	0,3	1,7	4,3	0,2	1,1	2,9
Plan d'option 2012	1,8	3,8	1,9	0,5	1,8	0,9
Plan d'option 2013	3,5	1,8	—	1,1	0,6	—
Plan d'option 2014	1,1	—	—	0,3	—	—
Plan d'actions gratuites sous condition de performance 2010	—	—	0,1	—	—	—
Plan d'actions gratuites sous condition de performance 2011	—	1,9	9,9	—	0,5	2,4
Plan d'actions gratuites sous condition de performance 2012	1,0	1,7	1,4	0,2	0,3	0,3
Plan d'unités de performance sous condition de performance 2013 — part en actions	0,2	0,7	—	—	0,1	—
Plan d'unités de performance sous condition de performance 2014 — part en actions	0,5	—	—	—	—	—
Charge totale des transactions dénouées par remise d'instruments de capitaux propres	8,4	12,2	20,9	2,3	4,7	8,0

NOTE 16 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(En millions de dollars US)	Solde au 31.12.2013	Dotation	Reprise (utilisée)	Reprise (non utilisée)	Autres (a)	Solde au 31.12.2014
Provisions pour frais de restructuration	6,7	80,2	(35,9)	(13,9)	(4,0)	33,1
Provisions pour contrats déficitaires	38,1	52,2	(11,6)	(10,6)	(9,7)	58,4
Provisions pour litiges	2,1	0,3	(0,6)	—	(0,1)	1,7
Provisions pour risques fiscaux	6,3	—	—	(6,3)	—	—
Autres provisions relatives à des contrats	19,0	3,9	(11,9)	—	1,0	12,0
Provisions pour charge de démobilisation des navires	0,9	0,8	(0,9)	—	—	0,8
Total provisions court terme	73,1	137,4	(60,9)	(30,8)	(12,8)	106,0
Provision pour unités de performance régérées en numéraire (note 15)	3,8	0,1	—	(2,4)	—	1,5
Provisions pour engagements de retraite	83,6	4,9	(13,5)	(4,7)	3,6	73,9
Provisions pour risques fiscaux	6,0	1,2	(2,0)	—	(1,7)	3,5
Provisions pour contrats déficitaires	6,6	90,8	(2,3)	—	12,9	108,0
Provisions pour garantie clients	17,7	4,8	(9,0)	—	(2,7)	10,8
Provisions pour risques douaniers et autres impôts	24,8	4,5	(4,2)	—	(2,5)	22,6
Total provisions long terme	142,5	106,3	(31,0)	(7,1)	9,6	220,3
TOTAL PROVISIONS	215,6	243,7	(91,9)	(37,9)	(3,2)	326,3

(a) Inclut les effets des variations de taux de change et des changements de périmètre, les reclassements entre comptes ainsi que les gains ou pertes de change actuariels.

Provisions pour frais de restructuration

En 2014, les provisions pour restructuration et les variations afférentes sur l'exercice sont relatives au plan de transformation du Groupe. Elles correspondent principalement à des coûts de personnel et des charges liées à la fermeture de sites.

Provisions pour contrats déficitaires (court terme et long terme)

En 2013 et 2014, le Groupe a comptabilisé des provisions pour contrats déficitaires dans le cadre du plan de réduction de sa flotte (voir note 21).

Provisions pour garantie clients

Le poste « Provisions pour garantie clients » correspond aux garanties données par Sercel à ses clients externes.

Provisions pour engagements de retraite

Le Groupe provisionne des engagements de retraite et autres avantages similaires qu'il accorde à ses salariés en France, aux États-Unis, au Royaume-Uni et au Mexique.

De plus, un régime de retraite complémentaire a été mis en place en décembre 2004 pour les membres du Comité Exécutif et les membres du Directoire de Sercel Holding. En 2014, 4,3 millions de dollars US ont été versés et 4,6 millions de dollars US en 2013. Il n'a fait l'objet d'aucun versement en 2012.

Le Groupe provisionne les indemnités de départ à la retraite sur la base des hypothèses actuarielles suivantes :

- ▶ prise en compte de facteurs de rotation du personnel et de mortalité ;
- ▶ âge de départ en retraite entre 60 et 65 ans pour la France ;
- ▶ taux d'actualisation et taux moyen d'augmentation des émoluments futurs.

Au 31 décembre 2014, le montant de la provision pour engagement de retraite nette s'élève à 73,9 millions de dollars US.

Les engagements relatifs aux droits accumulés et les provisions constituées au titre de l'ensemble des engagements de retraite du Groupe se présentent comme suit :

<i>(En millions de dollars US)</i>	Au 31 décembre			
	2014	2013	2012 [retraité]	2011 [retraité]
Éléments enregistrés dans l'état de situation financière				
Obligation ^(a)	155,2	163,0	145,5	115,9
Juste valeur des actifs de régime	(81,3)	(79,4)	(72,3)	(63,5)
Obligation nette	73,9	83,6	73,2	52,4
Passif net (actif) enregistré dans l'état de situation financière	73,9	83,6	73,2	52,4
Éléments enregistrés en résultat de la période				
Charge annuelle des prestations de services	5,9	5,7	4,4	4,9
Charge (produit) d'intérêt pour l'exercice	2,3	2,2	2,5	2,0
Effets des réductions/liquidations	(12,4)	(4,1)	—	(0,3)
Taxes	—	—	0,1	0,1
Charge (produit) nette de la période	(4,2)	3,8	7,0	6,7
Variation de la provision enregistrée l'état de situation financière				
Provision au 1^{er} janvier	83,6	73,2	52,4	55,8
Charge nette de la période	(4,2)	3,8	7,0	6,7
Écarts actuariels enregistrés en autres éléments du résultat global ^(b)	13,0	6,3	14,4	1,8
Cotisations payées	(5,8)	(6,6)	(1,4)	(7,3)
Paiement d'indemnités	(3,3)	(2,1)	(2,3)	(2,9)
Entrées de périmètre, reclassements et écarts de conversion	(9,4)	8,4	2,8	(1,3)
Autres	—	0,6	0,3	(0,4)
Provision nette au 31 décembre	73,9	83,6	73,2	52,4
Variation de l'obligation				
Obligation au 1^{er} janvier	163,0	145,5	115,9	117,1
Taxes	—	—	0,1	0,2
Charge annuelle des prestations de services	5,9	6,0	4,4	4,9
Cotisations payées	0,5	0,3	0,4	1,1
Charge d'intérêt pour l'exercice	5,9	5,2	5,6	5,6
Coût des services passés	—	(0,3)	—	—
Paiement d'indemnités	(8,4)	(7,2)	(2,7)	(15,3)
Écarts actuariels enregistrés en autres éléments du résultat global	19,1	7,1	16,0	4,5
Effets des réductions/liquidations	(16,3)	(6,4)	—	(0,6)
Entrées de périmètre, reclassements et écarts de conversion	(14,5)	12,2	5,8	(1,6)
Autres	—	0,6	—	—
Engagement au titre des droits accumulés au 31 décembre	155,2	163,0	145,5	115,9

(En millions de dollars US)	Au 31 décembre			
	2014	2013	2012 (retraité)	2011 (retraité)
Variation des actifs de régime				
Juste valeur des actifs de régime au 1^{er} janvier	79,4	72,3	63,5	61,3
Produit d'intérêt pour l'exercice	3,6	3,0	3,1	3,6
Cotisations payées	6,3	6,9	1,8	8,4
Paiement d'indemnités	(5,1)	(5,1)	(0,4)	(12,4)
Écarts actuariels enregistrés en autres éléments du résultat global	6,1	0,8	1,6	2,7
Effets des réductions/liquidations	(3,9)	(2,3)	—	(0,3)
Entrées de périmètre, reclassements et écarts de conversion	(5,1)	3,8	3,0	(0,3)
Autres	—	—	(0,3)	0,5
Juste valeur des actifs de régime au 31 décembre ^(c)	81,3	79,4	72,3	63,5
Paramètres de base utilisés pour l'évaluation des engagements de retraite du Groupe :				
Taux d'actualisation ^(d)	1,50 %	3,00 %	3,00 %	4,75 %
Taux moyen d'augmentation des émoluments futurs ^(e)	3,00 %	3,31 %	3,04 %	2,93 %

(a) En 2014, l'obligation s'élève à 155,2 millions de dollars US, dont 46,2 millions de dollars US pour des plans à prestations définies non couverts (54,3 millions de dollars US en 2013, 46,9 millions de dollars US en 2012 et 37,1 millions de dollars US en 2011). La durée moyenne des régimes d'indemnités de fin de carrière est de 17,7 ans au 31 décembre 2014, de 15,3 ans au 31 décembre 2013 et de 16,6 ans au 31 décembre 2012.

(b) Autres éléments du résultat global

Au 31 décembre 2014, le total cumulé des pertes actuarielles enregistrées dans les autres éléments du résultat global s'élève à 30,0 millions de dollars US.

L'estimation des écarts actuariels enregistrés en autres éléments du résultat global est déterminée comme suit :

(En millions de dollars US)	Au 31 décembre	
	2014	2013
Écarts actuariels enregistrés en autres éléments du résultat global		
Ajustements issus de l'expérience	(0,4)	4,0
Changement d'hypothèses démographiques	—	3,1
Changement d'hypothèses financières	19,5	(0,1)
Écarts actuariels sur les fonds de préfinancement	(6,1)	(0,7)
Sous-total enregistré en autres éléments du résultat global	13,0	6,3

(c) Actifs de régime

Les principales catégories d'actifs exprimées en pourcentage de la juste valeur des actifs de régime sont les suivantes :

	Au 31 décembre			
	2014	2013	2012	2011
Actions	48 %	48 %	47 %	35 %
Obligations	19 %	22 %	22 %	29 %
Immobilier	8 %	8 %	8 %	4 %
Autres	25 %	22 %	23 %	32 %

(d) Taux d'actualisation

Le taux d'actualisation retenu par le Groupe pour les entités de la zone euro est de 1,50 %. Il correspond à la moyenne des taux suivants considérés en date du 31 décembre 2014 :

- ▶ Bloomberg Corporate 15 ans : 1,30 % ;
- ▶ IBOXX 10 + AA : 1,49 % ;
- ▶ IBOXX 10 + AA financier : 1,54 % ;
- ▶ IBOXX 10 + AA Non financier : 1,47 %.

Pour les entités hors zone euro, les taux d'actualisation utilisés sont de 3,80 % pour le Royaume-Uni, de 3,60 % pour les États-Unis et 6,25 % pour le Mexique.

Une augmentation de 0,25 % du taux d'actualisation entraînerait une diminution de l'obligation de 6,2 millions de dollars US, tandis qu'une diminution de 0,25 % du taux d'actualisation entraînerait une augmentation de l'obligation de 6,6 millions de dollars US.

Une variation de 0,25 % du taux d'actualisation aurait un impact non significatif sur la charge annuelle des prestations de services et sur la charge ou le produit d'intérêt de l'exercice (impact calculé inférieur à 0,3 million de dollars US).

(e) Émoluments futurs

Une augmentation de 0,25 % du taux moyen d'augmentation des émoluments futurs entraînerait une augmentation de l'obligation de 3,3 millions de dollars US, tandis qu'une diminution de 0,25 % entraînerait une diminution de l'obligation de 3,2 millions de dollars US.

Une variation de 0,25 % du taux moyen d'augmentation des émoluments futurs aurait un impact non significatif sur la charge annuelle des prestations de services et sur la charge ou le produit d'intérêt de l'exercice (impact calculé inférieur à 0,3 million de dollars US).

NOTE 17 AUTRES PASSIFS NON COURANTS

Le détail des autres passifs non courants se présente comme suit :

(En millions de dollars US)	Au 31 décembre		
	2014	2013	2012 (retraité)
Dépôts et garanties reçus	—	—	—
Subventions d'État à la recherche	2,7	4,2	5,5
Intéressement et participation des salariés	28,0	37,5	41,1
AUTRES PASSIFS NON COURANTS	30,7	41,7	46,6

NOTE 18 ENGAGEMENTS AU TITRE D'OBLIGATIONS CONTRACTUELLES, ENGAGEMENTS HORS BILAN ET RISQUES

(En millions de dollars US)	Au 31 décembre		
	2014	2013	2012 (retraité)
Obligations liées aux dettes financières	3 570,6	3 388,8	3 013,5
Obligations issues des locations-financements	96,7	120,3	136,6
Contrats d'affrètement coque nue des navires ⁽¹⁾	670,4	807,4	898,3
Obligations issues des locations simples	382,3	403,7	276,0
TOTAL	4 720,0	4 720,2	4 324,4

(1) En 2014, les contrats d'affrètement coque nue des navires s'élevaient à 670,4 millions de dollars US, dont 169,2 millions de dollars US pour les navires inclus dans le plan de réduction de la flotte.

Le tableau suivant présente sur les périodes à venir les paiements futurs relatifs aux obligations et engagements contractuels au 31 décembre 2014 :

(En millions de dollars US)	Paiements dus par période				
	Moins d'un an	2-3 ans	4-5 ans	Plus de 5 ans	Total
Obligations liées aux dettes financières :					
Remboursements dettes à taux fixe	34,5	248,7	600,8	1 635,6	2 519,6
Remboursements dettes à taux variable ^(a)	8,5	164,0	75,0	—	247,5
Intérêts sur emprunts obligataires	142,1	270,1	227,7	163,6	803,5
Total obligations liées aux dettes financières	185,1	682,8	903,5	1 799,2	3 570,6
Obligations issues des locations-financements :					
Obligations issues des locations-financements à taux fixe	13,9	27,8	25,4	29,6	96,7
Obligations issues des locations-financements à taux variable ^(a)	—	—	—	—	—
Total obligations issues des locations-financements	13,9	27,8	25,4	29,6	96,7
Contrats d'affrètement coque nue des navires	154,2	244,9	158,2	113,1	670,4
Obligations issues des locations simples	86,4	115,9	74,8	105,2	382,3
TOTAL OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ^(b)	439,6	1 071,4	1 161,9	2 047,7	4 720,0

(a) Les paiements sont déterminés sur la base des taux variables en vigueur au 31 décembre 2014.

(b) Les paiements en devises sont convertis en dollars sur la base des taux de change du 31 décembre 2014.

Obligations contractuelles — locations-financements

Le Groupe a des engagements sur des contrats long terme concernant des terrains, bâtiments et équipements géophysiques. Les dates d'expiration de ces différents contrats de crédit-bail s'étendent jusqu'en 2023.

Au 31 décembre 2014, la réconciliation entre les obligations issues des locations-financements et les dettes de crédit-bail se présente comme suit :

(En millions de dollars US)	Moins d'un an	1-5 ans	Plus de 5 ans	Total
Obligations issues des locations-financements	13,9	53,2	29,6	96,7
Effet de l'actualisation	(5,3)	(9,7)	(11,6)	(26,6)
Option d'achat du siège social	—	—	31,9	31,9
Dettes de locations-financements (voir note 13)	8,6	43,5	49,9	102,0

Obligations contractuelles — locations simples

Les contrats de locations simples correspondent principalement aux contrats d'affrètement « coque nue » des navires sismiques, aux équipements géophysiques et aux bureaux et matériels informatiques.

Le coût total des locations est de 393,2 millions de dollars US en 2014, 488,8 millions de dollars US en 2013 et 466,1 millions de dollars US en 2012.

Garanties

(En millions de dollars US)	Au 31 décembre		
	2014	2013	2012 [retraité]
Opérations			
Garanties émises en faveur des clients (cautions données principalement dans le cadre d'appels d'offres ou de la réalisation de contrats)	457,7	789,0	720,2
Autres garanties et divers engagements (douanes, administrations locales dans des filiales étrangères)	139,5	215,0	184,2
Financement			
Garanties émises en faveur des banques (lignes de découverts bancaires principalement)	0,7	1,5	3,9
TOTAL	597,9	1 005,5	908,3

Les échéances des garanties nettes octroyées à fin 2014 sont les suivantes :

(En millions de dollars US)	France				
	Moins d'un an	2-3 ans	4-5 ans	Plus de 5 ans	Total
Opérations					
Garanties émises en faveur des clients	296,1	154,0	5,0	2,6	457,7
Autres garanties et divers engagements	24,4	5,9	6,4	102,8	139,5
Financement					
Garanties émises en faveur des banques	0,7	—	—	—	0,7
TOTAL	321,2	159,9	11,4	105,4	597,9

Autres

Les engagements donnés ou reçus vis-à-vis des sociétés liées sont présentés en note 8.

Il n'existe pas d'engagement hors bilan significatif non décrit ci-dessus selon les normes comptables en vigueur.

Litiges et autres risques

Le Groupe est défendeur dans des litiges liés à l'activité courante. L'issue de ces procès et actions en responsabilité n'est pas connue à ce jour. Le Groupe estime que les éventuels coûts en résultant, compensés par les indemnités d'assurance ou autres remboursements, ne devraient pas avoir d'impact négatif significatif sur ses résultats consolidés ou sur sa position financière.

Demandes d'informations du Bureau of Industry and Security du Département du Commerce américain

Afin de fournir des réponses précises et complètes à des demandes d'informations formulées par des représentants du

*Bureau of Industry and Security (BIS) du Département du Commerce américain, nous avons procédé à une revue des circonstances entourant certaines expéditions faites à destination de nos navires opérant dans les eaux cubaines ou à leur proximité. Au cours de cette revue, nous avons découvert que, en dépit des précautions que nous avons prises, certaines expéditions pouvaient ne pas avoir été effectuées dans le respect de nos procédures internes et avoir potentiellement violé la réglementation américaine relative aux exportations et embargos commerciaux. Nous avons fourni au BIS l'ensemble des informations requises à ce jour et coopérons pleinement avec l'Administration. Nous avons, en outre, informé de façon volontaire l'*US Office of Foreign Assets Control*.*

Le Groupe estime que les éventuels coûts en résultant ne devraient pas avoir d'impact négatif significatif sur ses résultats ou sur sa situation financière.

NOTE 19 ANALYSE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ET ZONE GÉOGRAPHIQUE

Depuis le 1^{er} février 2013, suite à l'acquisition de la Division Géoscience de Fugro, le Groupe est organisé en trois Divisions qui sont les secteurs utilisés dans notre reporting financier. Ces secteurs sont :

- ▶ Acquisition qui regroupe les secteurs opérationnels suivants :
 - » Acquisition Marine : services d'acquisition sismique menés par le Groupe pour le compte d'un client spécifique ou pour le compte de notre activité multi-clients ;
 - » Acquisition Terrestre et Aéroportée : autres services d'acquisition sismique menés par le Groupe pour le compte d'un client spécifique ou pour le compte de notre activité multi-clients.
- ▶ Géologie, Géophysique et Réservoir (« GGR »). Ce secteur opérationnel regroupe les activités de données multi-clients (développement et gestion d'une bibliothèque d'études sismiques et géologiques que nous menons et vendons à plusieurs clients sur une base non-exclusive), et Imagerie et Réservoir (services de traitement, d'imagerie et d'interprétation de données et d'études de réservoir pour des tiers, conseil géophysique et solutions logiciels sismiques ; solutions de gestion de données géologiques).
- ▶ Équipements, est chargé de la fabrication et de la commercialisation des matériels et des équipements sismiques d'acquisition de données, pour les activités Terrestre et Marine. Nous opérons cette activité au travers de notre filiale Sercel.

L'information financière est présentée par secteur d'activité sur la base du système de reporting interne et de l'information segmentée interne utilisée par le principal décideur opérationnel pour piloter et mesurer la performance au sein du Groupe.

En complément du résultat d'exploitation, le résultat avant charges d'intérêts et d'impôts (« EBIT ») est également défini comme principal indicateur de performance du Groupe en raison d'une part significative de nos activités gérées au travers de nos sociétés mises en équivalence. L'EBIT correspond au résultat d'exploitation, plus le résultat des sociétés mises en équivalence.

Les ventes internes entre les trois secteurs d'activité sont effectuées aux prix du marché et correspondent

principalement à des ventes de matériels effectuées par le secteur Équipement pour le secteur Acquisition, et à des services rendus par le secteur Acquisition pour le secteur GGR relatifs à la librairie multi-clients sismique.

Ces revenus intersecteurs et le résultat opérationnel en découlant sont éliminés en consolidation, et présentés dans la colonne « Éliminations et autres ».

Les ventes intersecteurs du secteur Équipement et le résultat opérationnel en découlant, sont éliminés en consolidation et présentés comme suit dans les tableaux ci-dessous : (i) le résultat d'exploitation et l'EBIT relatifs à notre secteur Acquisition sont présentés après élimination des dépenses d'amortissement correspondant aux marges intersegments incluses dans les immobilisations vendues par le secteur Équipement au secteur Acquisition ; et (ii) les dépenses en immobilisation de notre secteur Acquisition sont présentées après élimination de la marge intersecteur.

Le résultat d'exploitation et l'EBIT incluent des éléments exceptionnels qui sont mentionnés s'ils sont significatifs. Les frais de siège qui couvrent principalement les activités de direction, de financement et d'administration juridique et fiscale sont inclus dans la colonne « Éliminations et autres » dans les tableaux qui suivent. Le Groupe ne présente pas d'éléments du résultat financier par secteur d'activité dans la mesure où ces indicateurs sont suivis au niveau de la société-mère.

Les actifs identifiables sont ceux utilisés dans l'activité de chaque secteur d'activité. Les actifs non affectés aux activités et ceux du siège sont relatifs aux actifs financiers et disponibilités. Le Groupe ne présente pas ces actifs par zone géographique.

Les capitaux employés représentent le total des actifs hors trésorerie et équivalents de trésorerie, moins (i) les passifs courants hors concours bancaires et dettes financières court terme et (ii) les passifs non courants hors dettes financières.

Les tableaux ci-après présentent le chiffre d'affaires, le résultat d'exploitation et le résultat avant intérêts et taxes par secteur d'activité, ainsi que le chiffre d'affaires par zone géographique (localisation client).

En 2014, les deux clients les plus importants au sein du Groupe représentent 7,1 % et 5,2 % des revenus consolidés, comparé à 5,1 % et 3,9 % en 2013, et 7,1 % et 5,8 % en 2012.

Analyse par secteur d'activité

2014

<i>En millions de dollars US sauf pour les actifs et les capitaux employés (en milliards de dollars US)</i>	Acquisition	GGR	Équipement	Éliminations et autres	Total consolidé
Chiffre d'affaires tiers	1 024,7	1 383,5	687,2	—	3 095,4
Chiffre d'affaires intersecteur	750,0	—	114,7	(864,7)	—
Chiffre d'affaires total	1 774,7	1 383,5	801,9	(864,7)	3 095,4
Dotation aux amortissements (hors multi-clients)	(893,1)	(71,8)	(66,4)	—	(1 031,3)
Dotation aux amortissements multi-clients	—	(565,8)	—	—	(565,8)
Résultat d'exploitation	(821,5)	222,7	142,6	(241,3)	(697,5)
Résultat des sociétés mises en équivalence ^(a)	(76,1)	(5,6)	—	—	(81,7)
Résultat avant intérêts et taxes ^(b)	(897,6)	217,1	142,6	(241,3)	(779,2)
Acquisition d'immobilisations (hors multi-clients) ^(c)	148,3	71,0	59,1	3,5	281,9
Investissement en trésorerie dans les études multi-clients	—	583,3	—	—	583,3
Capitaux employés	1,5	3,0	0,7	—	5,2
Total actifs	2,1	3,2	1,0	0,2	6,5

(a) La quote-part du résultat d'exploitation des sociétés mises en équivalence s'élève à (68,2) millions de dollars US pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

(b) Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, l'EBIT du secteur Acquisition inclut (785,6) millions de dollars US d'éléments exceptionnels :

(i) (690,5) millions de dollars US liés au plan de transformation, étapes 1 et 2, dont (415,0) millions de dollars US de dépréciation de l'écart d'acquisition marine du fait de la poursuite du plan de réduction de la flotte et de la dégradation des conditions de marché, (210,7) millions de dollars US de coûts de personnel, de charges liées à la fermeture de sites et de provisions pour contrats déficitaires, et (64,8) millions de dollars US de dépréciations d'actifs ; (ii) (107,0) millions de dollars US de dépréciation de notre participation dans la société mise en équivalence Seabed Geosolutions BV ; et (iii) un gain net de 11,9 millions de dollars US généré par la cession de 2 % du capital de la société Ardiseis FZCO (voir note 2).

L'EBIT du secteur GGR inclut (120,2) millions de dollars US d'éléments non récurrents : (i) (112,7) millions de dollars US de dépréciation d'études multi-clients acquises notamment au Brésil en 2007-2009 et en Mer du Nord ; et (ii) des charges liées au départ du personnel et à la fermeture de certains sites, nettes de reprises de provisions, pour (7,5) millions de dollars US.

L'EBIT du secteur Équipement inclut des dépréciations d'immobilisations incorporelles pour (21,7) millions de dollars US.

La colonne « Éliminations et Autres » inclut des frais de siège d'un montant de (65,5) millions de dollars US et des éliminations intersecteurs pour (175,8) millions de dollars US.

(c) Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles comprennent (i) des investissements industriels de (205,2) millions de dollars US, (ii) le « lease pool » Sercel pour (16,4) millions de dollars US, et (iii) les coûts de développement capitalisés de (56,8) millions de dollars US pour l'exercice clos le 31 décembre 2014. La colonne « Éliminations et Autres » correspond à la variation des fournisseurs d'immobilisations.

2013

<i>En millions de dollars US sauf pour les actifs et les capitaux employés (en milliards de dollars US)</i>	Acquisition	GGR	Équipement	Éliminations et autres	Total consolidé
Chiffre d'affaires tiers	1 635,5	1 296,0	834,3	—	3 765,8
Chiffre d'affaires inter secteur	590,5	—	210,6	(801,1)	—
Chiffre d'affaires total	2 226,0	1 296,0	1 044,9	(801,1)	3 765,8
Dotation aux amortissements (hors multi-clients)	(1 106,0)	(62,8)	(44,2)	—	(1 213,0)
Dotation aux amortissements multi-clients	—	(398,7)	—	—	(398,7)
Résultat d'exploitation	(766,2)	317,0	293,0	(238,7)	(394,9)
Résultat des sociétés mises en équivalence ^(a)	22,2	0,2	—	(21,8)	0,6
Résultat avant intérêts et taxes ^(b)	(744,0)	317,2	293,0	(260,5)	(394,3)
Acquisition d'immobilisations (hors multi-clients) ^(c)	249,8	49,6	55,0	(7,2)	347,2
Investissement en trésorerie dans les études multi-clients	—	479,4	—	—	479,4
Capitaux employés	2,4	2,8	0,9	—	6,1
Total actifs	3,1	3,1	1,2	0,3	7,7

- (a) La quote-part du Groupe du résultat d'exploitation des sociétés mises en équivalence s'élevait à (0,7) million de dollars US pour l'exercice clos le 31 décembre 2013.
- (b) Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, l'EBIT du secteur Acquisition incluait (800,0) millions de dollars US d'éléments exceptionnels : (i) un montant de (721,0) millions de dollars US lié à l'activité Marine, dont (139,0) millions de dollars US de dépréciations d'actifs et provisions pour contrats déficitaires et (582,0) millions de dollars US de dépréciations d'écarts d'acquisition en raison du plan de réduction de 25 % de la flotte et d'un changement des perspectives de marché ; et (ii) un montant de (79,0) millions de dollars US de dépréciations d'actifs et d'écarts d'acquisition relatifs à l'activité Terrestre en raison des conditions de marché plus difficiles.
L'EBIT du secteur GGR comprenait un gain de 19,8 millions de dollars US relatif à la vente de notre participation dans la société Spectrum ASA. La colonne « Éliminations et Autres » incluait des frais de siège d'un montant de (54,0) millions de dollars US, des éliminations inter secteur pour (189,1) millions de dollars US, et des éléments exceptionnels relatifs à la transaction avec Fugro pour (17,4) millions de dollars US incluant : (i) une plus-value de 84,5 millions de dollars US générée par les apports du Groupe lors de la création de la joint-venture Seabed Geosolutions BV ; compensée par (ii) la quote-part du résultat de la joint-venture Seabed Geosolutions BV mise en équivalence pour (21,8) millions de dollars US ; et (iii) des frais d'acquisition et d'intégration, nets de reprises de provisions, de (80,1) millions de dollars US dont (41,1) millions relatifs à l'activité Marine et principalement à la flotte Fugro acquise.
- (c) Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles comprenaient (i) des investissements industriels de (296,8) millions de dollars US, (ii) le « lease pool » Sercel pour (0,7) million de dollars US, et (iii) des coûts de développement capitalisés de (56,9) millions de dollars US pour l'exercice clos le 31 décembre 2013. La colonne « Éliminations et Autres » correspondait à la variation des fournisseurs d'immobilisations.

En millions de dollars US sauf pour les actifs et les capitaux employés (en milliards de dollars US)	2012 (retraité)				
	Acquisition	GGR	Équipement	Éliminations et autres	Total consolidé
Chiffre d'affaires tiers	1 507,3	949,5	953,7	—	3 410,5
Chiffre d'affaires intersecteur	370,9	—	250,6	(621,5)	—
Chiffre d'affaires total	1 878,2	949,5	1 204,3	(621,5)	3 410,5
Dotation aux amortissements (hors multi-clients)	(258,2)	(36,5)	(43,3)	(30,0)	(368,0)
Dotation aux amortissements multi-clients	—	(340,9)	—	—	(340,9)
Résultats d'exploitation	(13,6)	179,4	380,4	(215,6)	330,6
Résultat des sociétés mises en équivalence (a)	34,1	3,3	—	—	37,4
Résultat avant intérêts et taxes (b)	20,5	182,7	380,4	(215,6)	368,0
Acquisition d'immobilisations (hors multi-clients) (c)	296,3	33,4	44,1	(5,0)	368,8
Investissement en trésorerie dans les études multi-clients	—	363,8	—	—	363,8
Capitaux employés	2,9	1,8	0,7	—	5,4
Total actifs (d)	3,3	2,0	1,0	0,5	6,8

(a) Y compris 49,2 millions de dollars US de résultat d'exploitation pour l'année 2012.

(b) Y compris des frais de siège s'élevant à (53,8) millions de dollars US pour l'année 2012 et (30,0) millions de dollars US de dépréciation de la marque Veritas.

(c) Y compris des coûts de développement capitalisés pour un total de (29,1) millions de dollars US pour l'année 2012.

(d) Y compris des actifs nets correspondant à nos activités apportées, reclassées en « actifs détenus en vue de la vente » pour un montant de 376,4 millions de dollars US en 2012 (voir note 5).

Analyse du chiffre d'affaires par zone géographique (de destination)

(En millions de dollars US)	2014		2013		2012 (retraité)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Amérique du Nord	781,7	25,3 %	872,2	23,2 %	730,3	21,4 %
Amérique latine	366,5	11,8 %	309,9	8,2 %	499,7	14,7 %
Europe, Afrique et Moyen-Orient	1 297,8	41,9 %	1 666,2	44,2 %	1 245,8	36,5 %
Asie-Pacifique	649,4	21,0 %	917,5	24,4 %	934,7	27,4 %
Chiffre d'affaires total	3 095,4	100 %	3 765,8	100 %	3 410,5	100 %

Le chiffre d'affaires de la France est de 36,7 millions de dollars US pour l'exercice clos au 31 décembre 2014.

Analyse du chiffre d'affaires par catégorie

<i>(En millions de dollars US)</i>	2014		2013		2012 (retraité)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Ventes de prestations de services ^(a)	2 217,8	71,7 %	2 674,8	71,1 %	2 281,0	67,2 %
Ventes de biens et équipements	654,0	21,1 %	825,7	21,9 %	913,4	26,8 %
Après-ventes d'études multi-clients	208,7	6,7 %	259,9	6,9 %	208,0	5,8 %
Loyers et locations	14,9	0,5 %	5,4	0,1 %	8,1	0,2 %
Chiffre d'affaires total	3 095,4	100 %	3 765,8	100 %	3 410,5	100 %

(a) Inclus les services rendus et les royalties.

NOTE 20 COÛTS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

<i>(En millions de dollars US)</i>	Au 31 décembre		
	2014	2013	2012 (retraité)
Frais de recherche et développement	(189,0)	(181,0)	(135,1)
Frais de développement capitalisés	56,8	56,9	29,1
Dépenses de recherche et développement	(132,2)	(124,1)	(106,0)
Aide à la recherche constatée en résultat	31,0	18,2	13,2
COÛTS NETS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	(101,2)	(105,9)	(92,8)

Les coûts de recherche et développement se rapportent principalement :

- ▶ pour les segments Acquisitions & GGR, à des projets rattachés aux activités Traitement de données et Acquisition Marine ;
- ▶ pour le segment Équipements, à des projets relatifs aux systèmes d'enregistrement de données sismiques.

NOTE 21 AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

<i>(En millions de dollars US)</i>	Au 31 décembre		
	2014	2013	2012 (retraité)
Dépréciation des écarts d'acquisitions	(415,0)	(640,0)	—
Dépréciation d'actifs	(306,4)	(130,0)	(30,0)
Charges de restructuration	(66,4)	(5,6)	(6,9)
Variation des provisions pour restructuration	(151,6)	(40,0)	6,1
Autres produits (charges) non récurrents	11,3	(21,8)	(6,1)
Éléments non récurrents nets	(928,1)	(837,4)	(36,9)
Gains (pertes) de change sur contrats de couverture	(0,9)	1,9	0,8
Plus (moins) values sur cessions d'actifs	7,1	90,3	9,4
TOTAL AUTRES PRODUITS (CHARGES) NET	(921,9)	745,2	(26,7)

Exercice clos le 31 décembre 2014

Dépréciation des écarts d'acquisitions

En 2014, l'écart d'acquisition de l'Acquisition Marine a été déprécié à hauteur de 415,0 millions de dollars US du fait de la poursuite du plan de réduction de la flotte et de la dégradation des conditions de marché.

Dépréciation d'actifs

Ce poste inclut :

- (i) (128,7) millions de dollars US de dépréciations liées aux activités de fond de mer (« Seabed »), dont (107,0) millions de dollars US de dépréciation de notre participation dans la société mise en équivalence Seabed Geosolutions BV et (21,7) millions de dollars US de dépréciations d'immobilisations incorporelles ;
- (ii) (112,7) millions de dollars US de dépréciations d'études multi-clients acquises notamment au Brésil en 2007-2009 et en Mer du Nord ;
- (iii) (65,0) millions de dollars US de dépréciations d'actifs du secteur marine principalement.

Charges de restructuration et variation des provisions pour restructuration

En 2014, le Groupe a décaissé 66,4 millions de dollars US au titre du plan de transformation engagé. Ces coûts ont été majoritairement compensés par les reprises de provisions correspondantes. Des provisions complémentaires, et notamment des provisions pour contrats déficitaires, ont également été comptabilisées au cours du quatrième trimestre suite à la mise en place de la deuxième étape de ce plan.

Plus (moins) values sur cessions d'actifs

Ce poste comprend un gain net de 11,9 millions de dollars US généré par la cession de 2 % du capital de la société Ardiseis FZCO (voir note 2) ; ainsi que le coût des équipements marine endommagés et/ou mis au rebut. Les indemnités correspondantes perçues des assurances sont présentées en « Autres produits (charges) non récurrents ».

Exercice clos le 31 décembre 2013

Dépréciation des écarts d'acquisitions

En 2013, des dépréciations d'écarts d'acquisitions avaient été comptabilisées pour un montant de 640,0 millions de dollars US dont 582,0 millions de dollars US relatifs à l'activité Marine en raison du plan de réduction de 25 % de la flotte et d'un changement des perspectives de marché ; et 58,0 millions de dollars US relatifs à l'activité Terrestre en raison des conditions de marchés plus difficiles (voir note 11).

Dépréciation d'actifs

Le groupe avait également comptabilisé des dépréciations de navires et d'équipements sismiques pour 105,0 millions de

dollars US et des dépréciations de fichiers clients Terrestre pour 21,0 millions de dollars US (voir notes 9 et 19).

Variation des provisions pour restructuration

Une provision pour contrat déficitaire de 34,0 millions liée au plan de réduction de 25 % de la flotte du Groupe avait été comptabilisée en 2013 (voir note 16).

Autres produits (charges) non récurrents

Les « Autres produits (charges) non récurrents » correspondaient essentiellement aux frais d'acquisition de la Division Géoscience de Fugro.

Plus ou moins-values sur cessions d'actifs

En 2013, ce poste incluait un gain de 84,5 millions de dollars US réalisé lors de l'apport de nos activités Shallow Water et OBC à la joint-venture Seabed Geosolutions BV créée avec Fugro le 16 février 2013 (voir note 2).

Il comprenait également une plus-value d'un montant de 19,8 millions de dollars US provenant de la vente de l'intégralité de notre participation résiduelle dans Spectrum ASA à un prix par action de 47,50 NOK (voir note 2), et la mise au rebut de matériel géophysique.

Exercice clos le 31 décembre 2012

Plan de performance 2012

En 2012, le Groupe décaissait 6,9 millions de dollars US au titre du plan de performance 2010. Ces coûts avaient été compensés par les reprises de provisions correspondantes.

Plus ou moins-values sur cessions d'actifs

En 2012, les plus-values sur cessions d'actifs comprenaient une plus-value d'un montant de 15,0 millions de dollars US provenant de la vente des titres Spectrum. Un gain de 6,1 millions de dollars US était également réalisé lors de l'apport du navire sismique *Amadeus* à notre joint-venture vietnamienne avec PTSC au cours du 1^{er} trimestre (voir note 2).

Ce poste incluait également la mise au rebut de matériel géophysique pour un montant de 10,6 millions de dollars US.

Autres produits (charges) non récurrents

Ce poste incluait les frais engagés dans le cadre de l'acquisition de la Division Géoscience de Fugro pour un montant de 6,3 millions de dollars US.

Une dépréciation d'un montant 30 millions de dollars US relative à la marque Veritas avait également été constituée suite à la décision de changement du nom du Groupe.

NOTE 22 COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

(En millions de dollars US)	Au 31 décembre		
	2014	2013	2012 (retraité)
Charges d'intérêt relatives aux dettes financières	(180,6)	(179,4)	(151,5)
Amortissement des frais d'émission des emprunts	(21,7)	(13,9)	(7,5)
Produits financiers sur dépôts bancaires et valeurs mobilières de placement	1,7	1,6	2,3
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(200,6)	(191,7)	(156,7)

Le 2 juin 2014, la Société a procédé au remboursement de l'intégralité des 225 millions de dollars US de l'emprunt obligataire 9,50 % à échéance 2016 ainsi qu'au remboursement de 265 millions de dollars US de l'emprunt obligataire 7,75 %, d'un montant nominal initial de 400 millions de dollars US à échéance 2017 (voir note 13). L'amortissement accéléré des frais d'émission de ces emprunts a été comptabilisé sur la ligne « Coût de l'endettement financier net » pour un montant de 6,3 millions de dollars US et 2,3 millions de dollars US respectivement.

Le 30 juin 2014, le Groupe a également finalisé le remboursement des 360 millions d'euros d'obligations à

option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes à échéance 2016 (voir note 13). L'amortissement accéléré des frais d'émission relatifs a été comptabilisé sur la ligne « Coût de l'endettement net » pour un montant de 2,4 millions de dollars US.

Le 21 août 2013, la Société a procédé au remboursement de 125 millions de dollars US sur les 350 millions de dollars US de l'emprunt obligataire 9,50 %, échéance 2016 à 104,75 % du pair. L'amortissement accéléré des frais d'émission d'emprunt a été comptabilisé sur la ligne « Coût de l'endettement financier net » de notre compte de résultat pour un montant de 4,3 millions de dollars US.

NOTE 23 AUTRES PRODUITS (CHARGES) FINANCIERS

(En millions de dollars US)	Au 31 décembre		
	2014	2013	2012 (retraité)
Gains et pertes de change, nets	2,2	(4,6)	0,7
Autres produits (charges) financiers nets	(45,2)	(17,7)	(20,4)
AUTRES PRODUITS (CHARGES) FINANCIERS NETS	(43,0)	(22,3)	(19,7)

En 2014, les autres charges financières comprennent une charge de 36,5 millions de dollars US liée au remboursement anticipé de nos obligations à option de conversion à échéance 2016, ainsi que des primes de remboursement anticipé de nos emprunts obligataires à échéance 2016 et 2017 pour respectivement un montant de 5,2 millions de dollars US et de 3,4 millions de dollars US.

En 2013 et 2012, les autres charges financières comprenaient les coûts d'un prêt relais, mis en place pour financer une partie de l'acquisition de la Division Géoscience de Fugro de respectivement 3,7 millions de dollars US et 12 millions de dollars US. En 2013, ce poste comprenait également une prime pour remboursement partiel anticipé de l'emprunt obligataire à échéance 2016 de 5,9 millions de dollars US.

NOTE 24 IMPÔTS

Produit (charge) d'impôt

CGG SA et ses filiales calculent l'impôt sur les bénéfices conformément aux législations fiscales des nombreux pays où le Groupe opère. Les régimes fiscaux et les taux d'impôt en vigueur varient largement d'une législation à l'autre. À l'étranger, l'impôt sur le bénéfice est souvent calculé sur la base d'un résultat estimé et exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires, tel que défini par les autorités fiscales locales.

La grande mobilité de l'activité d'acquisition de données sismiques ne permet pas de considérer que la charge d'impôt de l'exercice est indicatrice de la charge d'impôt relative aux exercices futurs.

Au 31 décembre

<i>(En millions de dollars US)</i>	2014	2013	2012 (retraité)
France			
Charge courante	—	—	(9,9)
Ajustements sur la charge d'impôt reconnue dans la période pour les périodes antérieures	—	5,4	3,9
Impôts différés — différences temporelles nées sur l'exercice	(14,2)	11,8	(9,9)
Impôts différés reconnus dans la période pour les périodes antérieures ^(a)	(38,0)	(21,6)	(18,6)
Impôts différés sur variations de change	(12,0)	16,6	2,6
Total France	(64,2)	12,2	(31,9)
Étranger			
Charge courante, dont retenues à la source ^(b)	(34,3)	(110,7)	(107,7)
Ajustements sur la charge d'impôt reconnue dans la période pour les périodes antérieures ^(c)	36,2	2,8	0,1
Impôts différés — différences temporelles nées sur l'exercice	7,5	21,1	45,1
Impôts différés reconnus dans la période pour les périodes antérieures ^(d)	(65,1)	(6,2)	(8,1)
Impôts différés sur variations de change	(3,9)	(2,1)	3,3
Total Étranger	(59,6)	(95,1)	(67,3)
PRODUIT (CHARGE) D'IMPÔT TOTAL	(123,8)	(82,9)	(99,2)

(a) En 2014, cette ligne comprend une reprise d'impôt différé actif sur les déficits fiscaux reportables du groupe fiscal français de 32,0 millions de dollars US au regard des perspectives d'utilisation de ces déficits sur la base de la planification fiscale révisée 2015-2019. En 2013, elle comprenait une reprise d'impôt différé actif sur déficits fiscaux reportables pour un montant de 19,9 millions de dollars US ; et en 2012, une reprise d'impôt différé actif de 14,5 millions de dollars US liée à la correction du déficit du groupe fiscal français suite à un ajustement du carry back et du crédit d'impôt recherche.

(b) En 2014, la charge d'impôt courante étrangère est notamment minorée par la reconnaissance d'une créance de carry-back de 27 millions de dollars US aux États-Unis.

(c) Un ajustement de la charge d'impôt courante a été comptabilisé dans plusieurs pays suite au changement de méthode d'amortissement fiscal de certains actifs appliqué au 1^{er} janvier 2013.

(d) En 2014, les impôts différés passifs relatifs aux études multi-clients ont progressé de près de 85 millions de dollars US suite au changement de méthode d'amortissement fiscal appliqué. De plus, une provision pour dépréciation des impôts différés actifs sur les déficits fiscaux reportables en Norvège et en Australie a été comptabilisée sur la période pour un montant de 26,7 millions de dollars US au regard des perspectives d'utilisation de ces déficits sur la base des planifications fiscales révisées 2015-2019.

Ces deux impacts ont été partiellement compensés par la reconnaissance d'un impôt différé actif sur les déficits fiscaux reportables 2013 américains à hauteur de 48 millions de dollars US.

Preuve d'impôt

La réconciliation entre le produit (charge) d'impôt dans le compte de résultat et le produit (charge) d'impôt théorique est présentée ci-dessous :

(En millions de dollars US)	2014	2013	2012 (retraité)
Résultat net consolidé	(1 146,6)	(691,2)	92,4
Impôts sur les bénéficiaires	(123,8)	(82,9)	(99,2)
Résultat avant impôt	(1 022,8)	(608,3)	191,6
Résultat des mises en équivalence	(81,7)	0,6	37,4
Base imposable théorique	(941,1)	(608,9)	154,2
Taux d'impôt applicable en France	38,00 %	38,00 %	36,10 %
Impôt théorique	357,6	231,4	(55,6)
Différences sur les impôts :			
Écarts de taux entre le taux français et les taux étrangers	18,5	(4,3)	25,6
Quote-part de frais et charges sur dividendes	(5,8)	(4,7)	(1,5)
Ajustements sur la charge d'impôt courante reconnue dans la période pour les périodes antérieures ^(c)	36,2	8,2	4,0
Ajustements sur la charge d'impôt différé reconnue dans la période pour les périodes antérieures ^(d)	(44,4)	(5,6)	(12,2)
Provision sur impôts différés reconnus sur les pertes antérieures du groupe d'intégration fiscale français ^(a)	(32,0)	(19,9)	(14,5)
Provision sur impôts différés reconnus sur les pertes antérieures de sociétés étrangères ^(d)	(26,7)	(2,4)	—
Autres différences permanentes, dont retenues à la source ^(b)	(206,8)	(269,7)	(33,1)
Impôts différés non reconnus sur les pertes de l'exercice du groupe d'intégration fiscale français ^(e)	(122,0)	(20,2)	—
Impôts différés non reconnus sur les pertes de l'exercice de sociétés étrangères ^(e)	(82,5)	(10,3)	(12,4)
Impôts différés non reconnus en résultat sur les exercices antérieurs	1,1	3,0	0,7
Impôt courant et différé sur le résultat d'Argas (mise en équivalence)	(1,1)	(3,0)	(6,1)
Impôt différé sur les effets de variation de taux de change	(15,9)	14,6	5,9
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICIAIRES	(123,8)	(82,9)	(99,2)

(a) (c) (d) Voir les commentaires relatifs à la charge d'impôt ci-dessus.

(b) En 2014, les différences permanentes correspondent principalement à la dépréciation de l'écart d'acquisition de l'activité Marine d'un montant de 415 millions de dollars US en base (voir note 21), ainsi que la dépréciation de la joint-venture Geosolutions BV d'un montant de 107 millions de dollars US (voir note 8). En 2013, les différences permanentes comprenaient la dépréciation des écarts d'acquisition du secteur Acquisition pour 640 millions de dollars US.

(e) Correspond à l'impôt différé non reconnu sur les déficits fiscaux créés au cours de l'exercice par les groupes fiscaux français et norvégiens notamment, compte tenu des incertitudes à court et moyen terme et des perspectives d'utilisation de ces déficits sur la base des dernières planifications fiscales.

Impôts différés actifs et passifs

(En millions de dollars US)	2014	2013	2012 (retraité)
Total impôts différés actifs	98,2	222,6	171,4
Total impôts différés passifs	153,8	148,9	106,0
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS, NET	(55,6)	73,7	65,4

Impôts différés actifs et passifs nets par nature

(En millions de dollars US)	Au 31 décembre		
	2014	2013	2012 (retraité)
Provisions non déductibles (y compris provisions pour retraite et participation)	38,4	50,8	52,1
Immobilisations corporelles	77,4	93,0	100,0
Effets des variations des taux de change non reconnus en résultat	(30,7)	6,1	(2,2)
Études multi-clients (y compris revenus différés)	(190,2)	(60,9)	(86,5)
Actifs réévalués dans le cadre d'une acquisition	(93,1)	(102,1)	(83,2)
Coûts de développement capitalisés	(25,7)	(22,4)	(15,1)
Autres revenus différés	2,0	(7,8)	(10,1)
Emprunts convertibles et autres instruments financiers	(23,9)	(42,5)	(60,9)
Autres	11,8	7,8	33,6
Total impôts différés actifs (passifs) nets des impôts différés passifs (actifs) sur différences temporelles	(234,0)	(78,0)	(72,3)
Reports fiscaux déficitaires activés	178,4	151,7	137,7
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS (PASSIFS) NETS DES IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS (ACTIFS)	(55,6)	73,7	65,4

Impôts différés actifs (passifs) par groupe fiscal au 31 décembre 2014

(En millions de dollars US)	France	Norvège	États-Unis	Autres	Total
Impôts différés actifs nets (passifs) sur différences temporelles	(48,2)	—	(182,6)	(3,2)	(234,0)
Impôts différés actifs sur report déficitaires activés	85,2	17,0	55,5	20,7	178,4
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS (PASSIFS)	37,0	17,0	(127,1)	17,5	(55,6)

Les impôts différés reconnus sur les déficits fiscaux sont indéfiniment recouvrables.

Les impôts différés actifs sur les déficits reportables des groupes fiscaux français, norvégiens et américains ont été reconnus sur la base de la planification fiscale révisée 2015-2019.

Le Groupe provisionne les actifs d'impôt différé nets sur les pertes reportables des entités avec un historique de pertes récurrentes, sans perspective probables d'utilisation de ces déficits ou pour lesquels il existe un litige avec l'administration fiscale.

Déficits fiscaux reportables non activés

(En millions de dollars US)	France	Étranger	Total
Reports déficitaires à échéance 2015	—	19,6	19,6
Reports déficitaires à échéance 2016 et au-delà	—	88,8	88,8
Reports déficitaires utilisables sans limite	262,4	167,5	429,9
TOTAL	262,4	275,9	538,3

Contrôles fiscaux et litiges

États-Unis

Le contrôle fiscal de la société CGG Holding (U.S.) Inc. portant sur l'exercice 2007 et étendu aux exercices 2008-2011 est terminé. La procédure reste cependant toujours en cours jusqu'à la réception des conclusions sur le litige concernant CGG Americas.

Le redressement proposé dans le cadre du contrôle fiscal de CGG Americas portant sur les exercices 2006 et 2007 est contesté par le Groupe. Il n'est pas attendu de conséquences significatives. Toutes les requêtes, les motions, les objections et les réfutations ont été remplies courant 2012. La décision de la Cour n'a pas été rendue en 2014.

En 2012, CGG Holding (U.S.) Inc. a reçu un avis de redressement d'un montant de 3,4 millions de dollars US au

titre de la taxe de l'État du Texas concernant les exercices 2007 et 2008. Le Groupe a contesté cette position devant la Cour Civile. Les objections ont été déposées en juin 2013, un jugement favorable à CGG a été rendu en février 2014 et confirmé en octobre 2014. Le contrôleur du Texas a fait appel en novembre 2014.

Brésil

La municipalité de Rio de Janeiro (Brésil) a réclamé 48 millions de dollars US (103 millions de réaux brésiliens) à Veritas do Brasil Ltda et 30 millions de dollars US (ou 63 millions de réaux brésiliens) à CGG Do Brasil Participações Ltda au titre de la taxe sur les services (ISS) pour les années 2001 à 2009, ce que le Groupe a contesté.

Fin 2013, le redressement de CGG Do Brasil Participações Ltda a été annulé pour vice de procédure.

En février 2014, la Cour de Justice Supérieure a rendu une décision définitive en faveur de Veritas do Brasil Ltda. Sur cette base, Veritas do Brasil Ltda a présenté en juin 2014 des conclusions pour éteindre la procédure d'exécution en cours sur les années 2001 à 2003. En octobre et novembre 2014, deux décisions ont été rendues en faveur de Veritas do Brasil Ltda ordonnant l'extinction de la procédure d'exécution pour les années 2001 à 2003. La municipalité n'a pas interjeté appel, rendant ainsi le jugement définitif.

Suite à un contrôle conduit en 2012 sur l'exercice 2009, CGG do Brasil Participações Ltda a été redressée d'un montant de 6,8 millions de dollars US au titre de la retenue à la source et de 4,5 millions de dollars US au titre de la CIDE. Ce redressement a été contesté par le Groupe. En avril 2014, le tribunal administratif de première instance a rendu une décision contre CGG do Brasil Participações Ltda. La Société a fait appel de la décision en mai 2014.

Suite à un contrôle conduit en 2013 et 2014 sur les exercices 2009 à 2013, CGG do Brasil Participações Ltda a reçu en août 2014 un redressement de 15 millions de

dollars US (ou 40 millions de réaux brésiliens) au titre de la taxe sur les importations. La Société a contesté en octobre 2014.

Moyen-Orient

En Égypte, les négociations avec les autorités fiscales concernant les 25 millions de dollars US d'impôts réclamés sur le chiffre d'affaires passé, sans déduction des charges encourues, n'ont abouti à aucune nouvelle décision en 2014. Le Groupe estime que ce litige ne devrait pas avoir de conséquences significatives. Ce risque fait l'objet d'une provision dans les comptes consolidés.

Inde

Le Groupe est en litige avec l'administration fiscale indienne sur les règles spécifiques régissant toute activité connexe à l'exploration pétrolière (soumis à une retenue à la source de 4,2 %) pour les années 2006 à 2010. L'administration fiscale indienne a en effet modifié son interprétation en imposant une retenue à la source de 10 % sur la base d'une qualification de « technical services ». L'ensemble du secteur sismique est concerné.

Des décisions favorables aux contribuables ont été rendues, reconnaissant le bénéfice du régime de taux réduit d'imposition de l'article 44 BB aux activités sismiques. La Cour Suprême indienne devrait statuer définitivement sur le sujet en 2015.

En janvier 2012, le Delhi Income Tax Appellate Tribunal (ITAT) a rendu une décision défavorable au Groupe sur la base d'hypothèses que nous ne considérons pas refléter la réalité juridique. CGG a fait appel de cette décision auprès de la Nainital High Court. L'audience a été reportée en 2015.

Le Groupe estime que ce litige ne devrait pas avoir de conséquences significatives.

NOTE 25 EFFECTIFS DU GROUPE

La ventilation des effectifs du Groupe est la suivante :

	Au 31 décembre		
	2014	2013	2012 (retraité)
Personnel statut France	1 901	1 960	1 929
Personnel contrat local	6 639	7 728	5 631
TOTAL EFFECTIFS	8 540	9 688	7 560
<i>dont personnel terrain :</i>	<i>1 225</i>	<i>1 617</i>	<i>1 500</i>

Le total des coûts de personnel employé s'élevait à 1 002,6 millions de dollars US en 2014, 1 142,6 millions de dollars US en 2013 et 911,5 millions de dollars US en 2012.

NOTE 26 RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Depuis le 1^{er} février 2013, le Comité Exécutif du Groupe a été remplacé par le Comité Corporate ou « C-Com », présidé par le

Directeur Général et regroupant les deux Directeurs Généraux Délégués du Groupe ainsi que les responsables des Divisions.

Les jetons de présence versés aux administrateurs et la rémunération des membres du C-Com pour les années 2014 et 2013 et le Comité Exécutif pour l'exercice 2012 sont les suivants :

(En dollars US)	Au 31 décembre		
	2014	2013	2012 (retraité)
Avantages court terme ^(a)	4 038 503	4 714 636	8 337 564
Jetons de présence versés aux administrateurs	1 021 984	967 542	941 700
Avantages postérieurs à l'emploi — retraite ^(b)	77 848	69 015	62 293
Avantages postérieurs à l'emploi — retraite complémentaire ^(c)	920 437	954 088	1 221 058
Rémunération en actions ^(d)	2 340 198	4 495 433	7 254 272

(a) Hors charges patronales.

(b) Coût des services rendus et charge d'intérêt.

(c) Coût des services rendus, charge d'intérêt du plan de retraite complémentaire mis en place fin 2004.

(d) Charge enregistrée au compte de résultat au titre des plans d'options sur titres et des plans d'actions gratuites sous conditions de performance.

Indemnité contractuelle de rupture en cas de cessation des fonctions

A. Directeur Général

Le Conseil d'administration du 4 juin 2014 ayant renouvelé le mandat de Directeur Général de M. Jean-Georges MALCOR pour une durée de trois ans, a également renouvelé pour la durée de ce mandat, les termes et conditions des avantages consentis à M. Jean-Georges MALCOR en cas de cessation de son mandat social tels qu'ils avaient déjà été renouvelés par le Conseil d'administration du 10 mai 2012 et ratifiés par l'assemblée générale mixte du 3 mai 2013. Ces avantages seront soumis à la ratification de l'assemblée générale du 29 mai 2015.

Ils présentent les caractéristiques suivantes :

► M. Jean-Georges MALCOR ne bénéficie d'une indemnité contractuelle de rupture qu'en cas de départ contraint et lié à un changement de contrôle ou de stratégie. Le montant de cette indemnité est fixé à la différence entre :

(a) un montant brut égal à 200 % de la rémunération fixe versée par la Société au cours de douze mois précédent sa date de départ, auquel s'ajoute la moyenne de la rémunération variable versée par la Société à M. Jean-Georges MALCOR au titre des exercices échus au cours de la période de trente-six mois précédant la date de départ de M. Jean-Georges MALCOR (ci-après la « Rémunération annuelle de référence ») ; et

(b) toutes sommes auxquelles M. Jean-Georges MALCOR pourrait prétendre du fait de la cessation de son mandat social, en particulier, l'indemnité susceptible d'être versée au titre de son engagement de non-concurrence ;

► le montant total de l'indemnité spéciale de rupture est donc plafonné à 200 % de la Rémunération annuelle de référence ;

► conformément aux dispositions de l'article L. 225-42-1 du Code de commerce, le versement de l'indemnité contractuelle de rupture est soumis à la réalisation des conditions de performance suivantes appréciée au regard des performances de la Société :

» la moyenne du ratio entre le cours de l'ADS CGG et celui de l'indice PHLX Oil Service SectorSM (« OSXSM ») au cours des soixante jours de bourse précédant la date de départ de M. Jean-Georges MALCOR doit être au moins égale aux deux tiers de la moyenne du même ratio évaluée sur la même période de soixante jours de bourse quatre ans avant la date de départ,

» la moyenne du ratio entre le cours de l'action CGG et celui de l'indice SBF 120 au cours des soixante jours de bourse précédant la date de départ de M. Jean-Georges MALCOR doit être au moins égale aux deux tiers de la moyenne du même ratio évaluée sur la même période de soixante jours de bourse quatre ans avant la date de départ,

» la moyenne des taux de marge d'EBITDAS au cours des quatre années précédant la date de départ de M. Jean-Georges MALCOR doit être supérieure à 25 %.

Le paiement de l'intégralité du montant de l'indemnité est subordonné à la réalisation de deux conditions sur trois. Dans l'hypothèse où une seule condition serait remplie, M. Jean-Georges MALCOR n'aurait alors droit qu'à 50 % de ce montant.

Enfin, le Conseil d'administration devra constater, conformément aux dispositions dudit article L. 225-42-1 du Code de commerce, préalablement au versement de l'indemnité spéciale de rupture, (i) que les conditions de performance décrites ci-dessus sont bien remplies et (ii) que l'indemnité spéciale de rupture est conforme au Code de gouvernement d'entreprise en vigueur à la date du départ de l'intéressé.

B. Directeurs Généraux Délégués

Le Conseil d'administration du 25 février 2015 ayant renouvelé le mandat de MM. Stéphane-Paul FRYDMAN et Pascal ROUILLER pour une durée de trois ans, a également renouvelé pour la durée de ce mandat, les termes et conditions des avantages consentis à MM. Stéphane-Paul FRYDMAN et Pascal ROUILLER en cas de départ du Groupe tels qu'ils avaient été arrêtés par le Conseil du 29 février 2012 et ratifiés par l'assemblée générale du 10 mai 2012. Ces avantages seront soumis à la ratification de l'assemblée générale du 29 mai 2015.

Ils présentent les caractéristiques suivantes :

- ▶ MM. Stéphane-Paul FRYDMAN et Pascal ROUILLER ne bénéficient d'une indemnité contractuelle de rupture qu'en cas de départ contraint et lié à un changement de contrôle ou de stratégie. Le montant de cette indemnité est fixé à la différence entre :
 - a) un montant brut égal à 200 % de leur rémunération fixe versée par la Société au cours des douze mois précédant leur date de départ, auquel s'ajoute la moyenne de la rémunération variable versée par la Société au titre des exercices échus au cours de la période de trente-six mois précédant leur date de départ (ci-après la « Rémunération annuelle de référence ») et
 - (b) toutes sommes auxquelles MM. Stéphane-Paul FRYDMAN et Pascal ROUILLER pourraient prétendre en cas de départ du Groupe, en particulier l'indemnité susceptible d'être versée au titre de leur engagement de non-concurrence à laquelle il est fait référence ci-après ;
- ▶ le montant total de l'indemnité spéciale de rupture est donc plafonné à 200 % de la Rémunération annuelle de référence ;
- ▶ conformément aux dispositions de l'article L. 225-42-1 du Code de commerce, le versement de l'indemnité contractuelle de rupture est soumis à la réalisation d'une

condition de performance appréciée au regard des performances de la Société sur la base de la réalisation d'au moins deux des trois objectifs suivants :

- » la moyenne du ratio entre le cours de l'ADS CGG et celui de l'indice PHLX Oil Service SectorSM (« OSXSM ») au cours des soixante jours de bourse précédant la date de départ de MM. Stéphane-Paul FRYDMAN et Pascal ROUILLER doit être au moins égale aux deux tiers de la moyenne du même ratio quatre ans auparavant ;
- » la moyenne du ratio entre le cours de l'action CGG et celui de l'indice SBF 120 au cours des soixante jours de bourse précédant la date de départ de MM. Stéphane-Paul FRYDMAN et Pascal ROUILLER doit être au moins égale aux deux tiers de la moyenne du même ratio quatre ans auparavant ;
- » la moyenne de marge d'EBITDAS au cours des quatre années précédant la date de départ de MM. Stéphane-Paul FRYDMAN et Pascal ROUILLER doit être supérieure à 25 %.

Le paiement de l'intégralité du montant de l'indemnité est subordonné à la réalisation de deux conditions sur trois. Dans l'hypothèse où seule une de ces conditions serait remplie, MM. Stéphane-Paul FRYDMAN et Pascal ROUILLER n'auraient alors droit qu'à 50 % de l'indemnité spéciale de rupture.

Enfin, le Conseil d'administration devra constater, conformément aux dispositions dudit article L. 225-42-1 du Code de commerce, préalablement au versement de l'indemnité spéciale de rupture, (i) que les conditions de performance décrites ci-dessus sont bien remplies et (ii) que l'indemnité spéciale de rupture est conforme au Code de gouvernement d'entreprise en vigueur à la date du départ de l'intéressé.

NOTE 27 TRANSACTIONS AVEC DES SOCIÉTÉS LIÉES

Les transactions du Groupe avec des sociétés liées se font dans le cadre de contrats conclus aux conditions de marché.

En millions de dollars US	2014				2013				2012
	Co-entreprises et activités conjointes ^(a)	Entités Associées ^(b)	Autres sociétés liées ^(c)	Total	Co-entreprises et activités conjointes ^(a)	Entités Associées ^(b)	Autres sociétés liées ^(c)	Total	(retraité) Total
Ventes de matériel géophysique	—	67,8	—	67,8	—	1,4	—	1,4	10,9
Locations de matériel et prestations de conseil	18,8	18,0	3,5	40,3	27,8	21,6	15,3	64,7	45,5
Produits	18,8	85,8	3,5	108,1	27,8	23,0	15,3	66,1	56,4
Coûts d'affrètement et de gestion	29,9	—	—	29,9	32,7	—	22,0	54,7	64,3
Coûts d'équipage	110,7	—	—	110,7	91,6	—	—	91,6	67,8
Achats de prestations de services	24,5	3,2	—	27,7	44,3	4,4	5,0	53,7	56,9
Charges	165,1	3,2	—	168,3	168,6	4,4	27,0	200,0	189,0
Créances commerciales et contrats d'intermédiaire	3,9	42,7	—	46,6	6,9	26,9	10,6	44,4	29,1
Prêts et avances consenties (voir note 7)	26,7	45,1	—	71,8	25,0	—	—	25,0	28,3
Créances	30,6	87,8	—	118,4	31,9	26,9	10,6	69,4	57,4
Dettes fournisseurs et contrats d'intermédiaire	21,5	60,6	—	82,1	10,2	32,0	—	42,2	19,9
Dettes financières — Dettes de crédit-bail	18,5	—	—	18,5	19,9	—	—	19,9	21,3
Dettes	40,0	60,6	—	100,6	30,1	32,0	—	62,1	41,2
Engagements des loyers futurs	269,9	—	—	269,9	303,6	—	—	303,6	336,0
Engagements de prestations de service	162,4	—	—	162,4	253,9	—	—	253,9	227,5
Engagements hors-bilan	432,3	—	—	432,3	557,5	—	—	557,5	563,5

(a) Correspond principalement aux sociétés mises en équivalence du secteur opérationnel Acquisition Marine (voir note 8).

(b) Correspond principalement aux sociétés mises en équivalence du secteur opérationnel Acquisition terrestre et aéroportée (voir note 8).

(c) Correspond aux transactions avec l'entité Louis Dreyfus Armateurs (« LDA ») : Jusqu'au 31 mars 2014, LDA était avec CGG actionnaire de la société Geomar SAS, propriétaire du navire sismique CGG Alizé. Par ailleurs, LDA a fourni des services de gestion de flotte marine et Geomar SAS a fourni des services des services d'affrètement à LDA.

Aucune facilité de paiement ou prêt n'a été accordé au Groupe par les actionnaires pendant les trois dernières années.

NOTE 28 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Flux d'exploitation

En 2014, les amortissements et dépréciations, y compris études multi-clients, comprennent la dépréciation de l'écart d'acquisition marine pour 415 millions de dollars US et 306,4 millions de dollars US de dépréciations d'actifs telles que décrit en note 21. En 2013, ce poste comprenait des dépréciations d'écart d'acquisition pour 640 millions de dollars US et des dépréciations d'autres actifs pour 126 million de dollars US ; en 2012, la dépréciation de la marque Veritas pour 30 millions de dollars US.

Les augmentations/diminutions de provisions en 2014 correspondent principalement aux provisions pour restructuration et contrats déficitaires dotées dans le cadre du plan de transformation du Groupe (voir note 16).

En 2013, les « plus-values sur cession d'actifs » comprenaient un gain de 84,5 millions de dollars US généré par l'apport des activités Shallow Water et OBC du Groupe lors de la création de la joint-venture Seabed Geosolutions BV (voir note 2).

En 2014, la ligne « Autres éléments sans impact sur les flux de trésorerie » correspond notamment à l'élimination des pénalités de remboursement anticipés de nos obligations à haut rendement et obligations convertibles à échéance 2016 (voir note 13).

La ligne « impact du change sur les actifs et les passifs financiers » correspond notamment à l'élimination du gain ou de la perte de change latent sur la dette financière brute en dollars portée par les filiales dont la monnaie de reporting est l'euro.

Flux d'investissement

En 2014, la ligne « plus ou moins-values sur immobilisations financières » correspond principalement à la cession d'Optoplan AS à Alcatel-Lucent Submarine Networks (ASN) (voir note 2). En 2013 et 2012, cette ligne correspondait à la cession de nos parts dans Spectrum ASA.

En 2013, la ligne « acquisitions » correspondait principalement à l'acquisition de la Division Fugro Géoscience dont le montant définitif payé s'élevait à 933 millions de dollars US. Les acquisitions en 2012 comprenaient 52,5 millions de dollars US d'investissement dans Geophysical Research Corporation, LLC (« GRC »).

En 2014, un prêt a été consenti à la joint-venture Seabed Geosolutions BV dont le solde s'élève à 45,1 millions de dollars US au 31 décembre. (voir note 8).

Trésorerie

<i>(En millions de dollars US)</i>	Au 31 décembre		
	2014	2013	2012 (retraité)
Disponibilités et dépôts bancaires	285,0	439,9	952,5
Valeurs mobilières de placement et dépôts à terme	74,1	90,1	567,7
TOTAL TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	359,1	530,0	1 520,2

La trésorerie comprend des soldes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie non disponibles pour le Groupe à hauteur de 99,2 millions de dollars US en 2014. Cette trésorerie correspond aux soldes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie détenus par des filiales implantées

Flux de financement

En 2014, la ligne « Dividendes versés et remboursements de capital aux participations ne donnant pas le contrôle des sociétés intégrées » inclut le paiement de l'option d'achat sur les titres Geomar SAS (voir note 2).

En 2014 et 2012, les opérations de financement et d'investissement sans effet sur la trésorerie et non repris dans le tableau de flux de trésorerie sont non significatives. En 2013, elles concernaient principalement la constitution de joint-venture Seabed Geosolutions BV (voir note 2).

dans des pays où le contrôle des changes ou des contraintes légales ne permettent pas de rendre disponibles ces montants de trésorerie pour une utilisation par le Groupe ou une autre de ses filiales.

NOTE 29 RÉSULTAT NET PAR ACTION

Le tableau suivant reprend les chiffres utilisés dans le calcul du résultat net par action de base et dilué :

	Au 31 décembre		
	2014	2013	2012 (retraité) (4)
<i>(En millions de dollars US, sauf les données par action)</i>			
Résultat net consolidé			
Résultat net — part du Groupe (a)	(1 154,4)	(698,8)	75,2
Déduction faite des dépenses liées aux obligations convertibles, nettes d'impôt	14,8	36,2	21,7
Résultat net — part du Groupe ajusté (b)	(1 139,6)	(662,6)	96,9
Effet dilutif			
Actions ordinaires en circulation en début d'année, ajusté (c)	176 890 866	176 392 225	158 665 347
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires émises durant l'année, ajusté (d)	94 427	342 764	3 412 261
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, ajusté (e) = (c) + (d)	176 985 293	176 734 989	162 077 608
Nombre d'actions potentielles liées au plan d'options de 2006	—	(1)	(1)
Nombre d'actions potentielles liées au plan d'options de 2007	(1)	(1)	(1)
Nombre d'actions potentielles liées au plan d'options de 2008	(1)	(1)	(1)
Nombre d'actions potentielles liées au plan d'options de 2009	(1)	(2)	586 385
Nombre d'actions potentielles liées au plan d'options de 2010	(1)	(2)	241 517
Nombre d'actions potentielles liées au plan d'options de 2011	(1)	(1)	(1)
Nombre d'actions potentielles liées au plan d'options de 2012	(1)	—	—
Nombre d'actions potentielles liées au plan d'options de 2013	—	—	—
Nombre d'actions potentielles liées au plan d'options de 2014	—	—	—
Nombre total d'actions potentielles liées aux plans d'options	—	—	827 902
Nombre d'actions potentielles liées au plan d'attribution d'actions gratuites de 2011	—	—	236 423
Nombre d'actions potentielles liées au plan d'attribution d'actions gratuites de 2012	—	(2)	267 509
Nombre d'actions potentielles liées au plan d'attribution d'actions gratuites de 2013	(2)	(2)	—
Nombre d'actions potentielles liées au plan d'attribution d'actions gratuites de 2014	(2)	—	—
Nombre total d'actions potentielles liées aux plans d'attribution d'actions gratuites	—	—	503 932
Nombre d'actions potentielles liées aux obligations convertibles 2011	(2)	(2)	(3)
Nombre d'actions potentielles liées aux obligations convertibles 2012	(2)	(2)	(3)
Nombre moyen ajusté d'actions potentielles liées aux instruments financiers ayant un effet dilutif (f)	176 985 293	176 734 989	163 409 442
Résultat net par action			
Base (a) / (e)	(6,52)	(3,95)	0,46
Dilué (b) / (f)	(6,52)	(3,95)	0,46

(1) Le prix d'exercice de ces options étant plus élevé que le cours moyen de l'action, il est considéré qu'aucune action potentielle liée à ce plan n'aurait été émise sur l'exercice.

(2) Dès lors que le résultat de l'exercice est une perte, les plans d'attribution de stock-options, d'actions gratuites et d'obligations convertibles ont un effet relatif, par conséquent les actions potentielles liées à ces plans n'ont pas été retenues dans la détermination du nombre moyen ajusté des actions potentielles ayant un effet dilutif, ni dans la détermination de la perte nette diluée par action.

(3) Les obligations convertibles avaient un effet accrétif ; par conséquent les actions potentielles liées à ces instruments de capitaux propres n'ont pas été retenues dans la détermination du nombre moyen ajusté des actions potentielles ayant un effet dilutif, ni dans la détermination du résultat dilué par action.

(4) Retraitement lié à l'application d'IAS 19 révisée — voir note 1 — Changement de méthodes comptables.

Le calcul du résultat net par action de base et dilué de 2012 a été ajusté suite à l'augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription réalisée par CGG SA en 2012.

Le nombre d'actions ordinaires émises a été ajusté rétrospectivement.

NOTE 30 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE

Aucun événement majeur significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

NOTE 31 LISTE DES PRINCIPALES FILIALES CONSOLIDÉES AU 31 DÉCEMBRE 2014

Les filiales sont consolidées par intégration globale à partir de leur date d'acquisition lors de la prise de contrôle par le Groupe. Certaines sociétés mises en sommeil n'ont pas été listées ci-dessous.

Le pourcentage d'intérêt correspond généralement au pourcentage de contrôle dans la Société.

<i>Siren</i> ^(a)	Nom des Sociétés	Siège	% d'intérêt
	CGG Holding BV	Pays-Bas	100,0
	CGG Marine BV	Pays-Bas	100,0
	CGG Data Management (Netherlands) BV	Pays-Bas	100,0
	CGG Jason (Netherlands) BV	Pays-Bas	100,0
	De Regt Marine Cables BV	Pays-Bas	100,0
403 256 944	CGG Services SA	France	100,0
410 072 110	CGG Explo SARL	France	100,0
413 926 320	Geomar SAS	France	100,0
	CGG Electromagnetics (Italy) Srl	Italie	100,0
	CGG International SA	Suisse	100,0
	CGG Data Services AG	Suisse	100,0
	CGG Geoscience GmbH	Suisse	100,0
	Wavefield Inseis AS	Norvège	100,0
	CGG Marine Resources Norge AS	Norvège	100,0
	CGG Geo Vessels AS	Norvège	100,0
	CGG Marine (Norway) AS	Norvège	100,0
	CGG Services (Norway) AS	Norvège	100,0
	Exploration Vessel Resources AS	Norvège	100,0
	Exploration Investment Resources II AS	Norvège	100,0
	Exploration Vessel Resources II AS	Norvège	100,0
	CGG Services (UK) Limited	Royaume-Uni	100,0
	CGG Data Management (UK) Limited	Royaume-Uni	100,0
	CGG Jason (UK) Limited	Royaume-Uni	100,0
	CGG NPA Satellite Mapping Limited	Royaume-Uni	100,0
	CGG Seismic Imaging (UK) Limited	Royaume-Uni	100,0
	Robertson (UK) Limited	Royaume-Uni	100,0
	Robertson Geospec International	Royaume-Uni	100,0
	Veritas Caspian LLP ^(b)	Kazakhstan	50,0
	CGG do Brasil Participações Ltda	Brésil	100,0
	Veritas do Brasil Ltda	Brésil	100,0
	LASA Prospecções SA	Brésil	100,0
	Geomag SA Prospecções Aerogeofísicas	Brésil	100,0

<i>Siren</i> ^(a)	Nom des Sociétés	Siège	% d'intérêt
	CGGVeritas Services de Mexico SA de CV	Mexique	100,0
	CGG Geoscience de Mexico SA de CV	Mexique	100,0
	Exgeo CA	Venezuela	100,0
	CGG Holding (U.S.) Inc.	États-Unis d'Amérique	100,0
	CGG Services (U.S.) Inc.	États-Unis d'Amérique	100,0
	CGG Land (U.S.) Inc.	États-Unis d'Amérique	100,0
	Viking Maritime Inc.	États-Unis d'Amérique	100,0
	CGG Canada Services Ltd	Canada	100,0
	CGG Services (Canada) Inc.	Canada	100,0
	Hampson-Russell Ltd	Canada	100,0
	CGG Services (Australia) Pty Ltd	Australie	100,0
	CGG Seismic Imaging (Australia) Pty Ltd	Australie	100,0
	CGG Marine (Australia) Pty Ltd	Australie	100,0
	CGG Jason (Australia) Pty Ltd	Australie	100,0
	CGG Ground Geophysics (Australia) Pty Ltd	Australie	100,0
	PT CGG Services Indonesia ^(b)	Indonésie	95,0
	CGG Services India Private Ltd	Inde	100,0
	CGG Technology Services (Beijing) Co. Ltd	Chine	100,0
	CGG Geoscience (Beijing) Ltd	Chine	100,0
	CGG Services (Singapore) Pte Ltd	Singapour	100,0
	CGG Vostok	Russie	100,0
	CGG (Nigeria) Ltd	Nigeria	100,0
	CGG Airborne Survey (Pty) Ltd	Afrique du Sud	100,0
866 800 154	Sercel Holding SA	France	100,0
378 040 497	Sercel SA	France	100,0
	Sercel England Ltd	Royaume-Uni	100,0
	Sercel-GRC	États-Unis d'Amérique	100,0
	Sercel Inc.	États-Unis d'Amérique	100,0
	Sercel Canada Ltd	Canada	100,0
	Sercel Australia Pty Ltd	Australie	100,0
	Hebei Sercel-Junfeng Geophysical Prospecting Equipment Co. Ltd.	Chine	51,0
	Sercel (Beijing) Technological Services Co. Ltd	Chine	100,0
	Sercel Singapore Pte Ltd	Singapour	100,0
	De Regt Germany GmbH	Allemagne	100,0

(a) Le numéro Siren est un numéro d'identification individuelle des sociétés sous la loi française.

(b) Le pourcentage de contrôle dans ces entités est de 100 %.

Participations ne donnant pas le contrôle

Le Groupe ne consolide pas par intégration globale d'entité significative dont il détiendrait une part inférieure à la moitié des droits de vote.

Aucune filiale avec des participations ne donnant pas le contrôle ne contribue de façon significative aux activités, aux flux financiers et aux résultats consolidés du Groupe. La principale société détenue par CGG et des intérêts minoritaires est la société Hebei Sercel-Junfeng, filiale de Sercel SA basée en Chine.

NOTE 32 INFORMATION CONSOLIDÉE CONDENSÉE RELATIVE À CERTAINES FILIALES

Au 31 décembre 2014, l'obligation de rembourser nos emprunts obligataires à haut rendement est garantie par certaines filiales du Groupe : CGG Canada Services Ltd, CGG Marine Ressources Norge AS, CGG Holding (U.S.) Inc., Alitheia Ressources Inc., CGG Land (U.S.) Inc., CGG Services

(U.S.) Inc., Veritas Investments Inc., Viking Maritime Inc., CGG Marine BV, CGG Holding BV au titre des « Garants Services », et Sercel Inc., Sercel Australia Pty Ltd, Sercel Canada Ltd et Sercel — GRC au titre des « Garants Équipements ».

Le tableau suivant présente l'information financière consolidée condensée en IFRS au 31 décembre 2014 pour la Société (« CGG »), pour les Garants, les Non-Garants et les Ajustements de consolidation pour arriver au Groupe CGG consolidé.

31 décembre 2014

(En millions de dollars US)	CGG	Garants Services	Garants Équipements	Non garants	Ajustements de Consolidation	Groupe Consolidé
Écarts d'acquisition des entités consolidées	—	1 797,7	90,2	153,8	—	2 041,7
Immobilisations incorporelles (y compris les études multi-clients)	31,1	722,0	28,3	870,3	(277,9)	1 373,8
Immobilisations corporelles	86,9	552,8	51,1	796,3	(248,9)	1 238,2
Participations dans les entités consolidées	3 878,3	2 172,4	7,1	438,0	(6 495,8)	—
Autres actifs non courants	1 963,1	548,7	5,3	253,1	(2 392,5)	377,7
Actifs courants	376,4	790,2	304,0	2 902,4	(2 343,4)	2 029,6
Total actif	6 335,8	6 583,8	486,0	5 413,9	(11 758,5)	7 061,0
Dettes financières (y compris découverts bancaires, part à court et long terme)	2 460,2	1 993,1	—	756,5	(2 430,9)	2 778,9
Autres passifs non courants (hors dette financière)	22,8	117,1	23,4	267,7	(26,2)	404,8
Passifs courants (hors part à court terme de la dette financière)	1 106,6	761,4	95,4	1 646,6	(2 478,9)	1 131,1
Total passif (hors capitaux propres)	3 589,6	2 871,6	118,8	2 670,8	(4 936,0)	4 314,8
Capitaux propres	2 746,2	3 712,2	367,2	2 743,1	(6 822,5)	2 746,2
Chiffre d'affaires	122,8	931,9	294,3	3 821,5	(2 075,1)	3 095,4
Amortissements et dépréciations	8,2	915,3	15,8	617,1	40,7	1 597,1
Produit (perte) d'exploitation	(179,2)	(371,3)	57,8	(265,1)	60,3	(697,5)
Résultat des sociétés mises en équivalence	(359,5)	(60,2)	—	(0,1)	419,8	—
Produit net (perte nette) de l'ensemble consolidé	(1 146,6)	(464,6)	40,5	(440,6)	864,7	(1 146,6)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	804,5	389,6	32,9	96,2	(459,0)	864,2
Flux de trésorerie affectés aux investissements	(3,1)	(483,3)	(26,0)	(521,1)	140,0	(893,5)
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement	(900,6)	40,8	(1,5)	400,7	358,1	(102,5)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie	—	—	—	—	(8,7)	(8,7)
Incidence des variations de périmètre	—	—	—	—	(30,4)	(30,4)
Trésorerie à l'ouverture	266,5	92,9	4,0	166,6	—	530,0
Trésorerie à la clôture	167,3	40,0	9,4	142,4	—	359,1

Les tableaux suivants présentent l'information financière consolidée condensée en IFRS pour les périodes 2013 et 2012.

31 décembre 2013

<i>(En millions de dollars US)</i>	CGG	Garants Services	Garants Équipements	Non Garants	Ajustements de Consolidation	Groupe Consolidé
Écarts d'acquisition des entités consolidées	—	2 210,6	91,6	181,0	—	2 483,2
Immobilisations incorporelles (y compris les études multi-clients)	26,3	652,6	30,8	759,8	(197,9)	1 271,6
Immobilisations corporelles	112,2	740,6	39,4	944,4	(278,8)	1 557,8
Participations dans les entités consolidées	4 505,2	1 938,0	6,1	504,2	(6 953,5)	—
Autres actifs non courants	2 440,2	582,1	7,6	482,7	(2 916,4)	596,2
Actifs courants	359,9	1 080,7	300,7	2 847,3	(2 234,6)	2 354,0
Total actif	7 443,8	7 204,6	476,2	5 719,4	(12 581,2)	8 262,8
Dettes financières (y compris découverts bancaires, part à court et long terme)	2 504,0	2 381,1	0,2	734,8	(2 872,5)	2 747,6
Autres passifs non courants (hors dette financière)	26,5	98,2	24,3	194,7	(10,6)	333,1
Passifs courants (hors part à court terme de la dette financière)	1 023,2	693,7	121,8	1 872,0	(2 418,7)	1 292,0
Total passif (hors capitaux propres)	3 553,7	3 173,0	146,3	2 801,5	(5 301,8)	4 372,7
Capitaux propres	3 890,1	4 031,6	329,9	2 917,9	(7 279,4)	3 890,1
Chiffre d'affaires	110,8	914,3	440,2	4 539,5	(2 239,0)	3 765,8
Amortissements et dépréciations	7,2	1 133,6	12,5	533,0	(74,6)	1 611,7
Produit (perte) d'exploitation	(108,1)	(509,7)	120,1	100,1	2,7	(394,9)
Résultat des sociétés mises en équivalence	(234,3)	152,9	—	0,2	81,2	—
Produit net (perte nette) de l'ensemble consolidé	(691,2)	(559,8)	83,0	75,3	401,5	(691,2)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	798,9	194,3	7,8	467,7	(561,0)	907,7
Flux de trésorerie affectés aux investissements	(1 295,4)	(1 452,9)	(10,5)	(417,7)	1 457,0	(1 719,5)
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement	(526,8)	1 283,9	(2,1)	(37,4)	(914,7)	(197,1)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie	—	—	—	—	21,4	21,4
Incidence des variations de périmètre	—	—	—	—	(2,7)	(2,7)
Trésorerie à l'ouverture	1 289,8	67,6	8,8	154,0	—	1 520,2
Trésorerie à la clôture	266,5	92,9	4,0	166,6	—	530,0

31 décembre 2012 (retraité)

<i>(En millions de dollars US)</i>	CGG	Garants Services	Garants Équipements	Non Garants	Ajustements de Consolidation	Groupe Consolidé
Écarts d'acquisition des entités consolidées	—	2 176,6	94,0	144,9	—	2 415,5
Immobilisations incorporelles (y compris les études multi-clients)	29,0	539,6	32,6	462,7	(129,0)	934,9
Immobilisations corporelles	106,1	655,0	41,7	604,9	(248,2)	1 159,5
Participations dans les entités consolidées	5 174,8	1 552,6	5,9	230,0	(6 963,3)	—
Autres actifs non courants	1 082,2	117,7	7,3	248,4	(1 106,0)	349,6
Actifs courants	1 396,4	1 220,2	256,5	3 443,6	(2 843,4)	3 473,3
Total actif	7 788,5	6 261,7	438,0	5 134,5	(11 289,9)	8 332,8
Dettes financières (y compris découverts bancaires, part à court et long terme)	2 223,3	1 096,9	0,4	124,6	(1 140,0)	2 305,2
Autres passifs non courants (hors dette financière)	31,7	85,2	29,9	175,2	(45,9)	276,1
Passifs courants (hors part à court terme de la dette financière)	951,6	472,7	153,2	2 435,1	(2 843,0)	1 169,6
Total passif (hors capitaux propres)	3 206,6	1 654,8	183,5	2 734,9	(4 028,9)	3 750,9
Capitaux propres	4 581,9	4 606,9	254,5	2 399,6	(7 261,0)	4 581,9
Chiffre d'affaires	100,6	810,1	560,2	3 976,9	(2 037,3)	3 410,5
Amortissements et dépréciations	7,0	403,2	12,5	347,2	(61,0)	708,9
Produit (perte) d'exploitation	(52,7)	120,8	125,6	209,3	(72,4)	330,6
Résultat des sociétés mises en équivalence	31,7	101,8	—	0,2	(133,7)	—
Produit net (perte nette) de l'ensemble consolidé	92,4	236,3	87,1	150,8	(474,2)	92,4
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	573,0	75,2	67,2	699,5	(494,0)	920,9
Flux de trésorerie affectés aux investissements	27,1	(487,5)	(62,9)	(368,1)	146,8	(744,6)
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement	348,9	390,4	(3,8)	(270,2)	329,5	794,8
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie	—	—	—	—	17,7	17,7
Trésorerie à l'ouverture	340,8	89,5	8,3	92,8	—	531,4
Trésorerie à la clôture	1 289,8	67,6	8,8	154,0	—	1 520,2

NOTE 33 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le tableau suivant présente les honoraires des Commissaires aux Comptes et des membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe en 2014, 2013 et 2012.

<i>(En milliers de dollars US)</i>	Mazars		EY Audit 2014		Total 2014		2013		2012	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Audit										
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :										
CGG SA	473		1 106		1 579		1 892		1 501	
Filiales consolidées	1 517		3 548		5 065		5 649		4 951	
Total	1 990	88 %	4 654	97 %	6 644	94 %	7 541	94 %	6 452	76 %
Missions accessoires :										
CGG SA	261		—		261		324		1 917	
Filiales consolidées	3		65		68		120		—	
Total	264	12 %	65	1 %	329	5 %	444	5 %	1 917	23 %
Total audit	2 254	100 %	4 719	98 %	6 973	99 %	7 985	99 %	8 369	99 %
Autres prestations										
Juridique, fiscal, social	4	0 %	84	2 %	88	1 %	73	1 %	99	1 %
Technologies de l'information	—		—		—		—		—	
Audit interne	—		—		—		—		—	
Autre	—		—		—		—		—	
Total autres prestations	4	0 %	84	2 %	88	1 %	73	1 %	99	1 %
TOTAL	2 258	100 %	4 803	100 %	7 061	100 %	8 058	100 %	8 468	100 %